Quatre-vingt-sixième année. — N° 256. Le numéro : 15 francs. Lundi 1er et Mardi 2 Novembre 1954.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Remise de lettres de créance (p. 10307).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté portant acceptation de démission (école nationale d'administration) (p. 10308).

Ministère de la justice.

Arrêté du 29 octobre 1954 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux corps des interprètes judiciaires suppléants de la cour d'appel d'Alger (p. 10308).

Arrêté portant nomination des membres du secrétariat de la commission du tableau d'avancement des magistrats du parquet (p. 10308).

Arrêtés portant nominations (officiers publics et ministériels d'Algérie) (p. 10308).

Ministère des affaires étrangères.

Décret du 1er novembre 1954 portant promotion de ministres plénipotentiaires (p. 10308).

Arrêté portant promotions (conseillers et secrétaires des affaires étrangères) (p. 10308).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Citations à l'ordre de l'armée aérienne (p. 10309).

Décret portant promotions dans les réserves de l'armée de terre (rectificatif) (p. 10310).

Arrêté du 25 octobre 1954 fixant le montant d'une régie d'avances (p. 10310).

Décision portant nomination (armée de l'air, réserve) (p. 10310).

Tableau de répartition des classes de mobilisation à la date du 10 novembre 1954 (p. 10310).

Tableau de départ outre-mer du 1er novembre 1954 (p. 10311).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté portant détachement (bibliothèques) (p. 10317).

Ministère des travaux publics, du logement et de la reconstruction.

TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME

Arrêté du 16 octobre 1954 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 10318).

Liste des candidats admis aux concours d'entrée dans les sections des écoles nationales de la marine marchande préparant aux diplômes d'élève de la marine marchande et d'élève mécanicien de la marine marchande (année scolaire 1954-1955) (p. 10318).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêtés du 22 octobre 1954 agréant du matériel pour emploi dans les mines grisouteuses (p. 10319).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 15 octobre 1954 portant agrément d'organismes professionnels pour l'exécution des enquêtes de statistiques industrielles et agricoles (p. 10320).

Arrêté du 23 octobre 1954 fixant la quantité de farine de fève susceptible d'être incorporée à la farine panifiable (p. 10320).

Arrêtés portant mises en disponibilité et reconstitution de carrières administratives (services agricoles et travaux agricoles) (p. 10320).

Décision portant attribution du diplôme de fin d'études de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées (session 1953-1954) (p. 10321).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêtés portant nomination des directeurs de régie des chemins de fer au Cameroun et à Madagascar (p. 10321).

Arrêtés portant nominations (attachés de parquet et transmissions) (p. 10321).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 27 octobre 1954 portant approbation des statuts d'une société mutualiste d'entreprise (p. 10321).

Arrêtés des 27 et 28 octobre 1954 portant approbation des statuts et autorisation de fonctionnement (caisses de retraites et institutions de prévoyance) (p. 10321).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Convocation de la conférence des présidents (p. 10321).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocation de la conférence des présidents (p. 10322).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour (p. 10322).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

Avis de vacance de postes de correcteur et d'examinateurs pour les concours d'admission à l'école navale, l'école des élèves ingénieurs mécaniciens, l'école des élèves officiers de marine et l'école des élèves officiers mécaniciens de la marine nationale (p. 10322).

MINISTÈRE DES FINANCES, DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN

Avis relatif au tirage de la quarante-deuxième tranche de la loterie nationale 1954 (p. 10322).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DU LOGEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION

TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME

Tarifs de transport présentés à l'homologation ministérielle par les chemins de fer d'intérêt général (p. 10323).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis de concours pour le recrutement de chefs de travaux stagiaires des laboratoires de la répression des fraudes (p. 10324).

Annonces (p. 10325).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Assemblée nationale. — Annexes: feuilles 26 et 27 (session de 1954) (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

SOMMAIRE DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

publiés du 25 au 31 octobre 1954.

ASSEMBLEE NATIONALE

Feuille 16.

Successions. — Complément de l'article 832 du code civil. — Proposition de loi de M. Jean-Paul Palewski (*suite*)..... p. 473

Médaille des évadés. — Modification à la loi n° 46-2423 du 30 octobre 1946. — Proposition de loi de M. Damette.. p. 473

Médaille d'honneur du travail. — Modification du décret n° 48-852 du 15 mai 1948. — Proposition de résolution de M. Gaillemin..... p. 473

Rapports des bailleurs et locataires. — Modification de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948. — Proposition de loi de M. Charret..... p. 473

Sursis à l'exécution des décisions d'expulsion. — Rapport supplémentaire par M. Minjoz..... p. 474

Commissions d'enquêtes parlementaires. — Institution du secret des délibérations. — Rapport supplémentaire par M. Minjoz..... p. 475

Taux de libération des échanges. — Modification. — Proposition de M. André Hugues..... p. 475

Haute Cour de justice. — Modification de l'ordonnance du 18 novembre 1954. — Projet de loi de M. Paul Ribeyre. p. 476

Fonds de commerce. — Modification de la loi du 17 mars 1909 relative à la vente et au nantissement. — Projet de loi..... p. 476

Ratification de la convention internationale des télécommunications signée à Buenos-Aires, le 22 décembre 1952. — Projet de loi..... p. 477

Agents de la météorologie. — Transformation de certains emplois. — Rapport par M. Marcel Noël..... p. 485

Publications destinées à la jeunesse. — Rapport par M. Jean-Michel Flandin..... p. 486

Monuments historiques d'Algérie. — Modification du décret du 14 septembre 1935. — Rapport par M. Marcel Ribère. p. 486

Sécurité sociale. — Bénéfice aux étudiants d'Algérie. — Rapport par M. Marcel Ribère..... p. 488

Fonctionnaires anciens combattants. — Extension à l'Algérie de la loi du 19 juillet 1952. — Rapport par M. Marcel Ribère ..... p. 489

Indemnité de garantie pour les ouvriers dockers. — Proposition de loi de M. Siefridt..... p. 490

Compensation des dettes fiscales ou sociales des contribuables avec les créances sur l'Etat. — Institution d'un nouveau régime. — Proposition de loi de M. Moynet..... p. 490

Aide aux victimes des troubles survenus à Madagascar. — Rapport par M. Ninine..... p. 491

Institution de conseils régionaux dans les territoires d'outre-mer. — Rapport par M. Ninine..... p. 491

Exercice de la pharmacie. — Extension de certaines dispositions aux territoires d'outre-mer, au Togo et au Cameroun. — Rapport par M. Ninine..... p. 491

Secours versés aux veuves des militaires. — Rapport par M. Draveny..... p. 493

Célébration du millénaire du Bourbonnais. — Proposition de loi de M. Auberger..... p. 493

Crédit agricole mutuel en Afrique occidentale française. — Revision des décrets du 26 juin 1931. — Proposition de résolution de M. Sanogo Sékou..... p. 493

Police féminine. — Création. — Proposition de loi de Mme Poinso-Chapuis ..... p. 496

Employés des hôtels. — Montant du salaire de base pour le calcul des cotisations de sécurité sociale. — Rapport par M. Besset..... p. 497

Agents des collectivités départementales et communales. — Extension du décret n° 53-351 du 21 avril 1953. — Proposition de résolution de M. Mabrut..... p. 498

Métreurs-vérificateurs. — Création d'une cédule. — Proposition de résolution de M. Quinson..... p. 498

Lutte contre l'hypodermose des bovidés. — Modification de la loi du 22 février 1941. — Rapport supplémentaire par M. Minjoz..... p. 498

Exercice 1953. — Ouverture de crédits complémentaires applicables aux dépenses de l'Assemblée nationale. — Rapport par M. Clément Taillade..... p. 499

Statut des coopératives de consommation des administrations. — Proposition de loi de M. Penoy..... p. 499

Fonctionnaires atteints de sclérose. — Extension de la loi n° 46-2291 du 19 octobre 1946. — Proposition de loi de M. Dorey..... p. 500

Réforme fiscale. — Rapport par M. Charles Barangé..... p. 500

Feuille 17.

Réforme fiscale. — Rapport par M. Charles Barangé (*suite*).. p. 505

Industrie du textile, du cuir et de la chaussure. — Création de caisses de caution mutuelle et de groupements pour le préfinancement. — Avis par M. Bernard Manceau... p. 525

Construction des voitures automobiles destinées à la course. — Exonération de taxes — Proposition de résolution de M. Moynet..... p. 526

Tournée de la Comédie-Française en Union soviétique. — Ouverture de crédits. — Projet de loi..... p. 526

Organisation mondiale de la santé en Afrique. — Ratification de l'accord signé les 23 juillet et 1er août 1952. — Rapport par M. Schneiter..... p. 526

Maintien de la ligne de la Société nationale des chemins de fer français de Dole à Chalon-sur-Saône. — Proposition de résolution de M. Barthélemy..... p. 527

Pêche à la ligne. — Autorisation les 17, 18 et 19 avril 1954. — Rapport par M. Billat..... p. 527

Juges de paix. — Recrutement en Algérie, en Tunisie et au Maroc. — Rapport supplémentaire par M. Jules Valle.. p. 527

Billet collectif S. N. C. F. — Rapport par M. Boulavant..... p. 528

Exercice 1954. — Développement de crédits affectés aux dépenses du ministère de la défense nationale et des forces armées. — Rapport par M. Boulavant..... p. 528

Constitution. — Revision de certains articles. — Avis..... p. 530

Allocation vieillesse. — Bénéfice de la loi n° 48-101 du 17 janvier 1948 aux personnes non salariées de la France d'outre-mer. — Proposition de résolution de M. Molinatti ..... p. 531

Accidents du travail. — Modification de la loi du 30 octobre 1946. — Projet de loi..... p. 531

Réglementation de la circulation des voitures affectées aux services publics. — Rapport par M. Regaudie..... p. 532

Code de la route. — Immobilisation de certains véhicules routiers. — Rapport par M. Regaudie..... p. 532

Assurance automobile. — Proposition de loi de M. Pupat... p. 533

Election des conseillers de la République. — Modification de la loi du 23 septembre 1948. — Rapport par M. Mignot. p. 533

Code de procédure civile. — Modifications de certains articles. — Rapport par M. Maurice Grimaud..... p. 534

Allocations de chômage total. — Abrogation du décret du 12 mars 1951. — Rapport par M. Reille-Soult..... p. 534

Gestion des entreprises industrielles nationalisées. — Rapport d'information par M. de Tinguy..... p. 535

Feuille 18.

Gestion des entreprises industrielles nationalisées. — Rapport d'information par M. de Tinguy (*suite*)..... p. 537

Prix. — Abrogation de certains articles de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945. — Proposition de loi de M. Rolland..... p. 538

Payement des salaires en cas de faillite de l'employeur. — Modification du décret-loi du 8 août 1935. — Proposition de loi de M. Guy La Chambre..... p. 538

Demandes en autorisation de poursuites contre des membres de l'Assemblée. — Rapport par M. Pierrard..... p. 539
Rapport par M. Pierre-Fernand Mazuez..... p. 539

Exercice 1954. — Développements de crédits affectés aux dépenses du ministère de la défense nationale et des forces armées. — Rapport supplémentaire par M. Christian Pineau..... p. 539

Receveurs et chefs de centre des postes, télégraphes et téléphones. — Revalorisation de l'indemnité de gérance. — Rapport par M. Barthélemy..... p. 543

Impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux. — Proposition de résolution de M. Dorey..... p. 543

Actes de naissance. — Modification de l'article 55 du code civil. — Rapport supplémentaire par M. Minjoz..... p. 543

Réglementation des sociétés anonymes. — Modification. — Proposition de loi de M. Delachenal..... p. 544

Situation des fonctionnaires anciens combattants. — Modification de la loi n° 52-843 du 10 juillet 1952. — Rapport par M. Marcel Ribère..... p. 544

Revendeurs de journaux quotidiens. — Revision de l'arrêté du 18 avril 1952 relatif aux taux de remise. — Rapport par M. Coudert..... p. 545

Octroi d'une indemnité compensatrice d'accouchement à domicile. — Proposition de résolution de Mme de Lipkowski ..... p. 545

Construction de maisons économiques et familiales. — Proposition de résolution de M. Lamarque-Cando..... p. 546

Liberté syndicale. — Rapport par Mme Francine Lefebvre... p. 548

Veuves de guerre titulaires d'une pension civile. — Bénéfice des dispositions de certains articles du code des impôts. — Proposition de loi de M. Legaret. ..... p. 548

Congés payés. — Tarifs ferroviaires. — Proposition de résolution de M. Dufour..... p. 548

Création d'un comité interprofessionnel du cassis de Dijon. — Rapport par M. Lalle..... p. 548

Aménagement de la Durance. — Projet de loi..... p. 549

Réforme des pensions des personnels de l'Etat. — Modification de la loi n° 49-1097 du 2 août 1949. — Avis par M. Frank Arnal..... p. 554

Impôt sur le revenu — Proposition de résolution de M. Alphonse Denis..... p. 554

Demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée..... p. 555

Rentes viagères versées par les caisses de retraite ou de prévoyance. — Proposition de résolution de M. Frédéric-Dupont ..... p. 555

Personnel du commerce de détail non alimentaire. — Suppression des deux heures d'équivalence. — Proposition de résolution de Mme Estachy..... p 555

Aliénation aux enchères publiques d'un établissement industriel sis à Caudebec-en-Caux. — Projet de loi... ..... p. 556

Dommages de guerre et reconstruction. — Codification des textes législatifs. — Projet de loi..... p. 556

Reconstruction d'un pont à Saint-Julien-le-Petit. — Proposition de résolution de M. Tricart..... p. 557

Sociétés minières d'outre-mer. — Régime fiscal. — Proposition de loi de M. Buriot..... p 557

Tribunal de première instance de Blida. — Création d'une troisième chambre. — Rapport par M. Jules Valle.. .. p. 557

Création d'une cour d'appel à Oran et à Constantine. — Rapport par M. Jules Valle..... p. 558

Fêtes légales — Non-récupération dans les commerces non alimentaires. — Proposition de loi de Mme Estachy.. p. 559

Agents du sanatorium de Zuydcoote. — Validation de la retraite entre septembre 1950 et fin juillet 1946. — Proposition de loi de M. Pierrard..... p. 560

Premier contingent à incorporer en 1954. — Ratification du décret n° 54-206 du 27 février 1954. — Projet de loi.. p. 560

Production betteravière. — Ecoulement et maintien en activité des distilleries de la Croix-Rouge et de la Verpillère. — Proposition de résolution de M. Billat..... p. 561

Anciens fonctionnaires de la commission du gouvernement du territoire de la Sarre. — Majoration des pensions. — Projet de loi..... p. 561

Aide aux agriculteurs victimes des gelées de janvier et février 1954. — Proposition de résolution de M. Vendroux.... p. 562

Code de la route. — Maintien de l'obligation d'une plaque d'identité sur chaque véhicule. — Proposition de résolution de M. Quinson..... p. 562

Sécurité sociale dans les mines. — Modification du décret n° 46-2769 du 27 novembre 1946. — Projet de loi.... p. 562

Monuments historiques. — Introduction de la législation dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion. — Projet de loi.. p. 563

Majoration des rentes viagères. — Prorogation du délai fixé par le décret n° 53-830 du 15 septembre 1953. — Proposition de résolution de M. Mabrut..... p. 563

Travailleurs des établissements Sarliaux et Cie, à Hénin-Liétard. — Interdiction de licenciement. — Proposition de résolution de Mme Prin..... p. 563

Colonies de vacances. — Aide aux parents d'enfants uniques. — Rapport par Mme Lempereur..... p. 564

Code de la nationalité française. — Extension aux territoires d'outre-mer, au Togo et au Cameroun. — 2e lettre rectificative au projet de loi..... p. 564

Dommages de guerre. — Indemnisation aux communes d'Alsace et de Moselle. — Proposition de loi de M. Mondon ..... p. 564

Code des douanes. — Modification de l'article 27. — Proposition de loi de M. Briot..... p. 565

Silicose. — Prévention et réparation. — 2e rapport supplémentaire par M. Mailhe..... p. 566

Organisation internationale du travail. — Ratification de l'amendement de la constitution. — Rapport par M. Duquesne..... p. 566

Législation sur les baux commerciaux. — Proposition de loi de M. Minjoz..... p. 566

Salaire minimum. — Fixation du taux dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion. — Proposition de loi de M. Césaire.... p. 567

Agents de l'ordre technique civil de la défense nationale. — Maintien intégral des avantages acquis au titre de la loi du 2 août 1949. — Rapport par M. Maurellet.. p. 567

Organisation de la nation pour temps de guerre. — Application de la loi du 11 juillet 1938 aux départements d'outre-mer. — Rapport par M. Deveny..... p. 568

Feuille 19.

Organisation de la nation pour le temps de guerre. — Application de la loi du 11 juillet 1938 aux départements d'outre-mer. — Rapport par M. Deveny (*suite*)..... p. 569

Parité des salaires des travailleurs de l'Etat avec ceux de la métallurgie parisienne. — Application du décret du 22 mai 1951. — Rapport par M. Maurellet..... p. 569

Nombre des administrateurs des sociétés anonymes. — Modification de la loi du 8 septembre 1940. — Rapport par M. Maurice Grimaud..... p. 569

Retraités de l'Etat. — Attribution d'une indemnité dégressive et de la péréquation. — Rapport par M. Deveny..... p. 570

Amnistie. — Modification de la loi du 6 août 1953. — Proposition de loi de M. Beauvais..... p. 571

Aide à certaines catégories d'aveugles ou de grands infirmes. — Modification de la loi n° 49-1094 du 2 août 1949. — Proposition de loi de M. Carcassonne..... p. 571

Allocation temporaire aux vieux. — Modification de la loi n° 46-1250 du 13 septembre 1946. — Proposition de loi de M. Carcassonne..... p. 571

Administrateurs des caisses de sécurité sociale. — Abrogation du secret professionnel. — Proposition de loi de M. Bartolini ..... p. 572

Réaménagement de la traversée de Martigues. — Proposition de résolution de M. Moulon..... p. 572

Retraite du combattant. — Modification de l'article 256 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre. — Proposition de loi de M. Tourné. p. 573

Veuves non salariées et orphelins. — Assurance volontaire par les caisses de sécurité sociale. — Proposition de loi de Mme de Lipkowski..... p. 573

Ligne de l'Atlantique-Nord. — Mise en chantier d'un paquebot. — Proposition de loi de M. Jean Guitton..... p. 573

Réforme des lois d'assistance. — Modification du décret n° 53-1186 du 29 novembre 1953. — Proposition de loi de Mme Lempereur..... p. 574

Code pénal. — Modification de l'article 224. — Avis..... p. 574

Communication des pièces de procédure. — Modification de l'article 305 du code d'instruction criminelle. — Rapport par M. Isorni..... p. 574

Relégation applicable aux récidivistes. — Modification de la loi du 27 mai 1885. — Rapport par M. Isorni..... p. 575

Constitution d'un fonds départemental de construction. — Proposition de loi de M. Bouxom..... p. 575

Nomination d'un receveur municipal spécial dans certaines communes. — Proposition de loi de M. Jean Bertaud.. p. 576

Fonctionnaires de la police, anciens prisonniers, déportés ou mobilisés. — Reclassement. — Rapport par M. Quinson. p. 576

Négociants en matériaux de construction. — Reclassement au titre de la patente. — Rapport par M. Quinson..... p. 577

Filets de protection pour tous les exercices aériens. — Usage obligatoire. — Rapport par M. Quinson..... p. 577

Halles centrales de Paris. — Modification du décret n° 53-941 du 30 septembre 1953. — Rapport par M. Quinson..... p. 578

Construction. — Modification du régime administratif. — Proposition de loi de M. Maillhe..... p. 578

Installations de chauffage — Proposition de loi de M. Catoire. p. 579

Femmes fonctionnaires mères de famille. — Calcul de la retraite. — Proposition de loi de Mme Poinso-Chapuis. p. 579

Familles de militaires appelés sous les drapeaux. — Relèvement du taux des allocations journalières. — Proposition de résolution de M. Bouxom..... p. 579

Octroi d'avantages aux anciens combattants prisonniers de guerre évadés. — Proposition de loi de M. Moulon..... p. 580

Planteurs de betteraves. — Empêchement de la fermeture des distilleries. — Proposition de résolution de M. Secrétain ..... p. 580

Salaire minimum national interprofessionnel garanti. — Extension des règlements aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion — Rapport par M. Valentino..... p. 580

Aide aux pêcheurs à la part de Grand-Fort-Philippe (Nord). — Proposition de loi de M. Dorou..... p. 581

Action sanitaire et sociale. — Abrogation du décret du 4 février 1954. — Proposition de loi de M. Signor..... p. 582

Exploitation de la télévision. — Rachat de la concession accordée au Maroc. — Proposition de résolution de M. Coulert..... p. 582

Dette russe. — Liquidation du règlement. — Proposition de résolution de M. de Léotard..... p. 582

Cultures du tabac. — Elargissement de la garantie en cas d'avaries. — Proposition de loi de M. Delachenal.... p. 587

Voyageurs, représentants et placiers de l'industrie et du commerce. — Accord de carburant détaxé. — Proposition de loi de M. Alphonse Denis..... p. 588

Rapports entre bailleurs et locataires. — Suspension provisoire du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953. — Proposition de loi de M. de Moro-Giafferri..... p. 589

Majorations d'ancienneté aux anciens combattants prisonniers de guerre. — Modification du décret n° 54-138 du 28 janvier 1954. — Proposition de loi de M. Francis Caillet ..... p. 589

Fécule aux ayants cause des prisonniers de guerre. — Attribution. — Proposition de loi de M. Francis Caillet.... p. 589

Fonctionnaires civils et magistrats révoqués ou démissionnaires. — Limite d'âge. — Proposition de loi de M. Duveau..... p. 590

Droit de douane d'importation. — Ratification du décret n° 54-337 du 26 mars 1954. — Projet de loi..... p. 590

Jambon en boîte. — Droits de douane d'importation. — Ratification du décret n° 54-336 du 26 mars 1954. — Projet de loi..... p. 591

Aveugles et grands infirmes. — Modification du décret n° 53-1186 du 29 novembre 1953 relatif aux lois d'assistance. — Proposition de loi de Mme François..... p. 591

Production des arachides, du copra, des palmistes et des corps gras dans les territoires d'outre-mer. — Sauvegarde de la production. — Avis par M. Charpentier.... p. 592

Constructions et plantations sur le terrain d'autrui. — Modification de l'article 555 du code civil. — Propositions de loi de M. de Léotard..... p. 594

Statut professionnel des voyageurs, représentants et placiers. — Modification de certains articles du code du travail. — Proposition de loi de M. Alphonse Denis..... p. 594

Militaires retraités. — Octroi d'un délai pour la revision de leur pension. — Rapport par M. Badie..... p. 596

Construction d'un lycée de jeunes filles au Bois de Vincennes. — Projet de loi..... p. 596

Mines, minières et carrières. — Codification des textes législatifs. — Rapport par M. Catoire..... p. 596

Budget annexe des prestations familiales agricoles. — Ouverture de crédits provisoires pour les mois d'avril et mai 1954. — Projet de loi..... p. 597

Rapport par M. Raffaria..... p. 597

Octroi d'une avance aux mines et usines de Salsigne (Aude). — Proposition de loi de M. Tourné..... p. 597

Commémoration de la bataille de la Marne et de la libération du territoire. — Ouverture de crédits au titre du budget des anciens combattants. — Projet de loi..... p. 597

Transport des voyageurs et des marchandises par chemin de fer. — Ratification de la convention signée le 25 octobre 1952. — Projet de loi..... p. 598

Feuille 20.

Transport des voyageurs et des bagages par chemin de fer. — Ratification de la convention signée le 25 octobre 1952. — Projet de loi (*suite*)..... p. 598

Construction de logements. — Modification du décret n° 53-701 du 9 août 1953. — Proposition de loi de M. Duquesne.. p. 622

Organisation d'un service des affaires sociales dans les territoires d'outre-mer, au Togo et au Cameroun. — Rapport supplémentaire par M. Ninine..... p. 623

Unification des plafonds de ressources pour l'obtention de l'allocation spéciale et de la carte d'économiquement faible. — Rapport par M. Dubois..... p. 625

Auxiliaires permanents des communes. — Octroi d'un délai pour la titularisation. — Proposition de résolution de M. Jean Masson ..... p. 625

Travailleurs du bâtiment et des travaux publics. — Octroi d'indemnité en cas d'intempéries. — Proposition de loi de M. Primet..... p. 625

Exercice 1954. — Développement de crédits affectés aux dépenses du ministère de l'éducation nationale. — 4e lettre au projet de loi..... p. 626

Production betteravière. — Maintien en activité de la distillerie de Beaune-la-Rolande. — Proposition de résolution de M. Waldeck-Rochet..... p. 627

Veuves des militaires de carrière. — Unification du régime des pensions. — Proposition de loi de M. Legaret..... p. 627

Indemnisation aux victimes des inondations dans la métropole. — Proposition de loi de M. Baylet..... p. 628

Edification d'un centre d'apprentissage public de garçons à Asnières. — Proposition de résolution de M. Fernand Bouxom ..... p. 628

Dommages de guerre afférents aux biens meubles. — Abrogation du décret n° 53-747 du 9 août 1953. — Rapport par M. Jean Crouzier..... p. 629

Sinistrés mobiliers. — Bénéfice d'une clause d'indexation des titres. — Rapport par M. Jean Crouzier..... p. 630

Acquéreurs de terrains à bâtir. — Réduction du droit de mutation. — Proposition de loi de M. Dorey..... p. 630

Statut général des fonctionnaires. — Modification de la loi du 19 octobre 1946. — Proposition de loi de M. Papat.. p. 631

Remplacement des contrats indexés sur le salaire moyen départemental par une allocation familiale. — Proposition de loi de M. Minjoz..... p. 631

Respect des libertés communales et de l'autorité municipale. — Proposition de résolution de M. Guislain..... p. 631

Exportations, importations. — Modification du taux de libération des échanges. — Rapport par M. Jean Catrice.. p. 632

Feuille 21.

Exportations, importations. — Modification du taux de libération des échanges. — Rapport par M. Jean Catrice (*suite*)..... p. 653

Exercice 1954. — Développement de crédits affectés aux dépenses:

Ministère de la France d'outre-mer. — Avis..... p. 634

Ministère de l'éducation nationale et enseignement technique, jeunesse et sports. — Troisième rapport supplémentaire par MM. Simonnet et Marcel David..... p. 636

Ministère de la défense nationale et des forces armées. — Avis ..... p. 646

Rapport par M. Christian Pineau..... p. 662

Ministère de la France d'outre-mer (dépenses militaires). — Rapport par M. Marcel Massot..... p. 653

Capitaines retraités au 4e échelon. — Application des dispositions de la loi n° 48-1450 du 20 septembre 1948. — Proposition de loi de M. Badie..... p. 635

Contrats de vente immobilière en viager. — Substitution du salaire minimum interprofessionnel au salaire moyen départemental. — Proposition de loi de M. Claudius-Petit ..... p. 635

Allocations prénatales. — Modification de la loi n° 46-1835 du 22 août 1946. — Rapport par Mme Galicier..... p. 636

Lauréls de « domaine-retraite ». — Majoration du montant. — Proposition de résolution de M. Cagne..... p. 638

Pension vieillesse de la sécurité sociale. — Prise en compte pour le calcul du temps de service munier. — Proposition de loi de M. Palinaud..... p. 638

Organisation de l'assurance vieillesse. — Proposition de loi de M. Meck..... p. 639

Conflits du travail. — Arbitrage. — Proposition de loi de M. Pupat..... p. 648

Retraités des cadres locaux de Madagascar. — Payement de l'indemnité temporaire. — Proposition de résolution de M. Ranaivo..... p. 649

Approbation des comptes définitifs du budget général de Madagascar et du budget annexe des chemins de fer pour les exercices 1949 et 1950. — Rapport par M. Burlot p. 650

Aide à la population de Madagascar à la suite des cyclones du 11 janvier 1954. — Rapport par M. Burlot..... p. 650

Fonctionnaires, ouvriers de l'Etat et personnel de la régie autonome des transports parisiens devenus aveugles. — Octroi d'une indemnité dite de tierce personne. — Rapport supplémentaire par M. Cristofol..... p. 651

Fonctionnaires et ouvriers non logés. — Bénéfice des dispositions du décret n° 48-1572 du 9 octobre 1948. — Rapport par M. Cristofol..... p. 651

Statut du corps préfectoral. — Abrogation du décret n° 50-699 du 19 juin 1950. — Rapport par M. Marcel Ribère..... p. 651

Stations classées. — Répartition de la taxe locale additionnelle aux taxes sur le chiffre d'affaires. — Rapport par M. Alfed Coste-Floret..... p. 652

Exercices clos et exercices périmés. — Ouverture de crédits spéciaux. — Rapport par M. Charles Barangé..... p. 652

Commémoration de la bataille de la Marne et de la libération du territoire. — Ouverture de crédits au titre du budget des anciens combattants et victimes de la guerre. — Rapport par M. Darou..... p. 659

Originaires des pays et des territoires d'outre-mer. — Admission à des emplois publics. — Proposition de loi de M. Ranaivo..... p. 659

Dommages de guerre. — Modification de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946. — Proposition de loi de M. Crouzier p. 660

Salaire minimum national interprofessionnel garanti. — Fixation du taux dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion. — Rapport supplémentaire par M. Valentino..... p. 660

Anciens prisonniers de guerre. — Fixation du taux de remboursement du mark de camp. — Rapport par M. Mouton p. 661

Fonds de commerce. — Introduction d'une action en revision du prix des loyers. — Rapport par M. Lefranc..... p. 663

Contrôle des cavaliers. — Modification de la loi du 3 mai 1844. — Proposition de loi de M. Charpentier..... p. 664

Sanction contre la chasse dans les réserves. — Modification de la loi du 3 mai 1844. — Proposition de loi de M. Bricout..... p. 664

Police de la chasse. — Autorisation de la chasse au vol. — Proposition de loi de M. de Sesmaisons..... p. 664

Feuille 22.

Police de la chasse. — Autorisation de la chasse au vol. — Proposition de loi de M. de Sesmaisons (*suite*)..... p. 665

Protection du gibier. — Proposition de loi de M. de Sesmaisons ..... p. 665

Création d'un office pastoral de l'Afrique noire. — Avis..... p. 665

Exposition de l'Union française à Marseille en 1954. — Organisation. — Avis..... p. 665

Organisation générale de la nation pour le temps de guerre. — Application dans les départements d'outre-mer. — Avis ..... p. 665

Exercice 1954. — Développement des crédits affectés aux dépenses:

Ministère de la défense nationale et des forces armées. — Rapport en deuxième délibération par M. Christian Pineau ..... p. 665

Ministère de l'éducation nationale. — Cinquième lettre rectificative au projet de loi..... p. 695

Charbonnages de France. — Amélioration de la gestion. — Proposition de résolution de M. Deixonne..... p. 666

Régime juridique, administratif et financier des aérodromes. — Proposition de résolution de M. Klock..... p. 666

Nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement. — Rapport par M. Wasmer..... p. 667

Elections partielles. — Complément à la loi du 9 mai 1951. — Proposition de loi de M. de Léotard..... p. 667

Régime de la patente foraine. — Rapport par M. Quinson. p. 668

Tarifs ferroviaires pour les bénéficiaires des congés payés. — Maintien pour 1954 de ceux en vigueur en 1953. — Rapport par M. Dufour..... p. 668

Service téléphonique permanent pour tous les bureaux de postes. — Rapport par M. Barthélemy..... p. 669

Diverses dispositions d'ordre financier. — Avis par M. Quinson ..... p. 669

Extension aux cheminots anciens combattants du bénéfice des dispositions légales applicables aux fonctionnaires relatives aux campagnes de guerre double et simple. — Avis par M. François Bénard..... p. 671

Réparation des dommages de guerre subis par la Société nationale des chemins de fer français. — Avis supplémentaire par M. François Bénard..... p. 671

Election en territoire distinct de Madagascar des terres australes et antarctiques françaises. — Avis par M. Burlot ..... p. 672

Pension des grands invalides des assurances sociales. — Avis par M. de Tinguy..... p. 672

Détermination de la situation professionnelle et sociale des conducteurs de taxi propriétaires de leur véhicule. — Avis par M. de Tinguy..... p. 672

Assurance vieillesse des chauffeurs de taxi salariés exclus du régime général des assurances sociales entre le 1er juillet 1930 et le 1er janvier 1936. — Avis par M. de Tinguy ..... p. 672

Exercices 1951 et 1952. — Ouverture et annulation de crédits. — Collectif de régularisation. — Rapport par M. Charles Barangé ..... p. 672

Radiodiffusion et télévision françaises. — Institution d'un statut démocratique. — Proposition de loi de M. Cagne. p. 693

Plein emploi de la main-d'œuvre agricole nationale. — Proposition de résolution de Mme Galicier..... p. 694

Création de la commission de coopération technique en Afrique. — Ratification de la convention. — Projet de loi. p. 695

Feuille 23.

Création de la commision de coopération technique en Afrique. — Ratification de la convention. — Projet de loi (*suite*)... p. 697

Création en Afrique occidentale française de conseils de subdivision et en Afrique équatoriale française de conseils de district et de région. — Projet de loi..... p. 697

Production, transport et distribution d'énergie électrique. — Application à la Guadeloupe, à la Martinique, à la Guyane et à la Réunion des dispositions législatives en vigueur dans la métropole. — Projet de loi..... p. 698

Code général des impôts. — Dégrèvement des rentiers viagers. — Proposition de loi de M. Jean-Paul David..... p. 699

Diverses dispositions d'ordre financier. — Avis par M. Gaubert..... p. 699

Preuve du mariage contracté en Algérie suivant les règles du droit musulman. — Projet de loi..... p. 700

Grands mutilés de guerre. — Réintégration et exclusion des mesures de licenciement prévues par les lois des 3 septembre 1947 et 7 janvier 1948. — Rapport par M. Cristofol..... p. 701

Statut général des fonctionnaires. — Modification des articles 19 et 21 de la loi du 19 octobre 1946. — Rapport par M. Cristofol..... p. 702

Caisses de sécurité sociale. — Exercice des fonctions d'administrateur. — Modification de l'article 69 de l'ordonnance du 4 octobre 1945. — Rapport par M. Musmeaux.. p. 703

Institution de grandes foires de l'Union française. — Proposition de résolution de M. Sanogo Sekou..... p. 704

Prestations d'alcools viniques et d'alcools de vin. — Projet de loi..... p. 704

Crédit mutuel du bâtiment et sociétés de crédit différé. — Avis..... p. 705

Titularisation des infirmières diplômées de l'Etat appartenant aux administrations centrales de l'Etat. — Rapport par M. Provo..... p. 705

Caisse autonome mutuelle des retraites. — Règles d'affiliation du personnel des transports routiers et péréquation des pensions. — Proposition de loi de M. Marcel Noël.. p. 706

Parité de traitements entre les gradés et gardiens de la police d'Etat et ceux de la police municipale de Paris. — Rapport par M. Provo..... p. 709

Sécurité sociale des militaires. — Remboursement des cotisations précomptées à tous les retraités. — Proposition de résolution de M. Billat..... p. 710

Immunités parlementaires. — Modification de l'article 18 bis du règlement. — Proposition de résolution de M. René Mayer..... p. 711

Réforme administrative. — Attribution aux agents des administrations publiques d'une prime spéciale à raison d'une proportion déterminée des économies réalisées. — Proposition de résolution de M. Guérard..... p. 711

Simplification des formalités de frontière. — Création d'une commission interparlementaire. — Proposition de loi de M. Pinton..... p. 712

Retraités de l'Etat. — Amélioration de leur situation par la modification des bases de calcul des pensions. — Proposition de loi de M. Cristofol..... p. 713

Protection des quadrupèdes. — Complément à la loi du 3 mai 1841. — Proposition de loi de M. Jean Lacaze..... p. 714

Aide aux victimes de la rupture des digues de la baie des Veys (Manche). — Proposition de résolution de M. Hettier de Boislambert..... p. 714

Amélioration de la production des pommes à cidre. — Complément à l'article 10 du décret du 30 septembre 1953. — Rapport par M. Guiguen..... p. 715

Rappel temporaire sous les drapeaux des officiers en non-activité par suppression d'emploi ou licenciement. — Rapport par M. Lucien Deboudt..... p. 715

Monument élevé à Cerdon à la mémoire des maquisards. — Subvention pour son achèvement. — Rapport par M. Faggianelli..... p. 716

Code de procédure civile. — Modification à l'article 593. — Projet de loi..... p. 716

Prestations familiales. — Modification des taux d'abattements dans certaines communes. — Projet de loi..... p. 716

Profession médicale. — Modifications apportées à l'ordonnance du 19 octobre 1945. — Proposition de loi de M. Godin..... p. 717

Vente des fonds de commerce. — Modification des règles de publicité. — Proposition de loi de M. Gilles Gozard. p. 720

Création d'un « carnet de permis de conduire ». — Proposition de résolution de M. Schaff..... p. 721

Statut de la profession de droguiste herboriste. — Proposition de loi de M. Klock..... p. 721

Promotion au grade d'aspirant pour les élèves des services de santé des armées. — Proposition de résolution de M. Frugier..... p. 722

Exercice 1953. — Ouverture et annulation de crédits. — Ratification de décrets. — Collectif de régularisation. — Projet de loi..... p. 722

Feuille 24.

Exercice 1953. — Ouverture et annulation de crédits. — Ratification de décrets. — Collectif de régularisation. — Projet de loi (*suite*)..... p. 729

Assurance vieillesse agricole. — Complément au décret du 18 octobre 1952. — Proposition de résolution de M. Bignon..... p. 741

Baux à loyers. — Complément au décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 en ce qui concerne les renouvellements. — Proposition de loi de M. Jean Boivin-Champeaux. . p. 742

Code général des impôts. — Insertion d'un article 1116 bis. — Proposition de loi de Mme Jacqueline Thome-Patenotre..... p. 742

Dénomination « vins sucrés ». — Rapport par M. Seynat... p. 742

Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme. — Ratification. — Avis..... p. 743

Suppression des sociétés indigènes de prévoyance et institution de sociétés de production agricole. — Avis..... p. 743

Aide aux locataires économiquement faibles. — Proposition de résolution de M. J.-P. Palewski..... p. 744

Allocations de chômage. — Modification du décret du 12 mars 1951 sur les conditions d'attribution. — Proposition de résolution de M. Vendroux..... p. 744

Permissions agricoles. — Complément à la loi du 22 juillet 1954. — Proposition de loi de M. Gaillemin..... p. 744

Recrutement dans les emplois publics. — Modification du décret du 6 juin 1952. — Proposition de résolution de M. Gaston Palewski..... p. 745

Recours devant une juridiction administrative. — Proposition de loi de M. J.-M. Flandin..... p. 745

Prestations légales des caisses d'allocations familiales pour leur action sanitaire et sociale. — Taux ramené de 3,5 à 3,25 p. 100. — Proposition de résolution de M. Gaston Palewski..... p. 746

Mise en chantier d'un paquebot pour la ligne de l'Atlantique Nord. — Proposition de résolution de M. Febvay..... p. 746

Centrale gazière de Nanterre. — Mesures à prendre pour éviter sa fermeture et assurer son fonctionnement normal. — Proposition de résolution de M. Etienne Fajon..... p. 746

Législation dite sur la propriété commerciale. — Modification. — Proposition de loi de M. Minjoz..... p. 747

Permissions spéciales aux soldats agriculteurs. — Proposition de loi de M. Radius..... p. 748

Fête nationale du 14 Juillet. — Mesures à prendre pour lui donner le caractère d'une fête de l'Union française. — Proposition de résolution de M. Ranaivo..... p. 748

Pharmaciens exploitant une officine tout en étant fabricants de spécialités pharmaceutiques. — Non assujettissement aux nouveaux taux des taxes de transaction et locale. — Proposition de loi de M. Bouxom..... p. 748

Statut général des fonctionnaires. — Modification des articles 23 et 93 de la loi du 19 octobre 1946. — Projet de loi..... p. 749

Conseils généraux des départements algériens. — Parité entre la présentation du premier collège et celle du deuxième collège. — Rapport supplémentaire par M. Rabier..... p. 749

Exercice de la pharmacie. — Fixation du régime législatif et réglementaire en Algérie. — Rapport par M. Marcel Ribère..... p. 750

Recrutement et statut de certains fonctionnaires de la ville de Paris et du département de la Seine. — Proposition de loi de M. Legaret..... p. 750

Allocataires familiaux. — Versement d'une mensualité supplémentaire à titre de prime exceptionnelle de vacances. — Proposition de loi de Mme Galicier..... p. 751

Réduction des tarifs de chemin de fer pour le transport du vin. — Proposition de résolution de M. Tourné..... p. 751

Allocation vieillesse agricole. — Application au département du Calvados de la loi du 10 juillet 1952. — Proposition de résolution de M. André Lenormand..... p. 752

Exportation des produits laitiers dans les territoires d'outre-mer et l'Union française. — Proposition de résolution de M. François Bénard..... p. 753

Prime spéciale allouée aux personnels des postes, télégraphes et téléphones. — 2e tranche. — Proposition de loi de M. Barthélémy..... p. 753

Crédit mutuel du bâtiment et sociétés de crédit différé. — Rapport par M. Pierre Courant..... p. 753

Réforme fiscale. — Avis..... p. 754

Armement au cabotage. — *Institution d'une aide de l'Etat.* Projet de loi..... p. 757

Amnistie de certains crimes, délits et contraventions commis à Madagascar de 1915 à 1948. — Proposition de loi de M. Ranaivo..... p. 757

Approbation de deux délibérations du Grand Conseil de l'Afrique occidentale française relatives au tarif des droits de douane. — *Ratification de décret.* — Rapport par M. Billiemaz..... p. 758

Ratification: 1° *du protocole de Genève sur les tarifs douaniers et le commerce*; 2° *de l'avenant à la convention entre la France et la Grèce*; 3° *de l'avenant à la convention de commerce entre la France et la Finlande.* — Rapport par M. Pierre Pflimlin..... p. 759

Approbation d'une délibération du conseil d'administration du Cameroun. — *Ratification du décret du 11 avril 1949.* — Rapport par M. Francis Vals..... p. 760

Feuille 25.

Approbation d'une délibération du conseil d'administration du Cameroun. — *Ratification du décret du 11 avril 1949.* — Rapport par M. Francis Vals (*suite*)..... p. 761

Réglementation du service des douanes en Afrique occidentale française. — *Régime de l'admission temporaire des sucres.* — *Ratification du décret du 25 mai 1950.* — Rapport par M. Francis Vals..... p. 761

Surtaxes ad valorem et douanière. — *Exemption sur la viande fraîche ou congelée.* — Rapport par M. Francis Vals... p. 761

Code des douanes de l'Afrique équatoriale française. — *Ratification du décret du 7 août 1950.* — Rapport par M. Francis Vals..... p. 762

Tarif douanier spécial à l'Algérie. — *Modification de la nomenclature des produits.* — Rapport par M. Francis Vals..... p. 762

Création en Afrique occidentale française d'un entrepôt spécial des vins. — Rapport par M. Francis Vals..... p. 762

Code des douanes de Saint-Pierre et Miquelon. — *Modification du tarif sur certaines marchandises étrangères importées.* — Rapport par M. Francis Vals..... p. 762

Code de la route. — *Eclairage des véhicules.* — Rapport par M. Regaudie..... p. 763

Code de la route. — *Modification en ce qui concerne les poids lourds.* — Rapport par M. Regaudie..... p. 763

Télécommunications. — *Ratification de la convention internationale signée à Buenos-Aires le 22 décembre 1952.* — Rapport par M. Regaudie..... p. 764

Agents des chemins de fer de la Réunion. — *Payement des retraites.* — Rapport par M. Midol..... p. 764

Loyers. — *Modification du taux de compétence des juridictions.* — Projet de loi..... p. 764

Sécurité sociale. — *Extension aux territoires d'outre-mer.* — Proposition de résolution de M. Gaumont..... p. 765

Dispositions d'ordre financier. — Rapport supplémentaire par M. Charles Barangé..... p. 765

Avis par M. Henri-Louis Grimaud..... p. 792

Exercice 1954. — *Développement de crédits affectés aux dépenses:*

Ministère de l'éducation nationale et enseignement technique, jeunesse et sports. — Rapports supplémentaires par MM. Simonnet et Marcel David..... p. 765

Ministère de l'éducation nationale. — Avis..... p. 772

Rapports par MM. Simonnet et Marcel David..... p. 776

Organisation « Mouvement européen ». — *Annulation de crédit.* — Proposition de loi de M. Jacques Soustelle..... p. 766

Organisation du marché de la viande. — Proposition de loi de M. Golvan..... p. 767

Gardiens de la paix de la sûreté nationale. — *Modification du décret n° 53-1144 du 24 novembre 1953.* — Proposition de résolution de M. Jean-Michel Flandin..... p. 767

Pensions des veuves de guerre. — *Modification de la loi n° 53-1340 du 31 décembre 1953.* — Proposition de loi de M. Delachenal..... p. 768

Situation des auxiliaires. — Proposition de loi de M. Dorey.. p. 768

Femmes fonctionnaires. — *Réintégration dans les cadres.* — Proposition de loi de M. Bourdelles..... p. 769

Conseils de prud'hommes en Algérie. — Avis..... p. 770

Contrats passés par les collectivités locales. — *Revision et résiliation.* — Rapport par M. Provo..... p. 771

Police de la chasse:

1° *Interdiction du droit de chasse dans les réserves.* — Proposition de loi de M. Rabouin..... p. 773

2° *Visite des carniers.* — Proposition de loi de M. de Raincourt..... p. 773

3° *Autorisation de la chasse au vol.* — Proposition de loi de M. Verdeille..... p. 774

Accidents du travail. — *Désignation de la caisse de sécurité sociale pour la prise en charge.* — Proposition de loi de M. Gabriel Roucaute..... p. 774

Appel sous les drapeaux. — *Sursis pour les étudiants des écoles nationales d'ingénieurs.* — Proposition de loi de M. Billat..... p. 774

Allocations aux familles nécessiteuses dont le soutien principal est à l'armée. — *Relèvement du taux.* — Proposition de résolution de M. Billat..... p. 775

Prestations familiales. — *Augmentation de 15 p. 100.* — Proposition de loi de Mme Vermeersch..... p. 775

Sécurité sociale. — *Exclusion du régime général, au titre des salariés, de certaines personnes.* — Proposition de loi de Mme Vermeersch..... p. 775

« *Silicose professionnelle* ». — *Modification du tableau 25 annexé au décret du 31 décembre 1946.* — Proposition de loi de M. Adrien Renard..... p. 776

Trafic des piastres indochinoises. — Proposition de résolution de M. Fonlupt-Esperaber..... p. 778

Prestations familiales agricoles. — *Vote du budget annexe.* — Proposition de résolution de M. Bettencourt..... p. 779

Nomination au titre des caïds des bachadels chefs. — Proposition de loi de M. Ben Tounes..... p. 779

Mines, minières et carrières. — *Modification de l'article 43 de la loi du 21 avril 1810.* — Projet de loi..... p. 779

Statut civil de droit commun des administrés français des territoires sous tutelle du Cameroun et du Togo. — Projet de loi..... p. 780

Accession au statut civil de droit commun de certains citoyens français de statut civil particulier. — Projet de loi.. p. 780

Collectivités locales. — *Amélioration du régime des retraites.* — Proposition de loi de M. Jean-Paul David..... p. 781

Ferrailles. — *Suspension provisoire du droit de douane d'exportation.* — Projet de loi..... p. 782

Enseignement technique. — *Codification de textes législatifs.* — Projet de loi..... p. 782

Caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales. — Proposition de loi de M. Delferre..... p. 783

Fusion des gendarmeries. — *Remise en vigueur de la loi du 24 mai 1951.* — Proposition de loi de M. Rabier..... p. 783

Affaires d'Indochine. — *Création d'une commission de coordination pour l'examen de certains problèmes.* — Avis par M. Pineau..... p. 784

Aide aux producteurs de pommes de terre victimes des calamités atmosphériques. — Proposition de résolution de M. Coudray..... p. 784

Algérie. — *Régime des tutelles et de l'absence en droit musulman.* — Projet de loi..... p. 784

Demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée..... p. 791

Vins de liqueur — *Exonération des surtaxes créées par la loi du 11 juillet 1953.* — Proposition de loi de M. Max Brusset..... p. 791

Diverses dispositions d'ordre financier. — Avis par M. Henri-Louis Grimaud..... p. 792

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Remise de lettres de créance.

Le Président de la République a reçu le mercredi 27 octobre 1954 successivement:

Son Excellence M. le docteur René Jeanty, qui lui a remis les lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Haïti à Paris.

Son Excellence M. Jaime Torres Bodet, qui lui a remis les lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Mexique à Paris.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Ecole nationale d'administration.

Par arrêté du 29 octobre 1954, la démission d'élève de l'école nationale d'administration, présentée par M. Maurice Guenaud, est acceptée à compter du 30 septembre 1954.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Echelonnement indiciaire applicable aux corps des interprètes judiciaires suppléants de la cour d'appel d'Alger.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'intérieur, le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 complété et modifié par le décret n° 49-508 du 14 avril 1949 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime des retraites;

Vu le décret n° 52-1050 du 25 août 1952 portant règlement d'administration publique relatif au statut des interprètes judiciaires de la cour d'appel d'Alger et des juridictions du ressort d'Alger;

Vu le décret n° 54-851 du 30 août 1954 fixant le classement indiciaire des interprètes judiciaires de la cour d'appel d'Alger,

Arrêtent:

Article unique. — L'échelonnement indiciaire applicable aux catégories d'interprètes judiciaires suppléants d'Alger visé par le décret n° 54-851 du 30 août 1954 complétant le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 complété par le décret n° 49-508 du 14 avril 1949 est fixé conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 octobre 1954.

Pour le garde des sceaux,
ministre de la justice, et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ PORTAL.

Le ministre de l'intérieur,

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE NICOLAY.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

GRADES ET EMPLOIS	ÉCHELONS	INDICES
Interprètes judiciaires suppléants de 1re classe.	9e échelon	305
	8e échelon	290
	7e échelon	275
	6e échelon	260
	5e échelon	245
	4e échelon	230
	3e échelon	215
	2e échelon	200
	1er échelon	185
Interprètes judiciaires suppléants de 2e classe.	6e échelon	250
	5e échelon	235
	4e échelon	220
	3e échelon	205
	2e échelon	190
	1er échelon	175
Interprètes judiciaires suppléants de 3e classe.	5e échelon	200
	4e échelon	190
	3e échelon	180
	2e échelon	170
	1er échelon	160

Nomination des membres du secrétariat de la commission du tableau d'avancement des magistrats du parquet.

Par arrêté du 27 octobre 1954, le secrétariat de la commission du tableau d'avancement des magistrats du parquet des cours d'appel et des tribunaux de première instance sera assuré par M. Navelot, sous-directeur du personnel et de la comptabilité, et par M. Mac Aleese, magistrat de la direction du personnel.

Officiers publics et ministériels d'Algérie.

Par arrêté du 27 octobre 1954, M. Cachia (Louis), greffier de la justice de paix à Sétif, est nommé, sur sa demande, en la même qualité, à la justice de paix de Constantine, en remplacement de M. Fourment, qui a été admis à cesser ses fonctions (limite d'âge).

Par arrêté du 27 octobre 1954, M. Bouzar Abdelkader, greffier de la justice de paix de Mansoura, est nommé, sur sa demande, en la même qualité, à la justice de paix d'Oued-Fodda, en remplacement de M. Bontemps, qui a été nommé à Cherchell.

Par arrêté du 27 octobre 1954, M. Houadjeli Abderrahmane, candidat admis au concours ouvert en 1952 pour le recrutement de greffiers en Algérie, est nommé greffier de 6e classe personnelle et affecté en qualité de greffier de chambre au tribunal de première instance de Blida (poste créé).

Par arrêté du 27 octobre 1954, M. Hassen Khodja Kaddour, interprète judiciaire près la justice de paix de Duvivier, est nommé, sur sa demande, en la même qualité, près la justice de paix de Boukanefis, en remplacement de M. Benichou, qui a été nommé à Montagnac.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret du 1er novembre 1954 portant promotion de ministres plénipotentiaires.

Par décret en date du 1er novembre 1954, sont nommés ministres plénipotentiaires de 1re classe, à compter du 1er octobre 1954:

MM. Gueyraud, de Bausse, de Vaucelles, Vyau de Lagarde, de Carbonnel, Lucet, Auboyneau, Cassin, ministres plénipotentiaires de 2e classe, 2e échelon.

Conseillers et secrétaires des affaires étrangères.

Par arrêté du 1er novembre 1954:

Sont promus à la 2e classe des conseillers des affaires étrangères (1er échelon):

(A compter du 8 août 1954.)

MM. Charles-Roux (François), Durand (Bernard), Boutant, Deleau;

(A compter du 15 octobre 1954.)

MM. Duflos, Soutou, Chalon, Trotobas dit Thibault;

(A compter du 1er novembre 1954.)

MM. Lefebvre de Laboulaye, d'Aumale,
secrétaires des affaires étrangères de 1re classe.

Sont promus à la 1re classe des secrétaires des affaires étrangères (1er échelon):

(A compter du 8 août 1954.)

MM. Labry, Zeller, de Camaret, Claudel, de Schonen;

(A compter du 15 octobre 1954.)

MM. Woliner, Alvar de Biaudos de Casteja;

(A compter du 1er novembre 1954.)

M. Rozas,
secrétaires des affaires étrangères de 2e classe.

Sont promus à la 2e classe des secrétaires des affaires étrangères (1er échelon):

(A compter du 8 août 1954.)

MM. Olivier, Le Gourrierec, Chazelle, Roux (Jean-François);

(A compter du 1er novembre 1954.)

M. Van Ghele,
secrétaires des affaires étrangères de 3e classe.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Citations à l'ordre de l'armée aérienne.

Par décision n° 72 en date du 26 octobre 1954, le ministre de la défense nationale et des forces armées cite:

A l'ordre de l'armée aérienne,

Groupe de chasse 1/22 « Saintonge ».
Groupe de chasse 2/22 « Languedoc ».
Groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Groupe de transport 2/63 « Sénégal ».
Groupe de transport 1/64 « Béarn ».
Groupe de transport 2/64 « Anjou ».
Groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Escadrille de liaisons aériennes n° 53.
Escadron de reconnaissance outre-mer n° 80.
Escadrille de reconnaissance 2/19 « Armagnac ».
Compagnie de transmissions « Air » 814.
Détachement C. 119.
Détachement de l'armée de l'air de la garnison de Dien-Bien-Phu.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Par décision n° 75 en date du 26 octobre 1954, le ministre de la défense nationale et des forces armées cite:

A l'ordre de l'armée aérienne.

Venturini (Victor-François), sergent, groupe de chasse 2/21 « Auvergne ».
Freund (René-Michel), lieutenant, groupe de chasse 2/22 « Languedoc ».
Henry (Raymond), sergent, groupe de chasse 2/22 « Languedoc ».
Ferlin (Frédéric-Léon), capitaine, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Dupaigne (Pierre-Alexandre), sous-lieutenant, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Genod (Gilbert-Etienne), sergent, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Barbe (Alain-Georges), lieutenant, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Richard (Sylvain), lieutenant, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Martin (Clovis-Albert), commandant, base aérienne tactique 193.
Lempereur de Saint-Pierre (Xavier-Rémy), sous-lieutenant, escadron de reconnaissance outre-mer n° 80.
Rieutord (André-Marie), lieutenant, escadrille de liaisons aériennes n° 52.
Sicre (Maurice), adjudant, escadrille de liaisons aériennes n° 52.
Fevre (Lucien), sergent-chef, escadrille de liaisons aériennes n° 52.
Laurent (Daniel), sergent-chef, escadrille de liaisons aériennes n° 52.
Dalger (Jean), sergent-chef, escadrille de liaisons aériennes n° 54.
Durand (Michel), sergent, escadrille de liaisons aériennes n° 54.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme, mais elles annulent et remplacent les citations accordées pour les mêmes faits.

Les grades mentionnés sur la présente décision sont ceux détenus par les intéressés lors de l'établissement de la proposition de citation.

Par décision n° 76 en date du 26 octobre 1954, le ministre de la défense nationale et des forces armées cite:

A l'ordre de l'armée aérienne.

Castellano (Jean-Claude-Louis), lieutenant, groupe de chasse 2/21 « Auvergne ».
Delozanne (Edouard-Etienne-Eugène), lieutenant, groupe de chasse 2/21 « Auvergne ».
Van de Weeghe (René-Yves), sous-lieutenant de réserve, groupe de chasse 2/22 « Languedoc ».
Pouche (Jean-Célestin-Victor), adjudant-chef, groupe de chasse 2/22 « Languedoc ».
Lacampagne (Marcel), adjudant-chef, groupe de chasse 2/22 « Languedoc ».
Fornier de Lachaux (Guy-Raymond-Jean), lieutenant, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Mainguy (Charles-Alfred), lieutenant, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Sarazin (Claude-Jacques), sous-lieutenant de réserve, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Luquet de Saint-Germain (Charles-Marie), sergent, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Montegnies (Jean-René), sergent, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Rancon (Pierre), lieutenant, escadrille de reconnaissance 2/19 « Armagnac ».
Rault (Léon-Maxime-Victor), commandant, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Cavenel (Michel-Henri-Emile), lieutenant, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Martin (Lucien-Valéry), sergent-chef, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Colc (Jean-Louis), sergent, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Doussinet (Pierre-Gaston), sergent, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Drapier (Gilbert-Marcel), sergent, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Dabadie (Antoine-Arthur), capitaine, groupe de transport 1/64 « Béarn ».
Mesplie (Gilbert), lieutenant, groupe de transport 1/64 « Béarn ».
Testemale (Théodore), adjudant-chef, groupe de transport 1/64 « Béarn ».
Le Doare (Jacques), sergent-chef, groupe de transport 1/64 « Béarn ».
Barthélemy (Jean), lieutenant, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Meltray (Jacques-Louis), sergent-chef, groupe de transport 2/63 « Sénégal ».
Le Huede (René-Joseph), sergent, groupe de transport 2/63 « Sénégal ».
Trejaut (Christian-Emile), sergent, groupe de transport 2/63 « Sénégal ».
Wambecke (Georges), sergent, groupe de transport 2/63 « Sénégal ».
Jarlon (Jacques), adjudant, groupe de transport 2/64 « Anjou ».
Tison (Francis-Henri), sergent-chef, groupe de transport 2/64 « Anjou ».
Bonnet (Edouard-Paul), sergent, groupe de transport 2/64 « Anjou ».
Quenet (Jean), sergent, groupe de transport 2/64 « Anjou ».
Martin (Renée), convoyeuse de l'air de 2e classe, groupe de transport 2/64 « Anjou ».
Ligay (René-François), sous-lieutenant, escadrille de reconnaissance d'outre-mer n° 80.
Lorillon (Pierre-Roger), capitaine, groupe aérien tactique Sud.
Lagoarde-Segot (Pierre-Christian), lieutenant, groupement aérien tactique Sud.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Les grades mentionnés sur la présente décision sont ceux détenus par les intéressés lors de l'établissement de la proposition de citation.

Par décision n° 77 en date du 26 octobre 1954, le ministre de la défense nationale et des forces armées cite:

A l'ordre de l'armée aérienne.

Beaumont (Jean-Marcel), capitaine, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Gimenes (Pierre), sergent, groupe de transport 1/64 « Béarn ».
Bonfils (Roger), adjudant, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Loucheux (Léon), sergent, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Clément (Pierre-Marie), lieutenant, groupe de transport 2/64 « Anjou ».
Dejestret (Raymond), adjudant, escadrille de liaisons aériennes n° 52.
Delagrange (Philippe), sergent, escadrille de liaisons aériennes n° 52.
Egron (Bernard-Jean), sergent-chef, escadrille de liaisons aériennes n° 53.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme et annulent et remplacent celles accordées pour les mêmes faits.

Les grades mentionnés sur la présente décision sont ceux détenus par les intéressés lors de l'établissement de la proposition de citation.

Additif à la décision n° 48 du 6 avril 1954:

Après:

Sergent de Crevoisier de Vomecourt (Lionel-Jean-Marie), groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».

Ajouter:

Sergent-chef Goguet (Aimé-Paul), groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».

Par décision n° 78 en date du 26 octobre 1954, le ministre de la défense nationale et des forces armées cite:

A l'ordre de l'armée aérienne.

(Régularisation.)

Lapiche (Georges-Louis), capitaine, escadron de reconnaissance d'outre-mer n° 80.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Par décision n° 79 en date du 26 octobre 1954, le ministre de la défense nationale et des forces armées cite:

A l'ordre de l'armée aérienne.

(Régularisation.)

De Bodin de Galembert (Hervé), lieutenant, groupe de chasse 2/22 « Languedoc ».

Albin (Robert), sergent, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».

Bonzon (Claude), sergent, groupe de chasse 1/22 « Saintonge ».

Cabaud (Georges), sergent, groupe de chasse 1/21 « Artois ».

Plantin (René), sergent, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Par décision n° 80 en date du 26 octobre 1954, le ministre de la défense nationale et des forces armées annule la citation à l'ordre de l'armée aérienne accordée au sergent-chef Brangier (Michel) par décision n° 64 en date du 6 août 1954.

Cette citation fait double emploi avec celle accordée à l'intéressé à l'ordre de l'armée aérienne par décret en date du 17 juillet 1951 portant concession de la médaille militaire (services exceptionnels de guerre en Extrême-Orient).

Décret portant promotions dans les réserves de l'armée de terre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 octobre 1954:

RÉSERVES

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Au grade de colonel.

Page 9314, 2e colonne, au lieu de: « Fourchet (Charles-Henri-Georges), état-major 7e région militaire », lire: « Pourchet (Charles-Henri-Georges), état-major 7e région militaire ».

Page 9315, 1re colonne, au lieu de: « Ruhlmann (Joseph-Georges-Raymond), état-major 1re région militaire », lire: « Ruhlmann (Joseph-Georges-Raymond), état-major 9e région militaire ».

Artillerie.

Au grade de chef d'escadron.

Page 9316, 2e colonne, au lieu de: « Dommergue (Robert-Antoine-Marie), division de Constantine », lire: « Domergue (Robert-Antoine-Marie), division de Constantine ».

Train.

Au grade de chef d'escadron.

Page 9316, 2e colonne, au lieu de: « Cambrelin (Etienne-Joseph) », lire: « Cambrelin (Etienne-Joseph), subdivision de Paris ».

Page 9317, 1re colonne, au lieu de: « Drouillard (Jean-Victor), subdivision de Bordeaux », lire: « Dreuillard (Jean-Victor), subdivision de Bordeaux ».

(Le reste sans changement.)

Régies d'avances.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) et le ministre des finances, des affaires économiques et du plan,

Vu l'arrêté du 30 novembre 1949 instituant des régies d'avances dans les centres territoriaux d'administration et de comptabilité, modifié par les arrêtés des 15 mai 1952, 13 décembre 1952, 20 juillet 1953 et 2 avril 1954;

Vu le décret n° 51-135 du 5 février 1951 relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées pour le payement de dépenses ou la perception de recettes imputables au budget de l'Etat, aux budgets annexes, aux budgets des établissements publics nationaux ou aux comptes spéciaux du Trésor, modifié et complété par le décret n° 53-1271 du 24 décembre 1953,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 30 novembre 1949, modifiées par les arrêtés des 15 mai 1952, 13 décembre 1952, 20 juillet 1953 et 2 avril 1954, sont à nouveau modifiées comme suit:

« *Art. 2.* . . . . . .

« Centre territorial d'administration et de comptabilité de Lyon, 20.500.000 F ».

Art. 2. — Le directeur du contrôle, du budget et du contentieux au secrétariat d'Etat aux forces armées (guerre) et le directeur de la comptabilité publique au ministère des finances, des affaires économiques et du plan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 octobre 1954.

Le ministre des finances, des affaires économiques et du plan,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur de la comptabilité publique,

G. DEVAUX.

Pour le secrétaire d'Etat à la guerre et par délégation:

Le directeur du contrôle, du budget et du contentieux,

MILLOT.

Armée de l'air (réserve).

Par décision en date du 23 octobre 1954, l'élève officier de réserve de l'armée de l'air ci-après désigné, ayant satisfait aux examens de fin de cours du peloton d'élèves officiers de réserve, 4e promotion, 2e fraction de la classe 1950, est nommé dans le corps des sous-officiers de réserve du personnel non navigant (spécialistes):

Au grade d'aspirant de réserve.

Rang du 15 septembre 1951 (régularisation).

Spécialité « Télémécanicien ».

Pradère (Jacques-Louis-Emile), né le 22 février 1927.

Tableau de répartition des classes de mobilisation à la date du 10 novembre 1954.

Conformément aux dispositions de la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée et de la loi n° 50-1478 du 30 novembre 1950 portant à dix-huit mois la durée du service militaire actif, le tableau de répartition des classes de mobilisation s'établit comme suit à la date du 10 novembre 1954:

POSITIONS	CLASSE de mobilisation.	DATE DE PASSAGE de la plus jeune classe dans la position.
Disponibilité	1952/3 - 1952/2 1952/1 - 1951 1950/3 - 1950/2	1er novembre 1954.
1re réserve.....	1950/1 à 1933/3	25 octobre 1954.
2e réserve.....	1933/2 à 1927	15 octobre 1954.

Les militaires incorporés dans les armées de mer et de l'air avec la classe 1952 (troisième fraction) en mars, juillet et août 1953 sont passés ou passeront dans la disponibilité aux dates ci-après:

Armée de mer: 3 septembre 1954, 6 janvier 1955.

Armée de l'air: 1er février 1955.

La deuxième fraction de la classe 1926 est libérée définitivement du service militaire à la date du 10 novembre 1954.

Tableau de départ outre-mer du 1er novembre 1954

Dès parution du présent tableau, les chefs de corps et de services devront obligatoirement faire visiter tous les militaires y figurant et régulariser la situation des sous-officiers et hommes de troupe dans les conditions prévues à l'article 20 de l'I. M. n° 18154 TC/BT.L du 28 juin 1951 (*B. O.*, E. M. vol. 323.1). Il est rappelé qu'ils doivent se lier par contrat pour trois années au moins à compter du mois prochain et qu'ils sont désignés en fonction du temps de service qu'il leur reste à accomplir.

Ils adresseront d'urgence, à la direction des troupes coloniales, et pour le 10 novembre 1954 dernier délai, les certificats d'aptitude réglementaires « Etat modèle C » recto et verso. Il en sera de même pour les certificats de visite et de contre-visite des militaires dont l'inaptitude a été constatée.

Dans le cas où ces pièces ne pourraient parvenir au département avant la date précitée, il y aura lieu de faire connaître, par télégramme, le résultat des visites.

Toute erreur qui aurait pu être relevée fera l'objet d'un compte rendu à transmettre dans les moindres délais.

OFFICIERS

A. — Infanterie coloniale.

Colonel.

M. Guennebaud (Pierre), 2 avril 1904, 1re R. M. — 4 mars 1952.

Lieutenants-colonels.

MM.
Ginabat (René), 2 août 1909, 1re R. M. — 18 août 1951.
Guezennec (Paul), 4 juin 1906, commandement en chef des F. F. A. — 29 octobre 1951 (blindé).
Fournier (René), 10 septembre 1910, 1re R. M. — 27 février 1952.
Belliard (Jean), 26 avril 1907, commandement supérieur des troupes du Maroc. — 17 mars 1952.
Naulevade (Eugène), 13 août 1906, commandement supérieur des troupes du Maroc. — 21 mai 1952.
Marot-Lassauzaie (Paul), 22 février 1901, 9e R. M. — 23 mai 1952.
Baudoux (René), 24 juillet 1905, 9e R. M. — 1er août 1952.

Chefs de bataillon.

MM.
Maulbon d'Arbaumont (Jean), 27 avril 1914, 1re R. M. — 30 juin 1952.
Battestini (Paul), 31 janvier 1911, 1re R. M. — 7 juillet 1952.
Lachaume (Lucien), 24 octobre 1904, commandement supérieur des troupes du Maroc. — 12 août 1952.
Tartonne (Paul), 12 décembre 1916, 9e R. M. — 12 août 1952.
Vidal (Jean), 10 mars 1912, 1re R. M. — 13 août 1952.
Dalle (Firmin), 7 juin 1907, commandement supérieur des troupes de Tunisie. — 10 octobre 1952.
Palmier (Marcel), 4 mai 1911, 10e R. M. — 11 novembre 1952.
Gerard (Jules), 10 octobre 1912, 9e R. M. — 13 octobre 1952.
Brun (Henri), 31 mai 1905, 1re R. M. — 16 décembre 1952.
Moulinas (Robert), 31 août 1912, 9e R. M. — 11 juin 1953.
Laurent (Henri), 25 juillet 1910, 9e R. M. — 22 juin 1953.
Chauvet (Robert), 24 juin 1913, 9e R. M. — 25 juin 1954 (hors tour volontaire).

Capitaines.

MM.
Voisard (Jacques), 5 août 1924, 8e R. M. — 31 juillet 1949.
Begue (Pierre), 10 août 1919, 9e R. M. — 10 août 1951.
Bataille (Michel), 2 mars 1925, 4e R. M. — 1er avril 1952.
Reveillard (François), 15 février 1920, 1re R. M. — 9 avril 1952.
Le Pors (Jean), 28 août 1921, 5e R. M. — 9 octobre 1952.
Chevalier (Jacques), 30 novembre 1920, 1re R. M. — 10 novembre 1952.
Bancelin (Jean), 12 août 1923, commandement supérieur des troupes de Tunisie. — 3 juin 1953.
Bourbonnaux (Georges), 25 février 1910, 1re R. M. — 5 juin 1953.
Petit (Gilbert), 12 septembre 1919, 10e R. M. — 9 juin 1953.
Schilling (Joseph), 19 décembre 1919, 1re R. M. — 24 juin 1953.
Thibaudeau (Paul), 18 décembre 1919, commandement supérieur des troupes du Maroc. — 24 juin 1953.
Briswalter (Roger), 6 mai 1918, commandement supérieur des troupes de Tunisie. — 1er juillet 1953.
Bernind (Alexandre), 6 novembre 1920, 10e R. M. — 4 juillet 1953.
Grastes (Jean), 10 juin 1913, 9e R. M. — 6 juillet 1953.
Descle (Hubert), 18 août 1921, 4e R. M. — 14 juillet 1953 (transmissions).
Giraud (Charles), 4 juillet 1909, 9e R. M. — 30 juillet 1953 (volontaire).
Adoue (François), 19 janvier 1919, 9e R. M. — 27 août 1953 (titre SMBC « G. T. »).

Lieutenants.

MM.
Decam (Michel), 30 octobre 1924, commandement en chef des F. F. A. — N'a jamais servi (blindé).
Tartera (Jean), 28 février 1924, commandement en chef des F. F. A. — 30 décembre 1950 (blindé).
Guichard (Jean-Marie), 17 juillet 1924, 4e R. M. — 19 juin 1952.
Belmondo (Emile), 29 avril 1915, commandement en chef des F. F. A. — 25 juin 1952.
Mutel (Michel), 31 mai 1927, 4e R. M. — 9 juillet 1952.
Digy (Roger), 25 décembre 1916, 1re R. M. — 12 septembre 1952.
Szwed (Théophile), 2 décembre 1915, 5e R. M. — 4 juin 1953.
Vaillot (Marcel), 31 mai 1927, commandement supérieur des troupes du Maroc. — 18 juin 1953.
Bonnaire (François), 16 mars 1924, 5e R. M. — 25 juillet 1953 (transmissions).
Richard de Vesvrotte (Adrien), 17 mai 1922, commandement supérieur des troupes du Maroc. — 9 novembre 1953.
Macron (Pierre), 19 novembre 1927, commandement en chef des F. F. A. — 13 novembre 1953.
Babineau (André), 22 novembre 1918, 10e R. M. — 4 décembre 1953.
Combret (Robert), 24 mars 1926, 9e R. M. — 11 janvier 1954.
Saves (André), 5 décembre 1910, 5e R. M. — 25 janvier 1954.
Goursaud (Roger), 26 décembre 1919, 9e R. M. — 1er janvier 1954.
Melhem (Georges), 10 janvier 1910, 9e R. M. — 3 février 1954.
Le Berre (Corentin), 9 janvier 1920, commandement en chef des F. F. A. — 3 février 1954.
Moreau (Henri), 17 janvier 1918, commandement en chef des F. F. A. — 7 février 1954.
Boyer (Georges), 26 novembre 1925, 9e R. M. — 7 février 1954.
Aubry (Jean), 5 septembre 1918, 1re R. M. — 22 février 1954.
Marien (Albert), 24 juin 1922, 1re R. M. — 14 mars 1954.
Doutres (Camille), 13 novembre 1915, 5e R. M. — 19 mars 1954.

B. — Artillerie coloniale.

Colonel.

M. Lexpert (Joseph), 28 décembre 1907, 5e R. M. — 18 mars 1953.

Chefs d'escadron.

MM.
Alzieu (Jean), 31 décembre 1909, 9e R. M. — 12 juillet 1948.
Meiffre (Jean), 18 avril 1908, 1re R. M. — 23 octobre 1952.
Gouachon (Jean), 30 novembre 1908, 9e R. M. — 22 décembre 1952.
Goube (Jules), 4 janvier 1905, commandement supérieur des troupes de Tunisie. — 20 février 1953.

Capitaines.

MM.
Lergenmuller (Jean), 11 mars 1923, 1re R. M. — 2 juillet 1952.
Hery (Jacques), 19 septembre 1920, 5e R. M. — 4 juin 1953.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.
Bruyère (Paul), 20 juillet 1927, commandement supérieur des troupes de Tunisie. — N'a jamais servi.
Guibert (Michel), 3 décembre 1928, 1re R. M. — N'a jamais servi.
Plateaux (André), 14 octobre 1927, 3e R. M. — N'a jamais servi.
Roblin (Robert), 2 juin 1927, 5e R. M. — N'a jamais servi.
Rogeon (Jacques), 8 septembre 1920, 5e R. M. — 27 février 1946.
Rodier (Jean), 5 décembre 1927, 6e R. M. — 4 juillet 1947.
Bernard (André), 5 juin 1925, 5e R. M. — 2 octobre 1948.
Fray (Claude), 17 août 1928, 6e R. M. — 11 juin 1950.
Ribaud (Jean), 4 avril 1927, commandement supérieur des troupes de Tunisie. — 9 février 1951.
Guercy (Clément), 28 février 1928, 5e R. M. — 9 septembre 1951.
Danquigny (André), 15 décembre 1924, 4e R. M. — 26 juin 1952.
Olleris (Xavier), 12 septembre 1927, 3e R. M. — 17 mars 1953 (méhariste).
Hellegouarch (Adolphe), 10 juin 1923, commandement en chef des F. F. A. — 20 mars 1953.
Pauchon (André), 10 février 1927, 1re R. M. — 23 mars 1953.
Graneguy (Jean), 17 décembre 1916, 1re R. M. — 5 avril 1953.

C. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

a) Comptables

Sous-lieutenant.

M. Perrin (Emile), 1er novembre 1925, 1re R. M. — 24 novembre 1949.

b) Autos-chars

Lieutenant-colonel.

M. Quefféulou (Claude), 13 mars 1907, 1re R. M. — 28 juillet 1953.

c) Conducteurs de travaux

Capitaine.

M. Collignon (Louis), 24 août 1911, 9e R. M. — 6 août 1953.

Lieutenants.

MM.
Guelfas (Jean), 15 juillet 1913, 9e R. M. — 28 juillet 1953.
Debaudus (Gérard), 3 décembre 1918, 5e R. M., 31 août 1953.

D. — **Intendance coloniale.**

a) Fonctionnaires

Intendant militaire de 1re classe.

M. Boulinguez (Paul), 3 juillet 1905, 10e R. M. — 14 mai 1953.

Intendant militaire de 2e classe.

M. Boy (Jean), 14 mars 1906, 4e R. M. — 14 mai 1953.

b) Officiers d'administration

Lieutenants-colonels.

MM.
Bidaux (Pierre), 13 novembre 1900, 9e R. M. — 17 octobre 1948.
Gianelli (Pascal), 10 juillet 1901, 8e R. M. — 14 avril 1952.

Capitaine.

M. Luton (Robert), 19 novembre 1910, 1re R. M. — 13 avril 1952.

Lieutenants.

MM.
Carol (Maurice), 7 octobre 1919, 1re R. M. — 19 mai 1953.
Jolly (Georges), 29 avril 1924, 1re R. M. — 8 juillet 1954 (hors tour volontaire).

E. — **Chancellerie coloniale.**

Capitaines.

MM.
Pinsard (Albert), 15 novembre 1909, 1re R. M. — 25 juin 1952.
Santoni (Philippe), 8 juin 1906, 9e R. M. — 13 novembre 1953.

Lieutenants.

MM.
Lubespere (Paul), 22 janvier 1917, 1re R. M. — 19 septembre 1951.
Le Bris (Pierre), 16 juillet 1913, 1re R. M. — 26 avril 1953.
Orsini (Marc), 1er janvier 1908, 1re R. M. — 31 mai 1953.

F. — **Adjoints administratifs des corps de troupe coloniaux.**

Lieutenants.

MM.
Bellevy (Jacques), 26 juillet 1913, commandement supérieur des troupes du Maroc, — 22 décembre 1951.
Geoffroy (Raymond), 23 octobre 1909, 5e R. M. — 27 août 1952.
Germy (Elie), 12 mai 1907, 5e R. M. — 30 mai 1953.
Courault (Marcel), 25 mars 1916, 1re R. M. — 24 juin 1953.

G. — **Service de santé colonial.**

a) Médecins

Lieutenants-colonels.

MM.
Berte (Eugène), 13 juillet 1908, 9e R. M. — 6 juillet 1953.
Asselot (Robert), 14 août 1906, commandement en chef des F. F. A. — 15 février 1954.

Commandants.

MM.
Aleonard (Jean), 16 janvier 1910, 4e R. M. — 2 mai 1953.
O'Connor (Henri), 19 août 1914, 9e R. M. — 8 novembre 1953.
Braichotte (Raymond), 25 janvier 1913, 9e R. M. — 13 novembre 1953.
Boulesteix (Jean), 3 mai 1913, 5e R. M. — 26 novembre 1953.

Capitaines.

MM.
Heckenroth (François), 5 janvier 1922, 9e R. M. — 8 novembre 1953.
Bry (Camille), 18 janvier 1920, 1re R. M. — 12 novembre 1953.
Pollet (Daniel), 25 août 1924, 9e R. M. — 20 novembre 1953.
Chastel (François), 8 octobre 1925, 1re R. M. — 23 novembre 1953.
Bertrand (Georges), 21 avril 1925, 5e R. M. — 23 novembre 1953.
Hervé (Yves), 26 janvier 1925, 1re R. M. — 4 décembre 1953.
Prince (Jean), 21 juillet 1916, 5e R. M. — 4 février 1954.
Cassou (Henri), 18 octobre 1916, 6e R. M. — 17 février 1954.

b) Officiers d'administration

Capitaine.

M. Bergeon (Charles), 31 octobre 1914, 1re R. M. — 8 juillet 1953.

Lieutenant.

M. Giacomotto (Henri), 4 mai 1912, 9e R. M. — 26 juin 1953.

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

RELIQUAT DU TABLEAU DE DEPART OUTRE-MER DU 1er JUILLET 1954

Infanterie coloniale.

Adjudant.

Maeder (René), 9 décembre 1925, Tunisie, B. S. d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.

Sergents-majors et sergents-chefs.

Aga (Célin-Victor), 21 octobre 1923, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Blain (Léon), 8 janvier 1917, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Desvergnes (René), 1er avril 1925, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Dufau (Jean-Baptiste), 16 juillet 1916, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Frandgie (Selini-Fouad), né en 1922, Tunisie, C. A. T. 2 comptabilité. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Guerrieri (Charles), 11 mai 1924, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Guyau (Albert), 12 janvier 1927, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Le Feuvre (Yves), 17 juillet 1927, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Leveneur (Franco), 19 octobre 1917, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Peretti (Paul), 7 janvier 1923, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Thomazeau (Hubert), 13 mai 1922, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.

Sergents.

Deuve (Michel), 17 septembre 1933, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Franchi (Jean-Pierre), 1er octobre 1933, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme, C. I. A. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Maniez (Jean-Claude), 16 septembre 1934, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Micon (Gabriel), 6 septembre 1931, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Garnier (Gabriel), 6 décembre 1924, Tunisie, B. E. d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Albertini (Jacques), 13 mai 1929, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Bizien (Raymond), 20 mars 1926, Tunisie, B. E. d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Bouko (Robert), 28 octobre 1931, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Borel (René), 26 octobre 1924, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Giovanni (Joseph), 9 janvier 1931, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Joubert (Maxime), 28 août 1924, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Tual (Alphonse), 29 octobre 1925, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Blot (Gérard), 16 mai 1929, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Lesniak (Jean), 20 janvier 1929, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Battut (Julien), 8 octobre 1923, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Leunuque (Fulbert), 12 novembre 1928, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Simon (Raymond), 27 janvier 1920, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.

Dono (Roger), 7 janvier 1928, Tunisie, non certifié. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Ricordi (Hyacinthe), 9 décembre 1931, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme, C. I. A. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Binet (René), 20 février 1921, Tunisie, C. A. T. 2 comptabilité. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Ledeworowski (Antoine), 28 mars 1928, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Beovardi (Augustin), 20 septembre 1926, Tunisie, non certifié. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.

TABLEAU DE DEPART OUTRE-MER DU 1er NOVEMBRE 1954

A. — **Infanterie coloniale.**

Adjudants-chefs.

Valmbois (Albert), 19 novembre 1921, 9e R. M., B. S. d'arme. — 3 juin 1952.
Boutin (Gabriel), 27 janvier 1922, 1re R. M., B. S. d'arme. — 13 juin 1952.
Boutonnet (Georges), 28 octobre 1920, 5e R. M., B. E. d'arme. — 29 mars 1953.
Dumanois (Bernard), 31 mai 1919, 8e R. M., B. E. de comptabilité. — 13 mai 1953.
Gagneux (Auguste), 10 décembre 1918, Tunisie, B. S. d'arme. — 24 septembre 1953.
Mazzoni (Mathieu), 17 août 1919, Maroc, B. C. S. — 25 septembre 1953.
Bazzali (Dominique), 15 septembre 1915, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 12 octobre 1953.
Cristelli (Georges), 13 janvier 1923, 9e R. M., B. E. d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.

Adjudants.

Delplace (Christian), 11 juin 1925, 1re R. M., B. E. d'arme. — 7 avril 1952.
Marot (Clément), 15 mars 1920, 5e R. M., B. E. d'arme. — 2 janvier 1953
Herbillon (Gaston), 12 novembre 1926, 5e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 3 février 1953.
Lemeur (Guy), 13 octobre 1923, 3e R. M., B. E. d'arme. — 5 avril 1953.
Blanc (Pierre), 6 août 1925, Maroc, B. S. d'arme. — 3 mai 1953.
Sumala (François), 9 mars 1919, Maroc, B. E. d'arme. — 14 septembre 1953.
Monpeyssin (Louis), 23 janvier 1923, 5e R. M., B. S. d'arme. — 29 septembre 1953.
Boules (Jean-Louis), 4 décembre 1919, Tunisie, B. C. S. (méhariste). — 5 décembre 1953.
Fournie (Louis), 15 avril 1914, 9e R. M., B. S. d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Lasserre (Florentin), 6 janvier 1926, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.

Sergents-majors et sergents-chefs.

Mattei (Jean), 20 janvier 1916, T. O. A., C. A. T. 2 comptabilité. — 1er mars 1950.
Pennarun (Robert), 9 décembre 1925, 9e R. M., B. E. d'arme. — 25 mai 1951.
Ginovart (André), 10 octobre 1924, 9e R. M., B. E. comptabilité. — 4 juin 1952.
Borderie (André), 5 octobre 1923, 5e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 26 juin 1952.
Fabre (Henri), 13 novembre 1923, 9e R. M., B. E. comptabilité. — 9 novembre 1952.
Lafitte (Jean), 13 janvier 1925, T. O. A., C. A. T. 2 d'arme, C. I. A. — 9 novembre 1952.
Augereau (Albert), 9 décembre 1926, Maroc, B. E. d'arme. — 16 décembre 1952.
Dupont (Henri), 9 avril 1926, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 22 décembre 1952.
Brionne (François), 1er novembre 1929, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 2 janvier 1953.
Joukhdoum Ahmed, 14 mars 1923, 1re R. M. C. A. T. 2 auto-char. — 2 janvier 1953.
Malou (Thiburce), 4 décembre 1920, 1re R. M., B. E. d'arme. — 2 janvier 1953.
Le Floch (Mathurin), 3 juin 1923, T. O. A., C. A. T. 2 d'arme, C. I. A. — 6 janvier 1953.
Lamiable (Roland), 19 octobre 1924, Maroc, B. E. de chiffreur. — 9 janvier 1953.
Fuller (Francis), 26 janvier 1920, 1re R. M. C. A. T. 2 d'arme. — 3 février 1953.
Muller (Lucien), 11 juillet 1924, 9e R. M., B. E. comptabilité. — 3 février 1953.
Bost (Robert), 7 mars 1926, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 8 février 1953.
Depalemaker (Henri), 11 décembre 1925, 3e R. M., B. E. d'arme. — 8 février 1953.
Lavaux (Camille), 19 mars 1922, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 11 février 1953.
Galet (Constant), 20 décembre 1922, 1re R. M., B. E. d'arme. — 18 février 1953.
Thiolliere (Maurice), 3 mars 1919, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 18 février 1953.
Begue (Jean), 24 janvier 1925, Tunisie, B. E. d'arme. — 19 février 1953.
Matignon (Albert), 17 novembre 1928, Maroc, B. S. comptabilité. — 6 mars 1953.
Mitsch (Pierre), 6 mai 1921, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme, C. I. A. — 6 mars 1953 (méhariste).
Freshard (Henri), 3 avril 1920, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 20 mars 1953.
Helby (Frédéric), 13 mai 1920, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 23 mars 1953.
Thomas (René), 9 juin 1919, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 23 mars 1953.
Sabalette (Pierre), 1er mars 1921, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 14 avril 1953.
Pinel (René), 18 décembre 1923, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme, C. I. A. — 20 avril 1953.
Larignon (André), 4 décembre 1924, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 21 avril 1953 (méhariste).
Jambon (Joseph), 23 octobre 1924, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 20 mai 1953 (méhariste).
Barbe (Charles), 1er juillet 1921, Maroc, C. A. T. 2 comptabilité. — 22 mai 1953.
Plante (Jean), 18 mars 1920, Maroc, B. E. d'arme. — 8 septembre 1953.
Glacon (Ernest), 3 décembre 1918, Maroc, B. E. d'arme. — 14 septembre 1953.
Balland (Henri), 7 février 1928, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — 25 septembre 1953.
Casimir (Régis), 25 mars 1925, Tunisie, C. A. T. 2 comptabilité. — 25 septembre 1953.
Lobit (Michel), 3 mai 1928, Maroc, C. A. T. 2 d'arme, C. I. A. — 25 septembre 1953.
Jourdain (Arsène), 30 octobre 1916, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 26 septembre 1953.
Salmon (Yves), 27 octobre 1927, 9e R. M., B. S. d'arme. — 29 septembre 1953.
Giorgi (Charles), 21 mai 1921, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 2 octobre 1953.
Orsini (Quilicus), 22 juillet 1926, 1re R. M., B. C. S. — 2 octobre 1953.
Nocus (Louis), 26 décembre 1924, Maroc, B. E. d'arme. — 8 octobre 1953.
Ratsimanohatra (Albert), 8 juin 1917, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 9 octobre 1953.
Jumel (Raoul), 30 mai 1925, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 12 octobre 1953.
Breschi (Valentin), 31 janvier 1918, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 13 octobre 1953.
Inizan (Jean), 25 octobre 1924, 1re R. M., B. E. d'arme. — 20 octobre 1953.
Garceau (André), 19 mars 1920, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 26 octobre 1953.
Pousaibet (Félix), 2 juillet 1927, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 13 janvier 1954 (méhariste).
Aubry (René), 8 janvier 1923, 10e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Gonin (René), 11 août 1925, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Huberson (Paul), 27 janvier 1928, Maroc, C. A. T. 2 d'arme, C. I. A. — Volontaire pour servir hors tour en E. O.
Launois (Pierre), 15 mai 1928, 1re R. M., B. E. de chiffreur. — Volontaire pour servir hors tour en Extrême-Orient.
Plunian (Paul), 14 août 1918, 9e R. M., B. S. des transmissions exploitation radio. — Volontaire pour servir hors tour en Extrême-Orient.

Sergents.

Antonini (Jean), 10 juin 1933, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — N'a jamais servi.
Barthelemy (Léon), 2 août 1932, Tunisie, non certifié. — N'a jamais servi.
Bert (Maurice), 22 janvier 1936, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — N'a jamais servi.
Delhomme (Jean), 21 août 1935, T. O. A., C. A. T. 2 d'arme, C. I. A. — N'a jamais servi.
De La Fournière (Michel), 6 février 1934, Maroc, C. A. T. 2 d'arme, C. I. A. — N'a jamais servi.

Guillon (Robert), 2 octobre 1932, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — N'a jamais servi.
Jacq (Raymond), 20 février 1935, 4e R. M. (Ecoles), C. A. T. 2 d'arme, 251 trans. — N'a jamais servi.
Laine (Jacques), 31 octobre 1933, Maroc, C. A. T. 2 d'arme, C. I. A. — N'a jamais servi.
Le Balier (André), 9 août 1934, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — N'a jamais servi.
Menard (Marcel), 24 décembre 1934, Maroc, C. A. T. 2 d'arme, C. I. A. — N'a jamais servi.
Moreau (Guy), 9 juillet 1933, Maroc, C. A. T. 2 d'arme, C. I. A. — N'a jamais servi.
De Mullot de Vielenaut (Hubert), 18 juillet 1933, T. O. A., C. A. T. 2 d'arme. — N'a jamais servi.
Rakotoarimanana (Jeannot), 3 avril 1932, 4e R. M. (Ecoles), 211-221 trans. — N'a jamais servi.
Vincensini (Jean-Jacques), 15 avril 1932, 1re R. M., B. E. d'arme (service géographique). — N'a jamais servi.
Duriez (André), 9 septembre 1929, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme, — 2 août 1952.
Clair (Charles), 2 janvier 1931, 9e R. M., B. E. d'arme. — 25 octobre 1952.
Leydier (Paul), 18 novembre 1923, 1re R. M., B. E. d'arme. — 14 décembre 1952.
Hoarau (Ariste), 14 février 1921, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 19 janvier 1953.
Petitjean (Marcel), 25 novembre 1927, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 23 janvier 1953.
Berthezene (Gabriel), 10 août 1927, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 30 janvier 1953.
Lefevre (André), 2 mars 1924, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 1er février 1953.
Alvarez (Joseph), 15 juillet 1925, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 3 février 1953.
Bazille (Julien), 30 janvier 1925, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme, B. 1 armurier. — 3 février 1953.
Jean-Marie (Kléber), 19 mai 1925, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 3 février 1953.
Lassieur (Henri), 12 février 1927, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 3 février 1953.
Lazaro (Emilien), 4 mars 1919, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 3 février 1953.
Mages (Aka), en 1926, 1re R. M., 251 trans. — 3 février 1953.
Miletti (Félix), 23 juin 1927, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 3 février 1953.
Normand (Louis), 15 juin 1928, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 3 février 1953.
Soliguera (René), 28 janvier 1928, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 3 février 1953.
Sy (Amath), 21 mai 1928, 1re R. M., C. A. T. 2 comptabilité. — 6 février 1953.
Seigneur (André), 8 août 1924, 9e R. M., C. A. T. 2 trans. — 8 février 1953.
Bars (François), 31 octobre 1926, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 11 février 1953.
Decraemer (Eugène), 18 mars 1920, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 11 février 1953.
Duffit (Jean), 10 mars 1922, T. O. A., C. A. T. 2 d'arme. — 11 février 1953.
Dupuy (André), 2 octobre 1929, Tunisie, B. E. d'arme. — 11 février 1953.
Sans (Joseph), 29 juin 1924, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 11 février 1953.
Valet (Gilbert), 2 décembre 1922, 9e R. M., C. A. T. 1 d'arme. — 11 février 1953.
Buisson (Georges), 26 novembre 1926, T. O. A., C. A. T. 2 d'arme. — 18 février 1953.
Magdelonnette (Jean), 31 mai 1926, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 18 février 1953.
Vannier (Bernard), 21 décembre 1920, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 18 février 1953.
Vlody (Roger), 23 mai 1926, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 21 février 1953.
Gibault (Raymond), 18 octobre 1923, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — 25 février 1953.
Magnon (Georges), 3 avril 1931, 9e R. M., C. A. T. 1 d'arme. — 25 février 1953.
Ringenbach (Jean-Jacques), 26-11-1928, T. O. A., C. A. T. 2 d'arme. — 25 février 1953.
Coquelet (Robert), 27 juin 1930, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 4 mars 1953.
Ardin (Adolphe), 11 février 1921, 5e R. M., 131 trans. — 6 mars 1953.
Bouhier (Lucien), 8 janvier 1924, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — C. I. A. — 6 mars 1593.
Charles (Honoré), 26 mars 1926, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 6 mars 1953.
Dehouck (Jean-Marie), 22 octobre 1931, 1re R. M., 251 trans., C. A. T. 2 d'arme. — 6 mars 1953.
El Zahri (Georges), en 1918, 9e R. M., C. A. T, 2 d'arme. — 6 mars 1953.
Ledieu (Maurice), 25 février 1925, Maroc, C. A. T. 2, d'arme. — 6 mars 1953.
Ledworowski (Boulislav), 29 mars 1920, 5e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 6 mars 1953.
Nadaud (Rémy), 20 novembre 1925, 1re R. M., non certifié. — 6 mars 1953.
Souchet (Marcel), 23 septembre 1922, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 6 mars 1953.
Tille (Jean), 2 mars 1924, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 6 mars 1953.
Hansz (Louis), 9 décembre 1924, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 15 mars 1953.
Genay (Marc), 27 décembre 1927, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — C. I. A. — 15 mars 1953.
Delaval (Emile), 18 décembre 1923, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 16 mars 1953.
Alphonse (Ange), 20 octobre 1926, Maroc, 151-251 trans. — 20 mars 1953.
Bernez (André), 19 juillet 1928, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 20 mars 1953.
Bosset (Gaston), 26 novembre 1930, 9e R. M., B. S. d'arme. — 20 mars 1953.
Rinaldi (François), 10 janvier 1926, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 20 mars 1953.
Bondon (Guy), 17 septembre 1927, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 23 mars 1953.
Cornevin (Marcel), 15 mai 1924, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 23 mars 1953.
Debusschere (René), 22 octobre 1926, 1re R. M., C. A. T. 2 trans. — 23 mars 1953.
François (René), 12 août 1925, T. O. A., C. A. T. 2 trans. — 23 mars 1953.
Ganivet (Jacques), 15 février 1917, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 23 mars 1953.
Marnat (Henri), 13 juin 1927, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 23 mars 1953.
Rene (Charles), 29 avril 1931, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 23 mars 1953.
Thomas (Roger), 29 juillet 1929, 1re R. M., 293 trans. — 23 mars 1953.
Marcellesi (Antoine), 1er janvier 1919, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 29 mars 1953.
Meyniel (Henri), 26 janvier 1927, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — 29 mars 1953.
Rolland (Edmond), 3 août 1923, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — C. I. A. — 29 mars 1953.
Tardieu (Gaston), 28 avril 1929, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 29 mars 1953.
Delestre (Gilbert), 22 décembre 1930, 1re R. M., C. A. T. 2 autochars. — 1er février 1954.
Martel (Jean), 27 juillet 1924, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E.-O.
Espagnet (Henri), 2 décembre 1925, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E.-O.
Couteau (Jean), 20 septembre 1926, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E.-O.
Gaspard (Louis), 14 novembre 1917, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servire hors tour en E.-O.
Berthe (Michel), 17 décembre 1913, Maroc, C. A. T. 2 chancellerie. — Volontaire pour servir hors tour en E.-O.
Maugin (Jean), 22 août 1928, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E.-O.
Panvert (Gilbert), 9 mars 1930, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E.-O.
Lemaitre (Daniel), 22 mai 1930, 9e R. M., C. A. T. 1 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E.-O.
Mosa (Victor), 20 septembre 1928, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E.-O.
Bocquin (Yves), 17 novembre 1931, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E.-O.
Berclaz (Robert), 22 octobre 1931, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en E.-O.

B. — Musiciens.

Adjudants.

Malric (Claude), 15 février 1927, Tunisie, B. S. chef de fanfare. — N'a jamais servi.
Blanc (Paul), 22 octobre 1914, 5e R. M., B. S. chef de fanfare. — N'a jamais servi.

Sergents-chefs.

Beaussart (Edmond), 13 octobre 1921, 5e R. M., B. E. sous-chef de fanfare. — 12 août 1953.
Loudevig (Roger), 19 avril 1918, 1er R. M. (écoles), B. E. sous-chef de fanfare. — 2 octobre 1953.

Sergents.

Marchand (Emile), 29 décembre 1924, T. O. A., C. A. T. 2 musicien. — N'a jamais servi.
Villette (André), 23 août 1917, 5e R. M., C. A. T. 2 musicien. — N'a jamais servi.

HOMMES DE TROUPE

Caporaux.

Billot (François), 31 mars 1931, 1re R. M., C. A. T. 2 musicien. — N'a jamais servi.
Honore (Sosthène), 7 décembre 1924, 9e R. M., C. A. T. 2 musicien. — N'a jamais servi.
Manson (Jean), 4 avril 1929, 9e R. M., C. A. T. 1 musicien. — N'a jamais servi.

Soldats.

Barthula (Georges), 11 juin 1931, 1re R. M., musicien titulaire. — N'a jamais servi.
Hue (Daniel), 22 novembre 1931, 1re R. M., musicien titulaire. — N'a jamais servi.

C. — Clairons.

Adjudant.

Caudin (Lucien), 6 juin 1915, 9e R. M., B. E. tambour-major. — 23 juillet 1951.

Sergent-chef.

Quinton (Joseph), 14 janvier 1921, Maroc, C. A. T. 2 clairon. — 31 mars 1951.

Sergent.

Richonnet (Rémy), 7 avril 1929, 1re R. M., C. A. T. 2 clairon — N'a jamais servi.

HOMMES DE TROUPE

Caporal-chef.

Decarpentry (Lucien), 15 février 1928, 5e R. M., C. A. T. 1 clairon. — N'a jamais servi.

Soldats.

Porteboeuf (André), 25 avril 1932, 1re R. M., C. A. T. 1 clairon. — N'a jamais servi.
Akakpo (Emmanuel), en 1928, 1re R. M., C. A. T. 1 clairon. — 23 novembre 1952.

D. — Spécialistes blindés coloniaux.

Adjudants-chefs.

Roussel (Jean), 14 janvier 1917, T. O. A., B. S. de l'arme blindée. — 12 mai 1953.
Jullien (Laurent), 14 août 1917, T. O. A., B. S. de l'arme blindée. — 29 août 1953.

Adjudant.

Le Ray (Jacques), 15 décembre 1919, T. O. A., B. S. de l'arme blindée. — 29 août 1953.

Sergent-major et sergents-chefs.

Breton (Antoine, 30 octobre 1925, T. O. A., B. E. de l'arme blindée. — 20 avril 1953.
Thomas (André), 9 avril 1925, T. O. A., C. A. T. 2 de l'arme blindée, C. I. A. — 23 avril 1953.
Brevet (Louis), 6 septembre 1920, T. O. A., B. E. de comptabilité. — 29 mai 1953.
Pointaire (Jean), 11 novembre 1928, T. O. A., B. S. de l'arme blindée. — 8 juin 1953.
Robert (Yves), 8 septembre 1924, T. O. A., B. E. de l'arme blindée. — 23 juin 1953.
Gaillard (Georges), 26 novembre 1925, T. O. A., B. E. de l'arme blindée. — 27 juin 1953.
Dupouy (Guy), 13 novembre 1924, T. O. A., B. E. de l'arme blindée. — 8 juillet 1953.

Sergents.

Aucouturier (Claude), 20 février 1932, T. O. A., C. A. T. 2 de l'arme blindée. — N'a jamais servi.
Bigeard (Edouard), 16 mars 1930, T. O. A., C. A. T. 2 auto-chars. — N'a jamais servi.
Gaillaud (Henri), 23 décembre 1927, T. O. A., C. A. T. 2 de comptabilité. — N'a jamais servi.
Olive (André), 19 août 1932, T. O. A., C. A. T. 2 de l'arme blindée. — Volontaire pour servir hors tour en Extrême-Orient.
Le Monze (Corentin), 5 décembre 1922, T. O. A., C. A. T. 2 de l'arme blindée. — Volontaire pour servir hors tour en Extrême-Orient.
Friant (Maurice), 6 mars 1922, T. O. A., C. A. T. 2 d'infirmier. — Volontaire pour servir hors tour en Extrême-Orient.
Petit (Daniel), 18 décembre 1928, T. O. A., C. A. T. 1 de l'arme blindée. — Volontaire pour servir hors tour en Extrême-Orient.
Rosset (Emile), 13 octobre 1926, T. O. A., C. A. T. 1 de l'arme blindée. — Volontaire pour servir hors tour en Extrême-Orient.
Franqueville (Pierre), 17 octobre 1925, T. O. A., C. A. T. 2 d'infirmier. — Volontaire pour servir hors tour en Extrême-Orient.
Noujarede (Jean), 16 février 1926, T. O. A., C. A. T. 2 de l'arme blindée. — Volontaire pour servir hors tour en Extrême-Orient.

E. — Télégraphistes coloniaux.

Adjudants-chefs.

Collet (André), 18 novembre 1919, 1re R. M., B. E. centre transmissions, C. I. A. — 14 avril 1953.
Huillet (Jean), 7 février 1919, 9e R. M., B. E. exploitation radio, C. I. A. — 12 mai 1953.

Adjudant.

Moschetti (Norbert), 24 juin 1922, 1re R. M., B. S. chiffreur. — Volontaire pour servir hors tour en Extrême-Orient.

Sergents-chefs.

Coucouroux (Robert), 10 octobre 1919, 5e R. M., 221/T., C. A. T. 2 trans. — 31 décembre 1952.
Rouaides (Fernand), 17 mai 1928, 1re R. M., B. E. chiffreur. — 6 mars 1953.
Boutrois (Jean), 20 mai 1926, 5e R. M., B. E. centre transmissions, C. I. A. — 14 avril 1953.
Audren (Eugène), 5 novembre 1919, 1re R. M., 233-293/T., C. A. T. 2 trans., C. I. A. — 18 mai 1953.
Leroy (Jean-Pierre), 29 août 1925, 1re R. M., B. E. exploitation radio, C. I. A. — 20 mai 1953.
Gerard (Michel), 22 juin 1924, 1re R. M., B. E. exploitation radio, C. I. A. — 3 juillet 1953.
Faubert (François), 6 juillet 1920, Tunisie, 221 trans. — Volontaire pour servir hors tour en Extrême-Orient.

Sergents.

Faure (Julien), 18 février 1930, Tunisie, C. A. T. 2 trans. — 12 septembre 1952.
Voisin (Guy), 5 août 1922, Tunisie, 221/T., C. A. T. 2 trans. — 26 septembre 1952.
Cluzeland (Raymond), 7 juillet 1925, 1re R. M., 251/T., C. A. T. 2 trans., C. I. A. — 26 mars 1953.
Buschaud (Claude), 25 septembre 1925, 1er R. M. (écoles), 251/T., C. A. T. 2 trans., C. I. A. — 5 avril 1953.
Casalis (Jean-Marie), 20 mars 1923, 1er R. M. (écoles), B. E. exploitation radio. — 5 mai 1953.
Bellemare (Edouard), 25 novembre 1927, 1er R. M. (écoles), 251/T., C. A. T. 2 trans., C. I. A. — 13 mai 1953.
Eponville (Jacques), 1er août 1922, 1er R. M. (écoles), 211/T., C. A. T. 2 trans., C. I. A. — 13 mai 1953.
Fontaine (Rosaire), 31 octobre 1926, 1er R. M. (écoles), 251/T., C. A. T. 2 trans. — 13 mai 1953.
Vignolle (Jean), 24 novembre 1920, 1re R. M., 221/T., C. A. T. 2 trans., C. I. A. — 13 juillet 1953.
Denis (René), 25 mai 1924, 9e R. M., 112, 131, 211/T., C. A. T. 2 trans. — Volontaire pour servir hors tour en Extrême-Orient.
Delaunay (Maurice), 23 mars 1926, 1re R. M., 213, 313 trans. — Volontaire pour servir hors tour en Extrême-Orient.

F. — Artillerie coloniale.

Adjudant-chef.

Eugène (Godefroy), 8 novembre 1914, 1re R. M., B. E. d'arme. — 24 janvier 1951.

Adjudants.

Rochefort (Jean), 6 septembre 1924, 3e R. M., B. S. d'arme. — 23 juin 1952.
Negroni (Charles), 8 août 1920, 1re R. M., B. E. d'arme. — 23 mars 1953.

Poirson (André), 21 novembre 1922, Maroc, B. S. d'arme. — 29 mars 1953.
Schmitt (Edouard), 26 décembre 1921, Maroc, B. E. d'arme. — 25 avril 1953.
Le Honzec (René), 24 décembre 1924, Tunisie, B. E. d'arme. — 25 mai 1953.
Castiblanque (René), 18 mai 1921, 1re R. M., B. E. comptabilité. — 15 janvier 1954.

Maréchaux des logis-majors et maréchaux des logis chefs.

Chobriat (Louis), 12 mai 1914, T. O. A., brevet fusilier de l'air. — N'a jamais servi.
Jaubert (Joseph), 6 juin 1924, 5e R. M., B. E. d'arme. — 27 juillet 1952.
Patrouillault (Roland), 27 novembre 1922, 5e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 27 juillet 1952.
Black (Arthur), 5 janvier 1921, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 26 janvier 1953.
Perret (Maurice), 22 novembre 1926, 5e R. M., B. E. d'arme. — 25 février 1953.
Bein (Amédée), 1er mai 1922, 5e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 4 mars 1953.
Grosjean (Lucien), 25 janvier 1921, 1re R. M., B. E. auto. — 29 mars 1953.
Touya (René), 15 octobre 1926, 9e R. M., B. S. d'arme. — 6 juillet 1953.
Iefoi (Honorat), 2 janvier 1926, 1re R. M., B. E. comptabilité. — 23 décembre 1953.
Van Der Zyppe (Jacques), 24 avril 1928, Maroc, C. A. T. 2 d'arme. — 25 février 1954.
Lecourtois (Roger), 14 juin 1919, Tunisie, B. E. d'arme. — 14 mars 1954.
De Saint-Blancard (Maximilien), 17 août 1922, 9e R. M., B. E. comptabilité. — 19 mars 1954.
Lo Presti (Antoine), 28 octobre 1921, Tunisie, B. E. transmissions. — 23 mars 1954.
Bruleport (René), 4 février 1918, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.
Ory (Cyrille), 14 octobre 1914, Tunisie, C. A. T. 1 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.
Canu (Dominique), 20 août 1919, 9e R. M., non certifié. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.
Polet (Michel), 20 décembre 1922, 9e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Maréchaux des logis.

Anglade (Armand), 10 novembre 1935, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — N'a jamais servi.
Baker (Pierre), 28 septembre 1931, 9e R. M., C. A. T. 2 d'armurier. — N'a jamais servi.
Barate (Irénée), 17 septembre 1925, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — N'a jamais servi.
Bergerat (Alain), 1er décembre 1935, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — N'a jamais servi.
Clerjaud (Pierre), 18 novembre 1935, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — N'a jamais servi.
Dolcir (Dominique), 6 juillet 1931, 9e R. M., C. A. T. 2 d'armurier. — N'a jamais servi.
Giorgi (Jean), 9 janvier 1936, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — N'a jamais servi.
Gelly (Maurice), 31 mai 1926, 3e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 9 mai 1949.
Payet (Jean), 2 mars 1922, 1re R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 29 mars 1953.
Urbain (Léon), 24 février 1922, 5e R. M., C. A. T. 2 d'arme. — 29 mars 1953.
Mainge (David), 26 juin 1927, 5e R. M., C. A. T. 2 comptabilité. — 23 novembre 1953.
Bare (Lucien), 3 février 1922, T. O. A., C. A. T. 2 d'arme. — 28 janvier 1954.
Andrault (Jean), 9 juin 1932, 9e R. M., C. A. T. 2 auto. — 22 février 1954.
Melina (Marcel), 5 avril 1921, 9e R. M., B. E. auto. — Volontaire hors tour pour servir en Indochine.
Belnand (Guy), 2 avril 1927, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire hors tour pour servir en Indochine.
Souzeau (Julien), 20 août 1930, Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire hors tour pour servir en Indochine.

G. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

COMPTABLES

Adjudants-chefs.

Bougaud (Raymond), 22 juin 1909, 9e R. M., B. E. comptabilité. — 8 août 1952.
Gaydier (Antoine), 19 juillet 1920, 1re R. M., B. S. comptabilité. — 17 décembre 1952.

Maréchaux des logis.

Brouns (Roger), 6 juillet 1933, 9e R. M., C. A. T. 2 comptabilité. — N'a jamais servi.
Plaut (Roger), 30 janvier 1929, 9e R. M., B. E. comptabilité. — 20 avril 1952.
Eutrope (Honoré), 22 décembre 1929, 9e R. M., B. E. comptabilité. — 16 août 1952.

AUTOS-CHARS

Adjudant-chef.

Buadas (Michel), 8 juillet 1912, 1re R. M., B. E. mécanicien d'hélicoptère. — 3 octobre 1951.

Maréchaux des logis-majors et maréchaux des logis chefs.

Ladoucette (Pol), 13 juillet 1921, 9e R. M., B. E. auto. — 3 décembre 1952.
Desarzens (Pierre), 2 avril 1922, 1re R. M., C. A. T. 2 auto. — 2 janvier 1953.
Clement (Henri), 6 août 1925, 9e R. M., C. A. T. 2 auto. — 7 janvier 1953.

Maréchaux des logis.

Dhenin (Roger), 17 février 1934, 9e R. M., C. A. T. 2 auto. — N'a jamais servi.
Duberge (Jean), 16 mai 1928, 9e R. M., C. A. T. 2 auto. — N'a jamais servi.
Galli (Jean), 14 juillet 1930, 9e R. M., C. A. T. 2 auto. — 21 février 1952.
Nicolas (Louis), 8 janvier 1928, 9e R. M., C. A. T. 2 auto. — 2 mai 1952.
Roussin (Raymond), 21 janvier 1931, 10e R. M., B. E. auto. — 8 novembre 1952.
Cosse (René), 21 février 1931, 1re R. M., B. E. auto. — 27 novembre 1952.

ARMEMENT ET OPTIQUE

Adjudant-chef.

Perret (Désiré), 24 avril 1914, 9e R. M., B. S. d'artificier. — 12 mai 1952.

Maréchal des logis chef.

Ragot (Bernard), 29 octobre 1928, 1re R. M., B. S. d'armurier. — 2 août 1952.

Maréchal des logis.

Didier (Georges), 24 avril 1930, 9e R. M., B. E. d'artificier. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

ATELIERS GÉNÉRAUX

Adjudant.

Carres (Louis), 3 janvier 1915, 9e R. M., B. S. de mécanique générale, 18 novembre 1954.

Maréchal des logis.

Rouillard (Lucien), 8 septembre 1926, 9e R. M., B. S. de mécanique générale. — 14 novembre 1951.

CONSTRUCTIONS

Maréchal des logis chef.

Moncocut (Pierre), 9 septembre 1922, 9e R. M., B. E. de surveillant de travaux. — 8 novembre 1952.

Maréchal des logis.

Dufour (Gustave), 3 avril 1931, 9e R. M., C. A. T. 2 de maçon. — 7 janvier 1953.

II. — Agents des corps de troupe.

Adjudants-chefs.

Christy (Emile), 5 juin 1910, T. O. A., B. E. comptabilité. — 27 septembre 1951.
Palmieri (Henri), 15 janvier 1912, 9e R. M., B. S. comptabilité. — 28 novembre 1951.
Berges-Bazile (Louis), 22 octobre 1910, Tunisie, B. E. comptabilité. — 18 décembre 1951.
Halter (Joseph), 30 janvier 1912, 9e R. M., B. S. comptabilité. — 29 avril 1952.

Rossini (Charles), 9 mars 1912, 9e R. M., B. E. comptabilité. — 6 mars 1953.
Nezereau (Raymond), 24 octobre 1912, 1re R. M., B. S. comptabilité. — 9 avril 1953.

Adjudants.

Messaoui (Max), 29 mai 1920, 1re R. M., B. S. comptabilité. — 10 juin 1951.
Garaios (Michel), 7 novembre 1921, 1re R. M., B. S. comptabilité. — 20 mars 1953.
Sorin (Maximilien), 24 décembre 1916, Maroc, B. S. comptabilité. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Sergents-majors et sergents-chefs.

Marche (Yves), 18 mai 1929, 9e R. M., B. E. comptabilité. — 27 avril 1952.
Alix (Gilbert), 17 octobre 1927, T. O. A., C. A. T. 2 comptabilité. — 19 juillet 1953.
Bournas (Jean), en 1915, 1re R. M., C. A. T. 2 comptabilité. — 14 août 1953.
Crouzier (Pierre), 28 février 1916, T. O. A., C. A. T. 2 comptabilité. — 22 août 1953.

I. — Chancellerie coloniale.

Adjudants-chefs.

Zimmermann (Robert), 28 août 1917, 1re R. M., B. E. de chancellerie. — 14 janvier 1951.
Cocusse (Georges), 15 avril 1920, 1re R. M., B. S. de chancellerie. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Adjudants.

Village (René), 5 septembre 1924, 1re R. M., B. S. chancellerie. — 29 novembre 1950.
Boussioux (Michel), 15 décembre 1920, 1re R. M., B. S. chancellerie. — 6 juin 1951.
Knieriemen (Guillaume), 20 avril 1915, 1re R. M., B. S. chancellerie. — 12 décembre 1951.
Martinon (André), 26 août 1919, 1re R. M., B. E. chancellerie. — 16 avril 1952.

Sergent-chef.

Dudouit (Robert), 10 décembre 1925, 1re R. M., B. E. chancellerie. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Sergent.

Lanciaux (Marc), 8 août 1926, 1re R. M., C. A. T. 2 chancellerie. — N'a jamais servi.

J. — Intendance coloniale.

Adjudant.

Roupert (Roger), 24 mars 1923, 9e R. M., B. E. exploitation. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Sergent-major et sergents-chefs.

Jammey (Georges), 30 avril 1920, 9e R. M., C. A. T. 2 bureaux. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.
Amicel (Eugène), 31 juillet 1918, 9e R. M., C. A. T. 2 bureaux. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.
Dejeux (Louis), 19 janvier 1926, 1re R. M., B. E. bureaux. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

TAILLEURS

Sergent-major.

Lagouanelle (André), 24 mars 1914, 5e R. M., brevet maître ouvrier tailleur. — 30 avril 1952.

HOMME DE TROUPE

Caporal.

Margail (Emilien), 30 juin 1921, 1re R. M., C. A. ouvrier spécialiste tailleur. — N'a jamais servi.

CORDONNIERS

Sergent-major et sergent-chef.

Andrei (Charles), 9 janvier 1913, 9e R. M., brevet maître ouvrier cordonnier. — 13 août 1954.
Chicheportich (Elie), 26 mars 1899, 9e R. M., brevet maître ouvrier cordonnier. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Sergent.

Chavanne (René), 16 avril 1921, Maroc, C. A. ouvrier spécialiste cordonnier. — 24 avril 1954.

K. — Service de santé colonial.

Adjudants-chefs.

Schleiss (Armand), 20 mars 1912, 1re R. M., B. S. secrétaire comptable. — 22 mai 1953.
Garin (Jean), 6 mai 1914, 9e R. M., B. S. infirmier. — 20 janvier 1954.
Giron (Louis), 15 février 1910, 9e R. M., B. E. infirmier. — 20 janvier 1954.
Manel (Edouard), 14 mars 1910, 9e R. M., B. E. infirmier. — 24 janvier 1954.
Le Torrec (Jean-Marie), 25 octobre 1909, 3e R. M., B. E. infirmier. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.
Borel (Raymond), 9 avril 1915, 9e R. M., B. S. infirmier, B. E. manipulateur radio. — 12 mai 1954 (hors tour).

Adjudants.

Rameau (André), 25 août 1918, 1re R. M., B. S. infirmier. — 18 juin 1952.
Burney (Marcel), 31 août 1913, 9e R. M. (écoles), B. E. mécanicien dentiste. — 14 mars 1954.
Deleros (Maurice), 4 avril 1915, 9e R. M., B. S. infirmier. — 22 mars 1954.
Boutin (Albert), 2 septembre 1915, 9e R. M., B. S. infirmier. — 23 mars 1954.
Alleza (Noël), 24 mars 1918, 5e R. M., B. S. préparateur en pharmacie. — 5 mai 1954.

Sergents-majors et sergents-chefs.

Benthe-Tobie (Alphonse), 2 septembre 1918, 9e R. M. (écoles), C. A. T. 2 infirmier. — 20 janvier 1954.
Ningue Alioune, 24 juillet 1926, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 20 janvier 1954.
Schilsong (Auguste), 9 juillet 1917, T. O. A., C. A. T. 2 infirmier. — 20 janvier 1954.
Delamour (Pierre), 12 juin 1918, 1re R. M., B. E. infirmier. — 27 mars 1954.
Bourchy (André), 17 janvier 1926, 9e R. M., B. E. infirmier. — 22 avril 1954.
Pages (André), 30 octobre 1912, 9e R. M., B. E. infirmier. — 23 avril 1954.
Cotterau (Pascal), 27 août 1925, 1re R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 10 mai 1954.
Sanchez (Richard), 29 février 1924, 9e R. M., B. E. secrétaire comptable. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.
Chevalier (Jean), 12 mai 1924, 9e R. M. (écoles), B. E. préparateur en bactériologie. — 18 mai 1954 (hors tour).

Sergents.

Ralaisoamanjary (Samuel), 1er septembre 1916, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 9 novembre 1953.
Hamon (Henri), 22 juillet 1920, T. O. A., C. A. T. 2 infirmier. — 22 janvier 1954.
Gaudin (Robert), 12 juin 1929, 1re R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 23 janvier 1954.
Sandamnia (Charles), 3 novembre 1929, 9e R. M., B. E. préparateur en bactériologie. — 23 janvier 1954.
Dudey (Eugène), 7 octobre 1924, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 24 mars 1954.
Rafini (Dominique), 23 juillet 1928, 5e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Bibliothèques.

Par arrêté en date du 1er octobre 1954, M. Schuller (Norbert), conservateur de 4e échelon, est détaché pour une nouvelle période de 2 ans 9 mois, du 1er janvier 1953 au 30 septembre 1955, auprès du ministère des affaires étrangères pour exercer les fonctions de bibliothécaire en chef de l'université de la Sarre.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DU LOGEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION

TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME

Fonds de concours.

Par arrêté interministériel en date du 16 octobre 1954, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, des crédits de payement d'un montant total de 28.529.119 F, applicables aux chapitres ci-après du budget du ministère des travaux publics, du logement et de la reconstruction (I. — Travaux publics, transports et tourisme) pour l'exercice 1954:

Chap. 31-42. — Chemins de fer et transports. — Organismes centraux et comités techniques départementaux des transports. — Rémunérations principales, indemnités et allocations diverses:

Art. 5 — Comités techniques départementaux des transports ..... 28.020.572 F.

Chap. 31-41. — Chemins de fer et transports. — Matériel et remboursement de frais:

Art 2. — Organismes centraux de transports:

§ 1. — Conseil supérieur des transports. 437.242

Art 3. — Comités techniques départementaux des transports..... 71.305

Total pour le chapitre 31-41..... 508.547

Total ..... 28.529.119 F.

Liste, par ordre de classement, des candidats admis aux concours d'entrée dans les sections des écoles nationales de la marine marchande préparant aux diplômes d'« élève de la marine marchande » et d'« élève mécanicien de la marine marchande » (année scolaire 1954-1955).

1° *Elèves de la marine marchande.*

1 Anbrun (Guy), Paris.
2 Martinet (Daniel), Paris.
3 Boulet (Philippe), Paris.
4 Gaillard (Jean), le Havre.
5 Gallen (François), Paris.
6 Le Bec (Jean), Paimpol.
7 Audige (François), Paris.
8 Blavignac (Michel), Bordeaux.
9 Boulin (Bernard), Paimpol.
10 Welzel (René), Paris.
11 Durocher (J.-Pierre), Paris.
12 Geoffrois (Didier), Paris.
13 Barbieux (Michel), le Havre.
13 Parouffe (Alain), Marseille.
15 Dejoie (J.-Claude), Nantes.
16 Vizzavona (Jean), Paris.
17 Le Gentil (Lucien), Paris.
18 Kerinec (J.-Pierre), Nantes.
19 Roux (Jean), Paris.
20 Normant (Pierre), Nantes.
21 Penven (J.-Claude), Paimpol.
22 Devineau (Yvan), Paimpol.
22 Larrose (Robert), Nantes.
24 Ollivier (Michel), Paimpol.
24 Roze (Alphonse), Paimpol.
26 Depagne (Pierre), Nantes.
27 Ruffet (Alain), le Havre.
24 Chaudon (J.-Claude), Paris.
28 Mouquet (Jean), le Havre.
30 Barnabe (Michel), Paris.
30 Boulingre (Daniel), Paris.
32 Farcy (Gilles), Paimpol.
33 Botrel (Denis), Paimpol.
34 Rivière (Gérard), Paris.
35 Henon (André), Paris.
36 Hipeau (Jacques), Nantes.
37 Gautier (Roland), Paris.
38 Perez (Yvon), Paris.
39 Eve (Michel), Paris.
39 Voirin (Maurice), Paris.
41 Lecuyer (J.-Marie), Paris.
42 Foubert (Paul), Paris.
43 Daneels (Philippe), Nantes.
44 Marion (Joel), Nantes.
44 Pochard (J.-Paul), Paimpol.
46 Bodin (J.-Jacques), le Havre.
47 Casteras (J.-Louis), Bordeaux.
48 Gautier (Ph.-Maurice), Paris.
48 Michel (Yves), Paris.
50 Gallaud (J.-Pierre), Paris.
51 Blanchet (Bernard), Paris.
52 Gautier (Ph.-Henri), Paris.
53 Bouriat (Gérard), Bordeaux.
53 Le Deore (Léon), Paimpol.
53 Manach (Pierre), Nantes.
56 Gallou (Jean), Paimpol.
57 Aubry (Pierre), Paimpol.
57 Caubet (Jean), Marseille.
57 Garandeau (André), Nantes.
60 Le Gall (Hervé), Paris.
61 Guillier de Chalvron, Paris.
62 Mauger (Daniel), Paris.
63 Redon (Hervé), le Havre.
64 Dozolme (Pierre), le Havre.
65 Miquel (Alain), Nantes.
65 Re (Charles), Marseille.
67 Danet (Jacques), le Havre.
67 Pelissier du Rozas, Bordeaux.
67 Ronon (Philippe), le Havre.
70 Loaec (Louis), Paimpol.
71 De Wolbock (Henri), Nantes.
71 Zeller (Rémy), Nantes.
73 Hiver (Jacques), Nantes.
73 Merdy (Jean), Paimpol.
75 Chevenement (Louis), Nantes.
76 Frouin (J.-Louis), Nantes.
77 Cuzard (Charles), Bordeaux.
77 Soule (Guy), le Havre.
79 Hamy (Patrice), Paimpol.
79 Dequidt (J.-Pierre), le Havre.
79 Dorvault (Jean), Nantes.
79 Truau (Jacques), Bordeaux.
83 Even (Julien), Marseille.
83 Guichet (Jacques), Marseille.
85 Chauvet (François), Bordeaux.
85 Kerfant (Alain), Paimpol.
85 Potrel (Gérard), le Havre.
88 Eon (Roger), le Havre.
89 Eschbach (Maurice), Nantes.
89 Quellien (J.-Pierre), le Havre.
89 Poyroux (Serge), Marseille.
92 Lancelle (Bernard), Paimpol.
93 Masheouf (Alain), Marseille.
94 Sander (Henri), le Havre.
94 Tamine (Yannick), Paimpol.
96 Le Guyader (René), Bordeaux.
97 Caron (Michel), Paimpol.
98 Richard (Pierre), le Havre.
98 Coton (J.-Claude), Paimpol.
100 Feuillatre (Michel), Bordeaux.
101 Lallemant (J.-Pierre), Marseille.
101 Scheher (Henri), le Havre.
103 Vrac (Bernard), le Havre.
103 Thierry-Mieg (Michel), Alger.
105 Gajan (Tony), Paimpol.
105 Leydier (Jean), le Havre.
105 Lehy (Jean), Paimpol.
108 Haize (J.-Pierre), le Havre.
108 Milcent (J.-Noel), Nantes.
108 Quemener (Louis), Paimpol.
111 Bongarçon (Michel), Marseille.
112 Loison (Daniel), Paimpol.
112 Midrouillet (Gérard), Marseille.
114 Adam (André), le Havre.
114 Lissillour (J.-Pierre), Paimpol.
116 Bonnet (Dominique), Nantes.
116 Dupont (Pierre), le Havre.
116 Hue (Jean), le Havre.
119 Vinconneau (Jacques), le Havre.
120 Gauvin (Marc), Nantes.
120 Prigent (Robert), Paimpol.
122 Le Bescond (François), Nantes.
123 Guillard (Serge), le Havre.
124 Speebrouck (Marcel), le Havre.
125 Montador (Pierre), Nantes.
125 Tual (René), Nantes.
127 Petro (Pierre), Paimpol.
128 Touchart (Alain), Bordeaux.
129 Saint-Jalm (François), Paimpol.
129 Vallée (Marcel), Bordeaux.
131 Martin (Michel), Marseille.
131 Azzis (Claude), Bordeaux.
133 Guedon (Claude), Marseille.
134 François (Georges), Paimpol.
134 Guerna (Jean), Paimpol
136 Le Coublet (Henri), Bordeaux.
136 Houeix (Yves), Bordeaux.
138 Lesteven (Jacques), Bordeaux.
138 Vieux (Guy), Bordeaux.
140 Davault (Jean), Bordeaux.
140 Queau (Edmond), Marseille.
142 Dhome (Yves), Marseille.
142 Diverres (Jacques), Bordeaux.
144 Touze (Roland), Bordeaux.
145 Huitel (Jean), Bordeaux.
146 Louis (Gérard), Marseille.
146 Pinelli (Gavin), Marseille.
148 Filly (J.-Michel), Bordeaux.
148 Holuigue (Gérard), Bordeaux.

2° *Elèves mécaniciens de la marine marchande.*

1 Charpentier (Jean), Nantes.
2 Langlois (Robert), Nantes.
3 Schorgen (Jean), Paris.
4 Lescant (Edouard), Nantes.
5 Bonneau (André), Nantes.
6 Guiader (Laurent), Marseille
7 Courant (J.-Louis), Nantes.
8 Honel (Romain), Nantes.
9 Pace (Charles), Paris.
10 Casaburi (Maurice), Marseille.
11 Coulon (Noel), Nantes.
11 Zembilgotian (Pierre), Paris.
13 Crang (Michel), Bordeaux.
14 Liscouet (Victor), Nantes.
15 Lambert (Serge), Nantes.
16 Lescos (Pierre), Bordeaux.
17 Bordotti (Jean), Marseille.
18 Kroell (Gérard), Bordeaux.
18 Pinvidic (Pierre), Nantes.
20 Audureau (René), Nantes.
20 Cousin (J.-Claude), Nantes.
22 Sicot (Michel), Nantes.
23 Viala (Gustave), Marseille.
24 Heurtel (Jean), Marseille.
24 Quebriac (François), Nantes.
26 Langlamet (Paul), Nantes.
27 Borie (Armand), Paris.
28 Delpierre (J.-Paul), Nantes.
28 Touzeau (Paul), Nantes.
30 Dupe (Bernard), Nantes.
31 Hemon (J.-Jacques), Marseille.
32 Cargemel (Lucien), Paris.
33 Morien (Michel), Nantes.
34 Le Cuffec (Yves), Nantes.
34 Leymarie (Jean), Paris.
36 Buinier (Francis), Paris.
36 Reungoat (Jean), Nantes.
38 Boudin (J.-Pierre), Nantes.
39 Le Tutour (Jean), Nantes.
40 Chardonneau (Pierre), Bordeaux.
41 Colleu (Jean), Paris.
41 Simon (Emile), Marseille.
43 Manivel (Claude), Nantes.
44 Lerouge (Bernard), Paris.
45 Costiou (Marcel), Nantes.
46 Galet (René), Paris.
46 Ricordeau (J.-Claude), Paris.
48 Candau (Michel), Bordeaux.
48 Dubarry (Gérard), Paris.
50 Glerand (Raymond), Paris.
51 Filliaud (Jean), Marseille.
51 Leport (Jean), Nantes.
53 Peilet (Jean), Bordeaux.
54 Guillet (Jean), Nantes.
55 Berge (Gérard), Bordeaux.
56 Bellot (Georges), Marseille.
57 Bourbigot (Isidore), Nantes.
57 Croset (J.-François), Paris.
59 Cocet (Roger), Marseille.
60 Liesa (Pascal), Bordeaux (à titre étranger).
61 Grava (Paul), Marseille.
62 Meunier (Hubert), Paris.
63 Charavel (Gérard), Paris.
64 Georges (Roger), Paris.
65 Crussard (Gérard), Nantes.
66 Bollengier (J.-Pierre), Paris.
67 Ginestet (Jacques), Marseille.
68 Hincman (Richard), Paris.
68 Vigouroux (Serge), Nantes.
70 Teillet (Jacques), Bordeaux.
71 Poncelet (Louis), Paris.
72 Blondel (André), Paris.
73 Marcoux (André), Paris.
74 Pelessier (Antoine), Marseille.
75 Pasdeloup (J.-Claude), Paris.
76 Billot (Claude), Paris.
76 Reyre (Roland), Marseille.
78 Corlegeani (Philippe), Paris.
78 Dessart (Guy), Paris.
80 Beillacou (Jacques), Marseille.
80 Despierres (Michel), Bordeaux.
82 Rogliano (Maurice), Marseille.
83 Gilles (Bernard), Bordeaux.
84 Gloanec (Michel), Paris.
84 Le Calvez (Gildas), Marseille.
86 Predal (Adolphe), Marseille.
87 Branquet (Louis), Bordeaux.
87 Roussin (Bernard), Paris.
87 Servit (Michel), Bordeaux.
90 Dussolle (J.-Paul), Paris.
90 Journet (François), Paris.
92 Rubenstein (Serge), Marseille.
92 Vignolo (Jean), Marseille.
94 De Lapeyrière (Guy), Bordeaux.

95 Pluym (Claude), Marseille.
96 Martineau (Claude), Marseille.
97 Herbert (Jean), Bordeaux.
98 Lequet (Michel), Bordeaux.
99 Rivas (Fernand), Marseille.
100 Irurzin (Robert), Bordeaux.
101 Marsat (Jacques), Marseille.
102 Petitjean (Jean), Bordeaux.
103 Bouchinet (Bruno), Bordeaux.
104 Jaouen (Albert), Bordeaux.
105 Augier (Paul), Marseille.
106 Geoffriand (Jean), Bordeaux.
107 Aubry (Daniel), Marseille.
108 Burel (Gilbert), Marseille.
108 Ortiz (André), Bordeaux.
110 Arnould (Roland), Marseille.
111 Chene (Yvon), Bordeaux.
111 Loriot (Jacques), Bordeaux.
113 Da Silva (J.-Claude), Bordeaux.
114 Guyomarch (Maurice), Bordeaux.
115 Helleissen (Alain), Bordeaux.
116 Catallaa (Jean), Bordeaux.
117 Brisorgueil (Maurice), Bordeaux.
118 Bonnet (Michel), Marseille.
118 Grimond (Daniel), Marseille.
120 Even (Jean), Bordeaux.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Emploi de matériel dans les mines grisouteuses.

Par arrêté en date du 22 octobre 1954, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « coffret type dR 1457 », construit par la Société Siemens-Schuckertwerke A. G., 139, Mainzer-Strasse, à Sarrebruck (Sarre).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre les axes mobiles et leur logement ne devra pas dépasser 0,5 mm;

2° Ils seront équipés d'entrées de câble d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci;

3° Ce coffret devra être placé à proximité immédiate et en aval d'un sectionneur ou de tout autre appareil de coupure de courant, prolongateur, etc.; une plaque indicatrice très apparente, placée sur le coffret, devra rappeler qu'il est obligatoire de couper le courant en amont avant de retirer le couvercle.

Ce coffret ne pourra être utilisé que comme appareil de distribution; en aucun cas il ne pourra servir à l'alimentation directe des engins d'utilisation.

L'autorisation est accordée sans préjudice des mesures que l'administration peut prendre à toute époque pour des motifs de sécurité.

Par arrêté en date du 22 octobre 1954, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « coffret de mesure type dUR 1466 », construit par la Société Siemens-Schuckertwerke A. G., 139, Mainzer-Strasse, à Sarrebruck (Sarre).

L'autorisation est accordée sans préjudice des mesures que l'administration peut prendre à toute époque pour des motifs de sécurité.

Par arrêté en date du 22 octobre 1954, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « coffret type dUS 1 », construit par la Société Siemens-Schuckertwerke A. G., Mainzer-Strasse, à Sarrebruck (Sarre).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° S'ils sont munis d'un axe de commande, la différence de diamètre entre cet axe et son logement ne devra pas dépasser 0,5 mm;

2° Ils seront équipés d'entrées de câble d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci;

3° Ce coffret devra être placé à proximité immédiate et en aval d'un sectionneur ou de tout autre appareil de coupure (tel que prise de courant, prolongateur, etc.). Une plaque indicatrice très apparente, placée sur le coffret, devra rappeler qu'il est obligatoire de couper le courant en amont avant de l'ouvrir.

L'autorisation est accordée sans préjudice des mesures que l'administration peut prendre à toute époque pour des motifs de sécurité.

Par arrêté en date du 22 octobre 1954, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « bouton-poussoir avec lampe témoin type BTM 178 A », construit par la Société anonyme Téléphones Le Las, 131, rue de Vaugirard, Paris (15e).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils répondent aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'axe du bouton-poussoir et son logement ne devra pas dépasser 0,5 mm;

2° Ils seront équipés d'entrées de câble d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

L'autorisation est accordée sans préjudice des mesures que l'administration peut prendre à toute époque pour des motifs de sécurité.

Par arrêté en date du 22 octobre 1954, sont incorporés à la liste des plans joints à l'arrêté du 5 mai 1950 agréant, pour être employée dans les mines grisouteuses, la « haveuse Longwall AB. 15 type MK 2 S », construite par la Société d'applications générales d'électricité et de mécanique, 6, avenue d'Iéna, Paris (16e), la notice descriptive et le plan MM 2128, définissant une modification du carter permettant de porter la puissance du moteur de 50 à 70 chevaux.

Les conditions d'emploi prévues à l'arrêté du 5 mai 1950 demeurent sans changement.

Par arrêté en date du 22 octobre 1954, sont incorporés à la liste des plans joints à l'arrêté du 19 mars 1948, agréant, pour être employé dans les mines grisouteuses, le « moteur NFG 35,6/44 M à rotor à double cage », construit par la Société générale de constructions électriques et mécaniques Alsthom, Belfort, la notice descriptive et le plan 25-18 319 CM2, définissant le changement des bornes de la boîte à bornes.

Les conditions d'emploi prévues à l'arrêté du 19 mars 1948 demeurent sans changement.

Par arrêté en date du 22 octobre 1954, sont incorporés à la liste des plans joints à l'arrêté d'agrément du 27 octobre 1948, agréant, pour être employés dans les mines grisouteuses, les « coffrets à deux boutons-poussoirs types GBP 2 et GBP 3 », construits par la Société générale de constructions électriques et mécaniques Alsthom, 364, rue Lecourbe, Paris (15e).

Les conditions d'emploi prévues à l'arrêté du 27 octobre 1948 demeurent sans changement.

Par arrêté en date du 22 octobre 1954, sont incorporés à la liste des plans joints à l'arrêté du 22 mars 1950, agréant, pour être employé dans les mines grisouteuses, le « coffret type GBP 3 », construit par la Société générale de constructions électriques et mécaniques Alsthom, 364, rue Lecourbe, Paris (15e), la notice descriptive et les plans suivants définissant une modification réalisée au passage des axes des boutons-poussoirs:

2 593 849. — Montage de bagues pour poussoirs.
1 902 730. — Poussoir pour boîte à boutons-poussoirs GBP 3.
1 902 729. — Bague pour couvercle de boîte à boutons-poussoirs GBP 3.

Les conditions d'emploi prévues à l'arrêté du 22 mars 1950 demeurent sans changement.

Par arrêté en date du 22 octobre 1954, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « circuit de détection de sécurité électrique type H 400 C modèle 52 », construit par la société Detectif, 36, rue de Rochechouart, Paris (9e).

L'autorisation est accordée sans préjudice des mesures que l'administration peut prendre à toute époque pour des motifs de sécurité.

Par arrêté en date du 22 octobre 1954, sont incorporés à la liste des plans joints à l'arrêté du 24 novembre 1947 agréant, pour être employés dans les mines grisouteuses, les « prise de courant, connecteur et prolongateur type MN IV 125 ampères 660 volts », construits par la société Constructions électriques Nancy, 4, rue Pierre-Villard, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), la notice descriptive et le plan A 18-829 définissant une modification apportée aux fiches MNF IV 7 et MNF IV 5.

Les conditions d'emploi prévues à l'arrêté du 24 novembre 1947 demeurent sans changement.

Par arrêté en date du 22 octobre 1954, sont incorporés à la liste des plans joints à l'arrêté du 5 mai 1950 agréant, pour être employés dans les mines grisouteuses, les « coffrets de commande à palettes types PCB 1 à un bouton-poussoir, PCB 2 à deux boutons-poussoirs, PCB 3 à trois boutons-poussoirs », construits par la Société alsacienne d'installations techniques, 10, avenue du Zornhoff, à Saverne (Bas-Rhin), la notice descriptive et le plan F 573 définissant une modification possible du mode de raccordement du coffret lorsqu'il est monté sur une ligne passante.

Les conditions d'emploi prévues à l'arrêté du 5 mai 1950 demeurent sans changement.

Par arrêté en date du 22 octobre 1954, sont incorporés à la liste des plans joints à l'arrêté du 3 janvier 1952, agréant pour être employé dans les mines grisouteuses, le « coffret disjoncteur type KD O », construit par la Société alsacienne d'installations techniques, 10, avenue du Zornhoff, à Saverne (Bas-Rhin), la notice descriptive et le plan K 141 définissant trois modifications pouvant être apportées au coffret.

Les conditions d'emploi prévues à l'arrêté du 3 janvier 1952 demeurent sans changement.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Agrément d'organismes professionnels pour l'exécution des enquêtes de statistiques industrielles et agricoles.

Le ministre de l'agriculture et le ministre des finances, des affaires économiques et du plan,

Vu le décret n° 47-963 du 29 mai 1947;
Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951;
Vu le décret n° 52-1059 du 15 septembre 1952;
Vu l'arrêté du 3 octobre 1953 portant fixation, en ce qui concerne les statistiques agricoles, des conditions d'application de la loi n° 51-711 et du décret n° 52-1059,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'Union nationale des producteurs de jus de fruits de la métropole et d'outre-mer, 16, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, est agréée pour exécuter dans les conditions prévues par la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 et le décret n° 52-1059 du 15 septembre 1952 les enquêtes de statistiques industrielles et agricoles telles que définies à l'article 3 ci-dessous dans les industries de fabrication de jus de fruits comprises sous la rubrique n° 42-910 de la nomenclature jointe au décret n° 49-1134 du 2 août 1949.

Cet agrément est valable à l'égard de tous les établissements industriels, adhérant ou non à l'Union nationale des producteurs de jus de fruits de la métropole et d'outre-mer, exerçant une activité ressortissant aux industries indiquées ci-dessus et sous réserve de l'option prévue à l'article 7 du décret n° 52-1059 du 15 septembre 1952.

Art. 2. — Le service enquêteur compétent au sens de la loi du 7 juin 1951 et du décret du 15 septembre 1952 pour les enquêtes visées ci-dessus est la direction de la production agricole (sous-direction des productions végétales, 78, rue de Varenne, à Paris [7e]).

Dans un délai inférieur à un mois à compter de la date de publication du présent arrêté, les établissements exerçant à un degré quelconque une activité du ressort des industries énumérées à l'article 1er et désirant répondre directement au service enquêteur devront lever l'option prévue à l'article 7 du décret du 15 septembre 1952.

Les établissements en cause sont, nonobstant cette option, toujours tenus de répondre directement au service enquêteur lorsque celui-ci, constatant l'absence de renseignements les concernant parmi ceux reçus par l'organisme agréé, leur adresse lui-même un questionnaire.

Art. 3. — Les enquêtes statistiques exécutées en vertu du présent agrément pourront porter notamment sur les consommations et stocks de matières premières, les productions et les stocks de produits finis, les livraisons en données physiques et les valeurs des achats et des livraisons ventilées par grandes catégories, ainsi que sur les effectifs, les heures-ouvrier, les appointements et salaires, le matériel, les installations, les moyens de transport et les capacités de production.

La périodicité de ces enquêtes pourra être mensuelle; toutefois les questions relatives au matériel, aux installations, aux moyens de transport et à la capacité de production ne feront en principe l'objet que d'une enquête annuelle.

Art. 4. — Lors de chaque envoi de questionnaires correspondant à une enquête donnée, l'Union nationale des producteurs de jus de fruits de la métropole et d'outre-mer fournira au service enquêteur la liste des établissements interrogés ou un rectificatif à une liste antérieure.

Les résultats des enquêtes seront fournis à ce service dans un délai de deux mois après la fin de la période prise en considération dans l'enquête; l'Union nationale des producteurs de jus de fruits de la métropole et d'outre-mer est autorisée à fournir généralement ces résultats sous une forme globale impliquant pour chaque rubrique du questionnaire une réponse d'ensemble; les résultats seront accompagnés de la liste des établissements dont les réponses auront pu être effectivement utilisées dans leur élaboration. Ils pourront également comporter des ventilations selon la nature, l'importance ou la situation géographique des établissements interrogés.

Les questionnaires individuels correspondant à chacun des établissements ou à certains d'entre eux seront mis à la disposition du service enquêteur sur sa demande éventuelle.

Art. 5. — L'Union nationale des producteurs de jus de fruits de la métropole et d'outre-mer ne pourra se dégager des tâches, en matière de statistiques, dont elle a accepté l'exécution, qu'après un préavis de trois mois au service enquêteur, délai au cours duquel elle continuera à exécuter les enquêtes qu'elle avait prises en charge.

Art. 6. — Si l'Union nationale des producteurs de jus de fruits de la métropole et d'outre-mer cessait d'être agréée, soit en application de l'article précédent, soit à la suite du retrait d'agrément prévu à l'article 6 du décret du 15 septembre 1952, elle devrait remettre au servie enquêteur, conformément à la loi du 7 juin 1951, l'ensemble des questionnaires recueillis pendant la dernière année écoulée et les mois de l'année en cours.

Art. 7. — Le directeur de la production agricole et le chef du service d'études et de documentation sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 octobre 1954.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
RAYMOND BRACONNIER.

Le ministre des finances, des affaires économiques et du plan,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Quantité de farine de fève susceptible d'être incorporée à la farine panifiable.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret n° 45-823 du 26 avril 1945, modifié par les décrets des 21 mars 1946 et 24 septembre 1947 concernant l'incorporation de succédanés dans les farines panifiables;
Vu l'arrêté du 8 juin 1945 autorisant l'incorporation de farines de fève aux farines panifiables;
Le comité permanent de l'office national interprofessionnel des céréales en ayant délibéré,

Arrête:

Art. 1er. — A partir du 1er novembre 1954:

1° La quantité de farine de fève susceptible d'être incorporée à la farine panifiable ne pourra dépasser 2 p. 100;

2° Cette farine, ainsi que les fèves dont elle est issue, ne pourront être importées que si ces produits ont pour origine et provenance les territoires de l'Union française et les Etats associés. Toutefois, si les circonstances l'exigent, des dérogations pourront être accordées, par arrêté du ministre de l'agriculture, en ce qui concerne l'origine et la provenance de ces produits.

Art. 2. — Le directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 octobre 1954.

ROGER HOUDET.

Services agricoles.

Par arrêté du 20 octobre 1954, M. Gros, ingénieur en chef des services agricoles, est placé à nouveau dans la position de disponibilité pour une nouvelle période de trois ans, à dater du 1er juillet 1954.

Travaux agricoles.

Par arrêté du 19 octobre 1954, M. Nicot (Alain), ingénieur principal des travaux agricoles, est placé à nouveau en position de disponibilité pour une durée de trois ans, pour remplir les fonctions de secrétaire général au comité interprofessionnel chanvrier de la Sarthe.

Cette décision aura effet du 1er octobre 1954.

Par arrêté du 21 octobre 1954, la carrière administrative de M. Salles (Raymond), ingénieur principal des travaux agricoles à la direction des services agricoles de l'Hérault, est reconstituée de la façon suivante, compte tenu de 1 an 4 mois de services militaires, non encore décomptés:

Professeur d'agriculture.

4e classe: 1er mars 1944.

Ingénieur des services agricoles (ancien cadre).

3e classe: 1er novembre 1945 (compte tenu de 1 an 4 mois de services militaires non décomptés),
2e classe: 1er novembre 1948.

L'arrêté du 20 août 1951 est modifié ainsi qu'il suit en ce qui concerne M. Salles:

« M. Salles (Raymond), ingénieur des services agricoles de 2e classe (ancien cadre), est intégré en qualité d'ingénieur principal des travaux agricoles, 1er échelon, avec une ancienneté de 1 an 4 mois, à dater du 1er janvier 1950. »

M. Salles, ingénieur principal des travaux agricoles, est promu au 2e échelon le 1er novembre 1950, au 3e échelon le 1er novembre 1952 et au 4e échelon le 1er novembre 1954.

Par arrêté du 21 octobre 1954, la carrière administrative de M. Bretones (Guy), ingénieur des travaux agricoles à la direction des services agricoles de la Loire-Inférieure, est reconstituée de la façon suivante, compte tenu de 5 ans 9 mois 17 jours de services civils et militaires:

Ingénieur des services agricoles (ancien cadre).

5e classe: 1er octobre 1949.
3e classe: 1er octobre 1949 (avec reliquat de 1 an 9 mois 17 jours).
2e classe: 14 décembre 1949.

L'arrêté du 20 août 1951 est modifié ainsi qu'il suit en ce qui concerne M. Bretones (Guy):

« M. Bretones (Guy), ingénieur des services agricoles de 2e classe (ancien cadre), est intégré en qualité d'ingénieur principal des travaux agricoles du 1er échelon (avec un reliquat de 17 jours) à dater du 1er janvier 1950. »

M. Bretones (Guy), ingénieur principal des travaux agricoles, est promu au 2e échelon au 14 décembre 1951 et au 3e échelon au 14 décembre 1953.

Attribution du diplôme de fin d'études de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées (session 1953-1954).

Par décision en date du 22 octobre 1954, le diplôme de fin d'études de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées a été attribué aux élèves dont les noms suivent, classés par ordre de mérite:

1	MM. Cavernes (André).	5	MM. Frison (Jean-Jacques).
2	Gilbert (André).	6	Maignan (Gérard).
3	Brick Mohammed.	7	Lachaussée (Jean).
4	Calvet (Gérard).	8	Kadiri Abdelhafid.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Nomination du directeur de la régie des chemins de fer du Cameroun.

Par arrêté du 26 octobre 1954, M. Malacam (Robert), ingénieur général des régies ferroviaires de la France d'outre-mer, est nommé directeur de la régie des chemins de fer du Cameroun, en remplacement de M. Pialoux, ingénieur en chef hors classe des travaux publics de la France d'outre-mer, remis, sur sa demande, à la disposition du ministre des travaux publics.

Les dispositions du présent arrêté prendront effet à compter du jour de son arrivée dans ce territoire.

Nomination du directeur de la régie des chemins de fer de Madagascar.

Par arrêté du 26 octobre 1954, M. Nicolas (Auguste), ingénieur en chef hors classe des régies ferroviaires de la France d'outre-mer, est nommé directeur de la régie des chemins de fer de Madagascar, en remplacement de M. Malacam (Robert), promu à d'autres fonctions.

Les dispositions du présent arrêté prendront effet à compter du départ de M. Malacam.

Attachés de parquet.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 21 octobre 1954, M. Delvert (Daniel) a été nommé attaché au parquet du procureur général près la cour d'appel de l'Afrique équatoriale française, poste vacant.

Transmissions.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 22 octobre 1954, M. Augier (Pierre-Joseph), ingénieur diplômé de l'école polytechnique, titulaire du diplôme d'ingénieur civil de l'école nationale supérieure des télécommunications, a été nommé ingénieur principal de 4e classe, 1er échelon, des transmissions outre-mer, pour compter du 1er octobre 1954.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Approbation des statuts d'une société mutualiste d'entreprise.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 27 octobre 1954, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste d'entreprise dite: Société mutualiste du personnel de la caisse de sécurité sociale de la Manche, n° 50-195, à Saint-Lô, rue de la Laiterie-Normande.

Caisses de retraites et institutions de prévoyance.

Par arrêté du 27 octobre 1954, ont été approuvés les statuts modifiés de l'institution de prévoyance des cadres et assimilés de la Société E. Raoul-Duval et Cie S. A., 7, place Carnot, le Havre (Seine-Inférieure), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 27 octobre 1954, ont été approuvés les statuts modifiés de la caisse de prévoyance et de retraites du personnel sédentaire de la Compagnie de navigation mixte et annexes, 1, la Canebière, Marseille (Bouches-du-Rhône), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 28 octobre 1954, ont été approuvées les modifications aux statuts de la caisse autonome de retraite et de prévoyance des employés de la société H. G. D., Huiles, goudrons et dérivés (Gareged), à Vendin-le-Vieil, autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du règlement d'administration publique du 8 juin 1946 modifié.

Par arrêté du 28 octobre 1954, la caisse de prévoyance Ciba, à Saint-Fons (Rhône) a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1954

Ordre du jour du mercredi 3 novembre 1954.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacances, de membres de commissions.

2. — Vote du projet de loi (n° 4328) modifiant la loi du 17 novembre 1941 relative au service des comptes courants et chèques postaux et la loi n° 49-1093 du 2 août 1949 relative à la publicité des protêts. (Rapport adopté à la majorité absolue des membres composant la commission.) (N° 9214. — M. Lefranc, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Discussion des conclusions du rapport (n° 9239) de la commission des immunités parlementaires sur la demande en autorisation de poursuites (n° 8871) concernant M. Marcel Cachin (M. Pierre-Fernand Mazuez, rapporteur.)

4. — Discussion des propositions de loi: 1° de M. Lucien Lambert et plusieurs de ses collègues (n° 2739) tendant à assurer la création et le fonctionnement de centres d'apprentissage agricole primaires; 2° de M. Charpentier et plusieurs de ses collègues (n° 5150 rectifié) relative au statut de l'apprentissage professionnel et ménager agricole; 3° de M. Saint-Cyr et plusieurs de ses collègues (n° 5666) tendant à la réorganisation de l'enseignement agricole du premier degré et à la vulgarisation du progrès technique dans l'agriculture; 4° de M. Rincent et plusieurs de ses collègues (n° 7658) tendant à organiser, d'une part, l'enseignement du premier degré postscolaire

agricole et ménager agricole, d'autre part, la vulgarisation des connaissances agricoles; 5° de M. Deshors et plusieurs de ses collègues (n° 8809) tendant à l'organisation du statut de l'apprentissage professionnel et ménager agricole. (N° 8610. — M. Saint-Cyr, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi (n° 5180) relatif à certaines institutions du Togo sous tutelle française. (N°s 8803-9249. — M. Ninine, rapporteur.)

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence constituée conformément à l'article 34 du règlement (vice-présidents de l'Assemblée, présidents des commissions et présidents des groupes de quatorze membres au moins) est convoquée par M. le président pour le 3 novembre 1954, à onze heures quinze, dans les salons de la présidence.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1954

Ordre du jour du mercredi 3 novembre 1954.

A quinze heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à ratifier le décret du 16 juin 1948 approuvant un arrêté du gouverneur de la Côte française des Somalis suspendant, à compter du 1er janvier 1948, les droits de douane sur les marchandises d'origine étrangère importées dans ce territoire. (N°s 465 et 527, année 1954. — M. Fousson, rapporteur de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à ratifier le décret du 18 décembre 1951 approuvant une délibération prise le 23 août 1951 par le Grand Conseil de l'Afrique équatoriale française demandant l'incorporation, dans le code des douanes de l'Afrique équatoriale française (décret du 17 février 1921), d'un article 122 *quater* réglementant le régime de l'exportation temporaire. (N°s 476 et 528, année 1954. — M. Fousson, rapporteur de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à ratifier le décret du 18 décembre 1951 rejetant une délibération prise le 23 août 1951 par le Grand Conseil de l'Afrique équatoriale française demandant la modification du paragraphe 2 de l'article 137 du décret du 17 février 1921. (N°s 477 et 529, année 1954. — M. Fousson, rapporteur de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à ratifier le décret du 18 décembre 1951 approuvant une délibération prise le 23 août 1951 par le Grand Conseil de l'Afrique équatoriale française demandant la modification de l'article 124 *quater* du décret du 17 février 1921 soumettant les rapports de saisie en matière de douane aux formalités de l'enregistrement. (N°s 478 et 530, année 1954. — M. Fousson, rapporteur de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à modifier le paragraphe 2 de l'article 137 du décret du 17 février 1921 portant réglementation du service des douanes en Afrique équatoriale française. (N°s 479 et 531, année 1954. — M. Fousson, rapporteur de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

6. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à ratifier le décret du 18 décembre 1951 approuvant une délibération prise le 23 août 1951 par le Grand Conseil de l'Afrique équatoriale française demandant la modification de l'arrêté du 10 septembre 1934 instituant le régime de l'admission temporaire en franchise des taxes d'importation sur les produits de toute origine et de toute provenance. (N°s 480 et 532, année 1954. — M. Fousson, rapporteur de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

7. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à ratifier le décret du 18 décembre 1951 approuvant une délibération prise le 23 août 1951 par le Grand Conseil de l'Afrique équatoriale française demandant à modifier les articles 128 et 128 *bis* du décret du 17 février 1921. (N°s 481 et 533, année 1954. — M. Fousson, rapporteur de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

8. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à modifier le décret du 14 septembre 1925 sur les monuments historiques en Algérie. (N°s 407 et 584, année 1954. — M. Delrieu, rapporteur de la commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie).)

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence constituée conformément à l'article 32 du règlement (vice-présidents du Conseil de la République, présidents des commissions et présidents des groupes d'au moins onze membres) est convoquée par M. le président pour le mercredi 3 novembre 1954, à quinze heures, au local n° 213.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

ANNÉE 1954

Ordre du jour du jeudi 4 novembre 1954.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de MM. Conombo, Guissou et Mamadou Konate, députés, tendant à compléter la loi n° 46-2385 du 27 octobre 1946 en ce qui concerne le remplacement des sièges vacants dans la représentation des territoires d'outre-mer à l'Assemblée de l'Union française. (N°s 201 et 301, année 1954. — M. Guyard, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de MM. Pierre Cornet, Dardelle, Georges Riond et Schleiter tendant à inviter le Gouvernement à encourager la recherche de la flore convenant à la zone aride française et le reboisement de larges espaces prédésertiques. (N°s 187 et 299, année 1954. — M. Rochoir, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition présentée par M. Georges Riond, au nom de la commission d'information, tendant à inviter le Gouvernement: *a*) à accroître la participation des membres de l'Assemblée de l'Union française aux délégations envoyées dans les manifestations internationales intéressant l'Union française; *b*) à encourager les contacts qui peuvent s'établir à l'occasion des diverses manifestations nationales et internationales. (N°s 236 et 258, année 1954. — M. Georges Riond, rapporteur. — Avis de la commission des relations extérieures. — M. André Bidet, rapporteur.)

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Avis de vacance de postes de correcteur et d'examinateurs pour les concours d'admission à l'école navale, l'école des élèves ingénieurs mécaniciens, l'école des élèves officiers de marine et l'école des élèves officiers mécaniciens de la marine nationale.

Un poste de correcteur et d'examinateur de physique-chimie et un poste d'examinateur de langue allemande au concours d'admission à l'école navale sont vacants.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 novembre 1954 par la direction du personnel militaire de la flotte (bureau de l'état-major de la flotte), 2, rue Royale, à Paris (8e).

Les candidats doivent être agrégés. Ils sont invités à adresser à la direction du personnel militaire une demande de nomination aux fonctions de correcteur et d'examinateur accompagnée d'une courte notice biographique les concernant et mentionnant en particulier leurs titres civils et militaires.

Ministère des finances, des affaires économiques et du plan.

Avis relatif au tirage de la quarante-deuxième tranche de la loterie nationale 1954.

Le tirage de la quarante-deuxième tranche de la loterie nationale 1954 aura lieu le mercredi 3 novembre 1954, à vingt heures trente, en présence du public.

Ministère des travaux publics, du logement et de la reconstruction.

TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME

TARIFS DE TRANSPORT
SUR LES CHEMINS DE FER D'INTERET GENERAL

1° *Propositions de tarifs de transport présentées à l'homologation ministérielle.*

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de mettre en vigueur un premier supplément au tarif international pour le transport à petite vitesse de la houille et du coke de houille de certaines gares des bassins de la Ruhr et d'Aix-la-Chapelle à destination de certaines gares françaises.

Ce supplément est déposé dans les gares intéressées où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 29 octobre* 1954.)

La Société nationale des chemins de fer français a fait part à l'administration supérieure de son intention de mettre en vigueur, le 3 novembre 1954, un tarif international pour le transport des tomates fraîches de Cerbère et de Hendaye à Londres.

Ce tarif est déposé dans les gares intéressées où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 28 octobre* 1954.)

La Société nationale des chemins de fer français a informé l'administration supérieure qu'elle mettra en vigueur, le 1er novembre 1954, un tarif international pour le transport de certaines marchandises par wagon complet entre Buchs (S. G.) transit, d'une part, Marseille-Maritime d'autre part.

Le tarif susvisé est déposé dans les gares intéressées où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 31 octobre* 1954.)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'étendre à Boulogne-Ville, en tant que gare destinataire, à partir du 15 décembre 1954, les dispositions du chapitre 12 (§ 1er) du tarif n° 6.

(*Paris, le 28 octobre* 1954.)

La Société nationale des chemins de fer français a informé l'administration supérieure qu'elle mettra en vigueur, le 1er novembre 1954, un 9e supplément à la partie I (édition du 1er avril 1954) et un 4e supplément à la partie II (édition du 1er novembre 1953), du tarif direct international pour le transport de certaines marchandises par wagon complet entre la Belgique et les gares néerlandaises situées en Flandre zélandaise (trafic local), d'une part, la Suisse, d'autre part.

Les suppléments sont déposés dans les gares intéressées où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 31 octobre* 1954.)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de modifier le tarif n° 31 et le recueil T à partir du 15 décembre 1954 comme indiqué ci-après.

TARIF N° 31

Marchandises de toute nature.

CHAPITRE Ier

A) Marchandises . . . . . .

. . . . . .

Supprimer le chiffre « 1°) »

Supprimer le chiffre « 2°) » et le texte suivant:

« pour l'application des barèmes par expédition, de remettre au chemin de fer, aux conditions du présent chapitre, un minimum annuel de 1.000 tonnes d'envois de détail,

« Par expédition de 60 kg: barème 394;

« Par expédition de 1.000 kg sans excéder 3.000 kg: barème 395 ».

(Le reste sans changement.)

RECUEIL T

Supprimer les barèmes 394 et 395.

(*Paris, le 28 octobre* 1954.)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à compléter comme suit le paragraphe 17 de l'annexe III au tarif international pour le transport des marchandises entre la France et la Sarre.

. . . . . .

Paragraphe 17.

Acide sulfurique.

. . . . . .

Applicable jusqu'au . . . . . .

En provenance de Chauny-Usines, Chocques, Croix-Wasquehal, Loos, la Madeleine et Sainte-Marguerite-Garage.

. . . . . .

Barèmes applicables par wagon chargé de 15 T.

. . . . . .

(*Paris, le 28 octobre* 1954.)

2° *Prix d'application prévus conformément à l'article 14 (1°, b) du cahier des charges de la Société nationale des chemins de fer français.*

Conformément à l'article 14 (1°, *b*) de son cahier des charges, la Société nationale des chemins de fer français informe le public que, sauf avis contraire, l'application du barème fixé ci-dessous, compris dans la limite des barèmes à minimum et à maximum prévus au chapitre 2 (§ 1) du tarif n° 5, qui vient à expiration le 11 novembre 1954, sera prorogé jusqu'au 30 juin 1955.

Sucres (191).

RELATION de	RELATION à	CONDITION de tonnage par wagon.	PRIX par tonne à appliquer.
Thumeries (Chemin de fer de Pont-de-la-Deule à Pont-à-Marcq).	Vienne.	20 tonnes.	Barème 257.

(*Paris, le 2 novembre* 1954.)

3° *Projet d'avenant à des conventions concernant des taxes convenues.*

AVENANT

A LA CONVENTION TARIFAIRE POUR LE TRANSPORT DE BUTANE ET PROPANE LIQUEFIÉS EN BOUTEILLES MÉTALLIQUES ET DES BOUTEILLES VIDES OU DÉFECTUEUSES EN RETOUR

Entre:

La Société nationale des chemins de fer français (S. N. C. F.) représentée par M. ...;

La Régie départementale des chemins de fer et tramways électriques des Bouches-du-Rhône représentée par M. ...

D'une part;

Et la société (1) ... dont le siège est à ... représentée par M. ...

D'autre part,

il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Art. 1er. — Le tableau des gares visées à l'article 1er de la convention et annexé à ladite convention est complété par l'indication de la gare d'Epinal.

Art. 2. — Le présent avenant, qui est valable pour la durée de la convention, entrera en vigueur le ...

Art. 3. — Les frais de timbre du présent avenant seront supportés par la société (1)

Fait en triple à Paris, le ...

Le représentant de la S. N. C. F.

Le représentant des Bouches-du-Rhône.

Le représentant de la société (1).

(1) L'une des sociétés ayant souscrit une convention tarifaire type « butane et propane liquéfiés en bouteilles métalliques ».

4° *Décisions ministérielles intervenues sur les propositions de tarifs.*

(La date indiquée en tête de chaque affaire est celle de la décision ministérielle. La date du *Journal officiel* mentionnée est celle du numéro qui a publié la proposition.)

A. — **Autorisations provisoires.**

25 *octobre* 1954. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 7 octobre 1954 tendant à la mise en vigueur d'une nouvelle édition du tarif international pour le transport des agrumes (citrons, mandarines, oranges, etc.) entre le Boulou-Perthus et la Grande-Bretagne. (*Journal officiel* du 12 octobre 1954.)

Autorisation de mise en vigueur de ces dispositions à dater du 1er novembre 1954, sous réserve de la décision définitive à intervenir après achèvement des formalités de l'instruction réglementaire.

26 *octobre* 1954. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 14 octobre 1954 tendant à modifier le règlement provisoire pour le transport des marchandises entre la France et la Yougoslavie (édition du 1er novembre 1950), en vue d'autoriser l'acceptation de certains débours. (*Journal officiel* du 19 octobre 1954.)

Autorisation de mise en application provisoire des dispositions proposées, à partir du 1er novembre 1954, sous réserve de la décision définitive à intervenir après achèvement des formalités de l'instruction réglementaire.

27 *octobre* 1954. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 21 octobre 1954 tendant à inscrire la relation Couillet-Montignies (formation)-Gagny dans le tarif international pour le transport de la houille expédiée par rame de fort tonnage de certaines gares belges et néerlandaises sur certaines gares françaises. (*Journal officiel* du 26 octobre 1954.)

Autorisation de mise en application des dispositions proposées à partir du 28 octobre 1954, sous réserve de la décision définitive à intervenir après achèvement des formalités de l'instruction réglementaire.

B. — **Homologations.**

26 *octobre* 1954. **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 23 septembre 1954 tendant:

1° A la création d'un tarif international pour le transport, à petite vitesse, de la houille et du coke de houille de certaines gares des bassins de la Ruhr et d'Aix-la-Chapelle à destination de certaines gares françaises;

2° A insérer, dans le chapitre 3 du tarif n° 7, un paragraphe IX applicable au charbon de terre agglomérés ou non et au coke en provenance d'un pays membre de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, expédiés après transbordement au port de Strasbourg, de Strasbourg-Port-du-Rhin à destination d'une usine métallurgique ou d'une cokerie minière desservie directement par une gare de la Société nationale des chemins de fer français;

3° A inscrire au tarif n° 14, un nota prévoyant l'application d'une surtaxe de 10 F par tonne à l'ensemble des produits métallurgiques taxés aux conditions de ce tarif. (*Journal officiel* du 28 septembre 1954.)

26 *octobre* 1954. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 19 octobre 1954 tendant à proroger, jusqu'au 30 juin 1955, les dispositions du chapitre 103, paragraphe I, du tarif n° 3, concernant les dattes exportées, dont la durée d'application vient à expiration le 31 octobre 1954. (*Journal officiel* du 19 octobre 1954.)

C. — **Avis**

Société nationale des chemins de fer français. — Proposition du 26 octobre 1954 (*Journal officiel* du 26 octobre 1954) tendant à modifier comme il est indiqué ci-après les chapitres 103, paragraphe I, et 111, paragraphe I, du tarif n° 7.

TARIF N° 7

CHAPITRE 103. — Société nationale des chemins de fer français.

§ I. — *Combustibles minéraux* désignés ci-après:

En provenance directe d'une houillère située sur le territoire d'un pays membre de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et expédiés de la gare desservant cette houillère à une gare de la Société nationale des chemins de fer français, desservant un port de mer et exportés par ce port de mer, à destination définitive d'un pays autre que l'Allemagne (République fédérale), la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

. . . . . .

(Le reste sans changement.)

CHAPITRE 111. — Régions Est et Ouest.

§ I. — *Charbon de terre, aggloméré ou non* (240) (applicable jusqu'au 31 décembre 1954), en provenance d'une houillère de la Moselle, expédié directement par cette houillère, de la gare la desservant, à l'un des ports ci-après pour y être exporté à destination définitive d'un pays autre que l'Allemagne (République fédérale), la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

. . . . . .

(Le reste sans changement.)

La date d'application de cette proposition sera fixée ultérieurement.

5° *Erratum.*

Erratum au *Journal officiel* du 26 octobre 1954, Tarifs de transport sur les chemins de fer d'intérêt général, Propositions de tarifs de transport présentés à l'homologation ministérielle, page 10133, 2e colonne, Proposition relative au tarif n° 14 et à l'annexe I aux conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises:

A. — Tarif n° 14 (3°).

Il y a:

Supprimer les mots « non ouvrée » dans la désignation « Tôle d'acier non ouvrée » figurant aux chapitres 1er (§ 16, 2°), 5 (§ III)...

Il faut:

Supprimer les mots « non ouvrée » dans la désignation « Tôle d'acier non ouvrée » figurant aux chapitres 1er, 3 (§ 16, 2°), 5 (§ III)...

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours pour le recrutement de chefs de travaux stagiaires des laboratoires de la répression des fraudes.

Par arrêté en date du 26 octobre 1954, un concours est ouvert au service de la répression des fraudes, 42 *bis*, rue de Bourgogne, à Paris (7e), le jeudi 16 décembre 1954 à neuf heures, pour le recrutement de deux chefs de travaux stagiaires: l'un pour le laboratoire central de recherches et d'analyses à Paris, l'autre pour la station agronomique et œnologique de Bordeaux (échelonnement indiciaire du grade: 250-500 pour 5 classes, plus un stage d'une année; durée moyenne de séjour dans les classes: deux années; traitement brut de la classe de début à Paris: 51.700 F par mois).

Ce concours est ouvert aux candidats des deux sexes remplissant les conditions suivantes:

Etre âgés de quarante ans au maximum à la date du concours; toutefois, cette limite d'âge n'est pas imposée aux fonctionnaires titulaires d'un emploi technique dans les laboratoires de la répression des fraudes;

Justifier de l'un des diplômes suivants ou d'un diplôme de même valeur scientifique:

Diplôme d'ingénieur d'un institut de chimie rattaché à une faculté, d'ingénieur de l'école municipale de physique et chimie industrielle de Paris, de pharmacien; licence ès sciences comportant deux certificats de chimie dont un de chimie générale; diplôme d'ingénieur agronome, d'ingénieur d'agronomie coloniale, d'ingénieur agricole;

Avoir un minimum de trois années de pratique de laboratoire.

Les candidats devront faire parvenir les pièces suivantes au chef du service de la répression des fraudes, avant le 1er décembre 1954:

1° Une demande sur papier libre;

2° Une expédition authentique de leur acte de naissance, ayant moins de trois mois de date et, s'il y a lieu, un certificat établissant leur qualité de Français;

3° Un extrait n° 3 de leur casier judiciaire ayant moins de trois mois de date;

4° Un mémoire sur leurs antécédents, mentionnant notamment leurs titres scientifiques, les travaux qu'ils ont poursuivis, les stages qu'ils ont accomplis et les ouvrages qu'ils ont publiés;

5° Une copie de leur diplôme certifiée conforme par le maire ou le commissaire de police du lieu de leur résidence;

6° Une attestation délivrée par le directeur du laboratoire dans lequel ils ont été employés, précisant que le candidat a pratiqué pendant trois années dans son établissement;

7° Eventuellement, un état signalétique et des services militaires; en cas d'exemption, une note indiquant les causes;

8° Un certificat médical indiquant qu'ils sont indemnes de toute affection tuberculeuse, cancéreuse ou nerveuse, ou de toute affection les rendant impropres à un emploi de laboratoire.

Tous renseignements complémentaires seront fournis sur demande adressée au chef du service de la répression des fraudes, 42 *bis*, rue de Bourgogne, à Paris (7e).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 500 F 5 0/0 1937 (TRANCHE SUISSE)

DE LA

Société générale de force et lumière.

Tirage du 30 septembre 1954 (dernier amortissement).

LISTE NUMERIQUE

1° Des 82 obligations appelées au remboursement le 1er janvier 1955 avec le coupon du 1er janvier 1955 attaché;

2° Des obligations amorties aux tirages antérieurs au 30 septembre 1954 et restant à presenter au remboursement.

NOTA. — Les obligations amorties aux tirages du 30 septembre 1947 et antérieurs doivent être présentées coupon 1er juillet de l'année d'amortissement attaché; celles amorties aux tirages du 30 septembre 1948 et postérieurs sont à présenter coupon 1er janvier suivant l'année de remboursement attaché (application des modalités du décret du 30 octobre 1948 et de l'arrêté ministériel du 6 décembre 1948).

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
75	54	10.841	54	16.893	53
775	55	10.854	55	16.898	55
1.370	54	11.734	54	16.988	54
1.685	55	11.763	55	17.011	55
1.824	54	11.764	54	17.019	54
1.966	55	11.940	55	17.021	55
1.968	54	12.017	54	17.025	54
2.381	55	12.042	55	17.027	55
2.468	54	12.113	42	17.033	52
3.085	55	12.182	54	17.038	54
3.530	54	12.301	55	17.054	55
3.562	55	12.375	54	17.055	54
3.666	54	12.665	55	17.057	55
4.527	55	12.710	54	17.061	54
4.713	54	13.102	55	17.076	54
5.572	55	13.534	54	17.080	55
5.627	54	13.535	37	17.084	54
5.720	55	13.536	45	17.087	54
5.730	54	13.537	50	17.092	55
5.731	55	13.703	55	17.100	54
5.920	54	14.450	54	17.102	55
5.930	55	14.442	55	17.104	55
6.244	54	14.763	54	17.118	54
6.535	55	16.024	54	17.121	55
6.654	54	16.025	55	17.128	54
7.264	55	16.044	54	17.129	55
7.362	54	16.050	55	17.165	54
7.587	55	16.056	54	17.166	55
7.591	54	16.172	55	17.173	54
8.165	55	16.173	54	17.177	55
8.410	54	16.202	55	17.188	54
8.926	55	16.205	54	17.206	55
9.270	54	16.606	55	17.211	54
9.644	49	16.606	53	17.220	55
9.788	45	16.608	54	17.224	54
9.921	55	16.728	55	17.230	56
10.398	54	16.734	54	17.235	54
10.405	55	16.892	48	17.244	55
17.249	54	17.465	55	18.203	55
17.258	55	17.480	54	18.204	54
17.281	54	17.488	55	18.264	55
17.296	55	17.495	54	18.300	54
17.303	54	17.497	53	18.306	55
17.312	55	17.499	52	18.325	54
17.317	54	17.500	55	18.334	55
17.326	55	18.005	54	18.338	55
17.337	54	18.015	55	18.390	54
17.351	55	18.035	54	18.394	55
17.353	54	18.065	55	18.400	55
17.355	55	18.070	54	18.405	54
17.360	54	18.099	55	18.418	55
17.367	55	18.113	54	18.424	55
17.375	54	18.125	55	18.472	54
17.379	54	18.138	54	18.485	55
17.389	55	18.145	55	18.492	54
17.414	55	18.158	54	18.498	55
17.422	54	18.167	55	19.013	40
17.453	55	18.169	54	19.018	55
17.457	54	18.182	54	19.029	54

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 500 F 5 0/0 1911 (TRANCHE SUISSE)

DE LA

Société générale de force et lumière.

Tirage du 30 septembre 1954 (dernier amortissement).

LISTE NUMERIQUE

1° Des 174 obligations appelées au remboursement le 1er janvier 1955 avec le coupon du 1er janvier 1955 attaché;

2° Des obligations amorties aux tirages antérieurs au 30 septembre 1954 et restant à presenter au remboursement.

NOTA. — Les obligations amorties aux tirages du 30 septembre 1947 et antérieurs doivent être présentées coupon du 1er juillet de l'année d'amortissement attaché; celles amorties aux tirages du 30 septembre 1948 et postérieurs sont à présenter coupon 1er janvier suivant l'année de remboursement attaché (application des modalités du décret du 30 octobre 1948 et de l'arrêté ministériel du 6 décembre 1948).

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
20.021	54	20.232	55	20.375	54
20.040	55	20.239	54	20.378	55
20.062	54	20.265	55	20.388	54
20.066	55	20.279	54	20.432	55
20.079	54	20.283	55	20.441	54
20.158	55	20.294	54	20.451	55
20.169	54	20.309	55	20.462	54
20.173	55	20.314	54	20.511	55
20.205	54	20.332	55	20.513	54
20.212	55	20.342	54	20.515	55
20.215	54	20.349	55	20.525	54
20.219	55	20.350	54	20.536	55
20.224	54	20.372	55	20.562	55

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
20.569	54	24.305	54	27.437	55
20.690	54	24.331	55	27.440	54
20.692	55	24.334	54	27.441	55
20.705	55	24.339	55	27.449	54
20.714	55	24.342	54	27.450	55
20.719	55	24.344	53	27.453	54
20.727	55	24.352	55	27.474	55
20.756	55	24.354	53	27.478	55
20.764	55	24.366	55	27.488	55
20.770	55	24.372	54	27.502	54
20.794	40	24.376	55	27.504	55
20.795	42	24.387	54	27.525	55
20.786	43	24.391	55	27.527	54
20.906	55	24.513	55	27.535	55
20.907	55	24.515	54	27.548	55
20.911	55	24.522	55	27.549	54
20.920	55	24.538	55	27.578	55
20.921	55	25.040	54	27.580	55
20.946	54	25.135	55	27.602	54
20.950	54	25.155	54	27.615	55
20.951	54	25.157	55	27.617	55
20.964	55	25.166	55	27.648	55
20.967	54	25.169	54	27.653	54
20.975	55	25.170	55	27.655	54
20.988	54	25.173	55	27.673	55
20.994	55	25.174	54	27.686	54
20.996	54	26.049	55	27.724	52
21.017	55	26.072	55	27.747	54
21.389	54	26.092	54	27.784	54
21.599	55	26.095	55	27.805	54
21.600	54	26.106	54	27.810	38
23.015	55	26.114	55	27.812	52
23.022	54	26.119	55	27.825	54
23.041	55	26.135	54	27.827	55
23.054	54	26.149	55	27.833	54
23.089	55	26.150	55	27.846	55
23.094	54	26.230	54	27.853	54
23.107	55	26.232	55	27.883	55
23.116	54	26.266	54	27.884	54
23.117	55	26.297	55	27.889	55
23.120	54	26.370	54	27.897	54
23.138	55	26.383	55	27.898	55
23.139	54	26.390	54	27.906	54
23.187	55	26.405	55	27.912	55
23.192	55	26.412	54	27.916	54
23.199	55	26.487	55	27.955	55
23.200	55	28.496	54	27.968	54
23.204	54	26.500	55	27.971	55
23.206	55	27.002	54	27.973	53
23.208	55	27.008	55	27.979	54
23.227	55	27.031	54	27.985	55
23.252	55	27.041	55	28.008	54
23.253	54	27.048	54	28.013	55
23.535	54	27.054	55	28.034	54
23.536	55	27.057	54	28.063	55
23.614	55	27.073	50	28.087	54
23.667	54	27.082	53	28.091	55
23.668	55	27.086	54	28.107	54
23.747	53	27.091	55	28.109	55
23.782	54	27.095	54	28.110	54
23.785	55	27.098	55	28.117	42
23.813	55	27.157	54	28.118	55
23.822	55	27.159	55	28.153	54
23.881	52	27.185	54	28.191	55
23.883	55	27.187	55	28.197	54
23.886	55	27.209	54	28.202	55
23.952	55	27.210	55	28.229	54
23.959	55	27.211	54	28.248	55
23.989	48	27.234	55	28.275	52
23.996	54	27.235	55	28.291	54
24.001	55	27.236	54	28.295	55
24.050	54	27.237	55	28.305	54
24.068	55	27.245	54	28.311	55
24.068	54	27.250	55	28.323	54
24.070	54	27.252	54	28.362	54
24.144	55	27.269	55	28.365	54
24.147	54	27.274	54	28.387	53
24.150	55	27.285	55	28.391	54
24.161	54	27.288	54	28.426	54
24.162	55	27.294	50	28.466	54
24.170	54	27.309	55	28.497	55
24.178	54	27.326	54	28.582	54
24.209	52	27.328	55	28.598	55
24.214	54	27.335	54	28.631	54
24.215	55	27.377	55	28.634	49
24.257	54	27.380	54	28.643	55
24.258	53	27.386	54	28.645	49
24.259	55	27.389	55	28.673	54
24.269	54	27.399	54	28.684	55
24.270	55	27.414	55	28.689	54
24.291	54	27.417	54	28.691	55
24.302	53	27.433	55	28.696	54
24.303	55	27.436	54	28.711	55
				28.726	54

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
28.757	55	29.038	55	29.428	54
28.824	54	29.071	54	29.432	54
28.871	55	29.081	55	29.442	54
28.881	52	29.082	54	29.485	52
28.882	53	29.125	55	29.486	52
28.885	54	29.136	54	29.488	45
28.939	55	29.161	55	29.489	44
28.940	54	29.168	54	29.490	48
28.952	55	29.182	55	29.491	54
28.960	54	29.207	54	29.497	54
28.976	55	29.210	55	29.507	55
28.987	54	29.221	54	29.513	54
29.001	55	29.223	55	29.573	54
29.004	54	29.241	54	29.576	54
29.012	55	29.357	54	29.581	54
29.037	54	29.426	54	29.591	55

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE : 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES : 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 500 F 5 0/0 1913 (TRANCHE SUISSE)

DE LA

Société générale de force et lumière.

Tirage du 30 septembre 1954 (dernier amortissement).

LISTE NUMERIQUE

1° **Des 116 obligations appelées au remboursement le 1er janvier 1955 avec le coupon du 1er janvier 1955 attaché;**

2° **Des obligations amorties aux tirages antérieurs au 30 septembre 1954 et restant à présenter au remboursement.**

NOTA. — Les obligations amorties aux tirages du 30 septembre 1947 et antérieurs doivent être présentées coupon du 1er juillet de l'année d'amortissement attaché; celles amorties aux tirages du 30 septembre 1948 et postérieurs sont à présenter coupon 1er janvier suivant l'année de remboursement attaché (application des modalités du décret du 30 octobre 1948 et de l'arrêté ministériel du 6 décembre 1948).

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
30.229	54	33.240	54	33.695	54
30.234	54	33.244	54	33.760	55
30.268	54	33.251	55	33.761	54
30.805	55	33.252	54	33.768	55
30.904	54	33.262	55	33.776	54
31.154	55	33.276	54	33.781	55
31.240	53	33.277	55	33.794	54
31.396	54	33.284	55	33.807	55
31.398	55	33.297	55	33.809	54
31.418	54	33.306	54	33.816	55
31.883	55	33.334	54	33.833	55
31.974	54	33.341	55	33.839	54
31.977	55	33.360	54	33.856	55
32.645	54	33.381	55	33.878	55
32.813	55	33.397	54	33.879	55
32.815	54	33.399	55	33.885	55
32.822	54	33.423	54	33.886	55
32.823	55	33.425	55	33.891	54
32.825	54	33.427	54	33.905	55
32.839	55	33.490	55	33.906	55
32.840	54	33.501	54	33.911	54
33.005	54	33.520	55	33.925	55
33.017	54	33.528	54	33.929	54
33.028	54	33.545	55	33.942	54
33.039	55	33.548	54	33.969	54
33.045	54	33.552	55	33.982	55
33.054	55	33.568	54	33.987	52
33.075	54	33.578	55	35.365	54
33.079	54	33.584	54	35.833	55
33.105	55	33.588	55	35.834	54
33.116	54	33.589	54	35.836	55
33.127	46	33.601	55	36.212	54
33.170	51	33.606	54	36.214	55
33.176	55	33.607	55	36.218	43
33.180	54	33.627	54	36.219	37
33.191	54	33.650	55	36.220	47
33.197	55	33.654	54	36.221	50
33.210	54	33.668	55	36.222	53
33.220	55	33.686	54	36.823	54
33.221	55	33.688	55	36.826	55

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
36.830	54	37.171	55	37.826	55
36.838	55	37.172	54	37.833	54
37.014	54	37.480	55	37.841	55
37.018	55	37.516	54	37.854	54
37.022	54	37.526	54	37.876	55
37.023	50	37.542	55	37.880	55
37.025	55	37.550	55	37.885	55
37.039	54	37.553	52	37.893	54
37.048	39	37.556	55	37.904	55
37.053	55	37.559	55	37.906	54
37.065	54	37.592	54	37.907	55
37.078	55	37.595	55	37.921	54
37.101	47	37.603	54	37.975	55
37.107	54	37.610	51	37.976	55
37.146	52	37.616	54	37.988	52
37.147	53	37.621	55	37.989	54
37.158	55	37.623	55	37.990	42
37.172	54	37.638	55	37.992	55
37.179	55	37.646	54	37.993	54
37.207	54	37.649	55	37.996	55
37.219	55	37.652	54	38.518	54
37.240	54	37.659	55	38.521	55
37.246	55	37.663	55	38.527	54
37.260	54	37.669	54	38.531	55
37.268	55	37.673	55	38.532	54
37.295	54	37.674	54	38.560	55
37.298	55	37.675	55	38.562	54
37.319	54	37.685	55	38.572	55
37.324	55	37.687	54	38.574	54
37.325	54	37.694	55	38.585	55
37.340	55	37.702	54	38.592	54
37.354	54	37.711	55	38.596	55
37.359	55	37.742	55	38.627	55
37.360	54	37.743	54	38.630	55
37.382	55	37.749	55	38.633	54
37.398	54	37.779	54	38.647	55
37.402	55	37.781	55	38.653	54
37.426	54	37.782	55	38.654	55
37.434	41	37.789	54	38.694	54
37.463	54	37.800	55	38.698	55
37.464	55	37.825	54	39.104	54
37.468	54				

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 500 F 4 1/2 0/0 1905

DE LA

Société générale de force et lumière.

Tirage du 30 septembre 1954 (dernier amortissement).

LISTE NUMERIQUE

1° Des 344 obligations appelées au remboursement le 1er janvier 1955 avec le coupon du 1er janvier 1955 attaché;

2° Des obligations amorties aux tirages antérieurs à 1954 et restant à présenter au remboursement.

NOTA. — Les nombres portés dans la colonne en regard des numéros des titres indiquent l'année d'échéance de remboursement.

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
175	55	1.482	55	2.098	55
384	55	1.502	54	2.107	55
386	55	1.511	54	2.116	55
407	55	1.519	54	2.136	55
419	55	1.524	55	2.155	55
541	55	1.523	54	2.188	55
720	55	1.681	55	2.227	55
747	55	1.707	55	2.236	55
793	55	1.756	55	2.258	55
813	55	1.809	55	2.269	55
1.119	55	1.841	55	2.310	55
1.151	55	1.870	55	2.388	55
1.162	55	1.948	42	2.413	55
1.224	55	1.950	42	2.421	55
1.277	55	1.951	55	2.445	54
1.317	55	2.010	55	2.462	55
1.334	55	2.012	55	2.471	55
1.345	55	2.034	55	2.483	54
1.375	55	2.047	55	2.531	55
2.532	55	5.843	55	8.136	55
2.575	55	5.866	55	8.166	55
2.568	55	5.898	55	8.170	55
2.578	55	5.937	55	8.177	55
2.609	55	5.957	55	8.189	55
2.670	53	6.009	55	8.210	55
2.691	55	6.035	55	8.224	55
2.703	55	6.046	55	8.229	55
2.717	55	6.049	55	8.246	55
2.733	55	6.074	55	8.257	55
2.737	53	6.093	55	8.266	55
2.799	55	6.105	55	8.291	55
2.807	55	6.170	55	8.315	55
2.921	55	6.172	55	8.316	55
2.988	55	6.212	55	8.350	55
3.088	55	6.214	55	8.355	55
3.109	55	6.235	55	8.368	55
3.126	55	6.291	55	8.369	55
3.141	55	6.300	55	8.371	55
3.159	55	6.308	54	8.379	55
3.188	55	6.424	55	8.385	55
3.192	55	6.466	55	8.394	55
3.208	55	6.524	55	8.430	55
3.225	55	6.559	55	8.431	55
3.265	55	6.658	55	8.433	55
3.314	54	6.711	55	8.437	55
3.351	54	6.780	55	8.450	55
3.492	55	6.791	53	8.454	55
3.502	55	6.839	55	8.472	55
3.624	48	6.853	55	8.498	55
3.642	55	6.940	55	8.526	55
3.688	55	6.994	55	8.548	55
3.705	55	7.030	55	8.563	55
3.740	55	7.053	55	8.565	55
3.752	55	7.072	55	8.568	55
3.778	55	7.100	55	8.575	55
3.791	55	7.146	55	8.577	55
3.817	55	7.149	55	8.578	55
3.831	55	7.164	55	8.579	55
3.879	55	7.166	55	8.607	55
3.891	43	7.175	55	8.648	55
4.037	55	7.180	55	8.649	55
4.064	55	7.204	55	8.662	54
4.066	45	7.217	55	8.678	55
4.106	55	7.222	55	8.684	55
4.125	55	7.259	55	8.688	55
4.132	55	7.273	55	8.693	55
4.168	55	7.280	55	8.698	55
4.153	55	7.283	55	8.712	55
4.219	55	7.303	55	8.723	55
4.241	44	7.308	55	8.752	55
4.252	55	7.316	55	8.782	55
4.303	53	7.318	55	8.813	55
4.439	55	7.344	55	8.838	55
4.505	55	7.369	55	8.847	55
4.556	55	7.384	55	8.849	55
4.607	55	7.403	55	8.862	55
4.617	55	7.446	55	8.865	55
4.634	55	7.477	55	8.884	55
4.636	55	7.562	55	8.896	55
4.847	55	7.662	55	8.896	55
4.896	55	7.673	54	8.915	55
4.920	54	7.674	54	8.966	55
4.924	55	7.754	55	9.020	55
4.960	55	7.760	55	9.054	55
5.007	55	7.786	55	9.112	55
5.008	54	7.788	55	9.119	55
5.013	55	7.798	55	9.158	55
5.035	55	7.843	55	9.164	55
5.073	55	7.848	55	9.173	55
5.080	55	7.866	55	9.178	55
5.114	55	7.874	55	9.186	55
5.307	55	7.882	55	9.192	55
5.322	54	7.894	55	9.197	55
5.323	55	7.919	55	9.198	55
5.409	54	7.920	55	9.204	55
5.432	55	7.935	55	9.209	55
5.450	44	7.952	55	9.225	55
5.451	48	7.976	55	9.230	55
5.454	55	7.986	55	9.248	55
5.478	55	7.988	55	9.250	55
5.520	55	8.027	55	9.289	55
5.525	54	8.054	55	9.317	55
5.532	55	8.049	55	9.346	55
5.655	55	8.053	55	9.349	55
5.669	54	8.061	55	9.355	55
5.678	55	8.068	51 opp.	9.375	55
5.710	54	8.084	55	9.382	55
5.742	55	8.087	55	9.396	55
5.752	55	8.090	55	9.415	55
5.757	55	8.094	55	9.435	55
5.770	55	8.095	55	9.457	55
5.773	54			9.462	55

NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
9.483	55	9.675	55	9.860	55
9.486	55	9.703	55	9.863	55
9.510	55	9.714	55	9.884	55
9.532	55	9.726	55	9.900	55
9.535	55	9.758	55	9.914	55
9.550	55	9.766	55	9.922	55
9.555	55	9.770	55	9.928	55
9.561	55	9.798	55	9.933	55
9.584	55	9.812	55	9.952	55
9.592	55	9.817	55	9.956	55
9.645	55	9.841	42 supp.	9.958	55
9.646	55	9.850	55	9.965	55
9.648	55	9.854	55	9.969	55
9.667	55	9.857	55	9.990	55

PRESSES UNIVERSITAIRES de FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE D'ÉDITION ET DE LIBRAIRIE

SIÈGE SOCIAL: 49, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS

Registre du commerce: Paris n° 177895.

Obligations de 5.000 *F* 5 1/2 0/0 1947.

Série des 36 obligations sorties au deuxième tirage au sort du 27 octobre 1954 et formant, avec les obligations rachetées en Bourse par la société émettrice, la totalité de l'annuité à amortir au 1er novembre 1954.

577 à 612.

Ces obligations seront remboursables à 5.000 F.

LA CITE DU VIN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: RUE VACHER, A SAINT-ETIENNE (LOIRE)

R. C.: Saint-Etienne n° 41888 B.

Liste des 36 obligations 4 0/0 1946 (première tranche) de 5.000 F chacune sorties au tirage au sort du 25 octobre 1954 et remboursables le 1er novembre 1954.

11	18	23	42	47	87	92	351	361	367	368	380	436	455
99	106	117	173	183	196	219	479	481	516	537	540	554	565
227	246	247	256	279	324	331	594						

Les remboursements auront lieu à partir du 2 novembre 1954, à la caisse de la société, au siège social.

Liste des obligations sorties aux précédents tirages et non remboursées.

179 282 284 311 400 449 456 457 474 475 476 477 521 526 527 541 551 553 555

NOTA. — L'émission de ces obligations ayant eu lieu sans appel à l'épargne publique ni mesure quelconque de publicité, le tableau d'amortissement n'a pas été publié au *Journal officiel*.

SOCIETE LA MURE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 452.250.000 F

SIÈGE SOCIAL: 75, RUE SAINT-LAZARE, PARIS

SIÈGE ADMINISTRATIF: 47, AVENUE ALSACE-LORRAINE, GRENOBLE

R. C.: Paris 226195 B; Grenoble 12341.

Obligations 4 0/0 *de* 5.000 *F émises en* 1943.

Onzième amortissement au 1er décembre 1954.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la société a procédé aux rachats en Bourse des 80 obligations devant être amorties le 1er décembre 1954.

Numéro de l'obligation restant à rembourser à fin septembre 1954, tirage du 16 octobre 1944 (premier amortissement).

632

Cette obligation est remboursable au pair dans tous les sièges et succursales de la banque La Prudence et du Comptoir national d'escompte de Paris.

(Le tableau d'amortissement a été publié au « Journal officiel de l'Etat français » du 1er février 1944.)

Société d'Exploitation des Filatures et Tissages de l'Arsenal

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 24.300.000 F

SIÈGE SOCIAL: 74, RUE DU TEMPLE, A PARIS (3e)

Registre du commerce: Seine n° 316137.

Obligations de 5.000 *F* 4 1/4 0/0 1945.

LISTE NUMERIQUE

1° **De la série comprenant les 11 obligations sorties au quatrième tirage au sort du 18 octobre 1954, formant la totalité des titres à amortir au 15 novembre 1954.** Ces obligations seront remboursables à 5.000 F;

2° **De la série sortie au tirage précédent et parmi laquelle figurent des obligations non encore présentées au remboursement.**

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
94 à 103	53	486 à 496	54

Société d'Exploitation des Filatures et Tissages de l'Arsenal

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 24.300.000 F

SIÈGE SOCIAL: 74, RUE DU TEMPLE, A PARIS (3e)

Registre du commerce: Seine n° 316137.

Obligations de 2.000 *F* 4 1/2 0/0 1945.

LISTE NUMERIQUE

1° **Des 31 obligations sorties au sixième tirage au sort du 18 octobre 1954 formant la totalité des titres à amortir au 1er janvier 1955.** Ces obligations seront remboursables à 2.000 F;

2° **Des obligations sorties aux tirages précédents et non encore présentées au remboursement.**

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
19	55	369	55	817	55
20	54	377	55	850	55
67	54	379	55	854	55
71	54	465	54	877	55
88	55	472	55	892	54
104	54	519	55	893	54
140	55	552	55	922	54
176	55	556	54	947	55
230	55	590	55	959	55
234	55	592	55	1.046	55
249	55	593	55	1.051	54
267	54	610	54	1.058	54
275	55	611	53	1.060	54
316	54	633	54	1.071	54
330	55	656	55	1.082	54
358	54	775	55	1.146	55
359	54	793	55	1.148	55
363	54			1.218	55

LES PLATRIERES DE VAUCLUSE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: ISLE-SUR-SORGUE (VAUCLUSE)

Registre du commerce: Avignon n° 2677.

Emprunt obligations 5 0/0 1947.

Septième amortissement.

Les obligations dont les numéros suivent, sorties au tirage du 29 mai 1954, seront remboursées pour leur valeur nominale (5.000 F) à partir du 1er décembre 1954:

900 à 906 — 959 à 1.010.

Titres entièrement amortis restant à rembourser.

Echéance du 1er décembre 1951: 1.412 à 1.416.

Echéance du 1er décembre 1953: 611 à 640 — 661 à 665.

Le remboursement sera effectué par la banque Chaix, à Avignon.

BRASSERIE CENTRALE DU NORD DE LA FRANCE

CAPITAL SOCIAL : 11 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 112, BOULEVARD MONTEBELLO, LILLE

R. C. : Lille n° 31370.

Le tirage d'octobre 1954, comprenant 185 obligations 5 0/0 1930 de 1.000 F faisant partie de l'emprunt obligataire de 4 millions de francs, a porté sur 182 obligations, les trois autres ayant été rachetées en Bourse.

La liste ci-dessous comprend également la liste des obligations sorties aux précédents tirages et qui n'ont pas été présentées au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
70	1954	573	1954	2.102	1954
72	1954	598	1953	2.138	1953
73	1954	690	1954	2.150	1954
75	1954	698	1954	2.186	1953
76	1954	650	1953	2.206	1954
77	1954	667	1951	2.207	1954
110	1953	668	1954	2.247	1954
111	1954	675	1954	2.248	1954
112	1954	676	1954	2.249	1954
113	1954	680	1953	2.250	1953
114	1954	712	1954	2.282	1954
116	1954	740	1954	2.298	1953
118	1954	780	1952	2.340	1953
119	1954	819	1954	2.348	1954
126	1954	820	1953	2.361	1954
127	1954	821	1953	2.371	1953
128	1954	832	1945	2.401	1954
129	1954	852	1954	2.409	1954
157	1953	895	1954	2.430	1953
158	1954	896	1953	2.467	1945
160	1954	907	1954	2.487	1954
161	1954	908	1954	2.497	1953
162	1954	931	1953	2.512	1953
163	1954	932	1954	2.513	1954
164	1954	970	1954	2.515	1954
165	1954	971	1954	2.519	1954
194	1954	1.014	1954	2.527	1952
198	1953	1.030	1954	2.558	1953
199	1954	1.031	1954	2.587	1947
201	1954	1.032	1954	2.595	1953
218	1953	1.052	1952	2.601	1954
220	1954	1.057	1953	2.608	1954
221	1954	1.089	1954	2.627	1953
233	1954	1.090	1954	2.634	1954
234	1954	1.134	1953	2.661	1953
235	1954	1.161	1954	2.696	1954
236	1954	1.170	1954	2.697	1953
237	1954	1.172	1953	2.748	1953
246	1954	1.178	1954	2.749	1954
247	1954	1.253	1954	2.750	1954
248	1954	1.254	1953	2.753	1951
250	1953	1.280	1954	2.781	1954
251	1954	1.308	1954	2.785	1954
252	1954	1.363	1953	2.799	1953
253	1954	1.364	1952	2.808	1954
254	1954	1.400	1951	2.857	1953
255	1952	1.428	1954	2.859	1954
270	1954	1.462	1954	2.860	1954
275	1954	1.492	1952	2.803	1954
276	1954	1.494	1953	2.894	1954
277	1954	1.526	1953	2.895	1954
307	1954	1.559	1954	2.896	1953
309	1954	1.565	1952	2.909	1954
311	1954	1.566	1953	2.910	1951
312	1954	1.589	1953	2.948	1952
313	1954	1.633	1951	2.965	1954
314	1954	1.634	1953	3.017	1953
350	1953	1.664	1954	3.018	1954
352	1954	1.671	1954	3.019	1954
353	1954	1.675	1954	3.027	1950
354	1954	1.698	1953	3.036	1954
355	1954	1.720	1953	3.037	1953
356	1954	1.735	1952	3.106	1953
427	1953	1.738	1950	3.107	1954
428	1954	1.765	1954	3.120	1954
429	1954	1.784	1954	3.125	1954
445	1953	1.838	1954	3.149	1952
446	1952	1.864	1954	3.165	1954
478	1954	1.883	1952	3.166	1954
479	1953	1.892	1954	3.167	1953
485	1954	1.934	1954	3.221	1954
490	1953	1.981	1954	3.232	1954
494	1954	1.982	1954	3.268	1954
495	1954	1.997	1953	3.269	1954
506	1954	2.003	1954	3.300	1954
521	1953	2.046	1954	3.303	1954
554	1954	2.047	1954	3.305	1954
555	1953	2.100	1954	3.309	1953
3.385	1954	3.562	1954	3.779	1954
3.386	1954	3.576	1954	3.842	1954
3.387	1954	3.609	1954	3.851	1953
3.420	1954	3.635	1954	3.853	1954
3.427	1953	3.640	1954	3.881	1954
3.466	1953	3.687	1954	3.981	1954
3.467	1954	3.701	1954	3.982	1954
3.506	1953	3.719	1954	3.984	1954
3.507	1954	3.720	1953	3.985	1954
3.536	1954	3.751	1950	3.986	1954
3.540	1954	3.762	1954	3.988	1953
3.554	1954	3.770	1953	3.989	1953

ETABLISSEMENTS MARTINEAU

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 48 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : RUE DUCOUX, A BLOIS

R. C. : Blois 5090.

Emprunt obligataire 6 0/0 1948.

Sixième amortissement.

Liste des 29 obligations 6 0/0 1948 sorties au sixième tirage au sort du 23 octobre 1954 et formant la totalité des titres à amortir au 15 décembre 1954.

875 à 903 inclus.

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 15 décembre 1954 à 5.000 F l'une, coupon n° 7 attaché, aux guichets de la Banque régionale de l'Ouest, à Blois et dans ses agences.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 9 mai 1949, p.* 4371.)

Obligation 6 0/0 1948 amortie au tirage antérieur et non encore remboursée.

800

SOCIETE D'ELECTRICITE MORS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 555 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 60, RUE DE PRONY, A PARIS

Registre du commerce : Seine n° 208871 B.

Obligations de 5.000 F 6 0/0 1948.

Liste de la série comprenant les 125 obligations sorties au premier tirage au sort du 19 octobre 1954 formant, avec les titres rachetés en Bourse, la totalité de l'annuité à amortir au 1er novembre 1954.

Ces obligations seront remboursables à 5.000 F.

2.219 à 2.364.

SOCIETE D'ELECTRICITE MORS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 555 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 60, RUE DE PRONY, A PARIS

Registre du commerce : Seine n° 208871 B.

Obligations de 10.000 F 6 3/4 0/0 1950.

LISTE NUMERIQUE

1° **De la série comprenant les 157 obligations sorties au quatrième tirage au sort du 19 octobre 1954 formant la totalité de l'annuité à amortir au 1er décembre 1954.** Ces obligations seront remboursables à 10.000 F ;

2° **Des séries sorties aux tirages précédents et parmi lesquelles figurent des obligations non encore présentées au remboursement.**

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
262 à 313	53	1.756 à 1.803	52	3.262 à 3.424	54

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, A PARIS (9e)
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS (8e)

Obligations Caisse nationale de l'énergie 4 1/2 0/0 novembre 1953 (fusion).

AMORTISSEMENT DU 25 NOVEMBRE 1954

Premier amortissement.

1° 1.079 obligations de 10.000 F rachetées et amorties;

Liste numérique des 351 obligations sorties au tirage du 18 octobre 1954, remboursables à partir du 25 novembre 1954, avec le coupon du 25 mai 1955 attaché, à 10.000 F, comprises dans les séries de numéros indiqués ci-après:

1 à 90 — 5.981 à 6.928.

2° 153 obligations de 5.000 F rachetées et amorties;

Liste numérique des 272 obligations sorties au tirage du 18 octobre 1954, remboursables à partir du 25 novembre 1954, avec le coupon du 25 mai 1955 attaché, à 5.000 F, comprises dans la série de numéros indiqués ci-après:

2.762 à 3.044.

3° 905 obligations de 1.000 F rachetées et amorties;

Liste numérique des 1.630 obligations sorties au tirage du 18 octobre 1954, remboursables à partir du 25 novembre 1954, avec le coupon du 25 mai 1955 attaché, à 1.000 F, comprises dans la série de numéros indiqués ci-après:

9.989 à 11.727.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 22 novembre 1953.*)

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, A PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS (8e)

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 DÉCEMBRE 1943
DE LA
Société des mines de Bourges.

Amortissement 1954.

1° 450 obligations rachetées et amorties;

2° Liste numérique: *a*) des 234 obligations sorties au tirage du 15 octobre 1954, formant le complément de l'amortissement, remboursables à partir du 25 novembre 1954, avec le coupon du 25 mai 1955 attaché, à 5.000 F; *b*) des obligations amorties aux tirages antérieurs à 1954 et restant à présenter au remboursement.

NOTA. — Les nombres portés dans la colonne en regard des numéros des titres indiquent l'année d'échéance de remboursement.

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
13.073 à 13.076	54	22.824 à 22.829	54
13.079 et 13.080	54	23.461 à 23.463	54
15.141 à 15.147	54	23.468	54
15.541 à 15.550	54	24.231 à 24.233	54
15.671 à 15.680	54	24.235 à 24.240	54
16.072 à 16.080	54	24.451 à 24.460	54
16.331 à 16.340	54	24.481 à 24.490	54
17.681	54	24.841 à 24.845	54
17.683 à 17.686	54	24.849 et 24.850	54
18.691 à 18.700	54	25.221 à 25.230	54
19.886 à 19.889	45	25.941 à 25.946	54
20.601 et 20.602	54	25.950	54
20.607 à 20.610	54	26.071 à 26.079	54
20.911 à 20.915	54	26.141	54
20.918	54	26.144 à 26.148	54
21.171 à 21.174	54	27.274 à 27.280	54
21.177 et 21.178	54	27.416	45
21.180	54	28.881	54
21.575	54	28.883 à 28.890	54
21.589	54	30.309	54
21.641 à 21.648	54	31.071 et 31.072	54
21.691 à 21.700	54	31.075 et 31.076	54
22.261 à 22.270	54	31.078 à 31.080	54
22.523 et 22.524	54	31.351	54
22.528 à 22.530	54	31.353 à 31.360	54
22.821 et 22.822	54		

COMPAGNIE des CHEMINS de FER du MAROC ORIENTAL

SOCIÉTÉ ANONYME MAROCAINE AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: RUE DU CAPITAINE-MAURICE-PASCOUET, RABAT
280, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

Obligations 4 1/4 0/0 1950 de 1.000 F nominal.

Échéance du 1er décembre 1961.

Septième tirage effectué le 11 octobre 1954 pour amortissement de 343 obligations.

La liste ci-dessous comprend:

a) En caractères gras, les séries sorties au septième tirage;
b) Les séries sorties aux tirages antérieurs et non encore totalement remboursées;
c) Les numéros frappés d'opposition à la date du septième tirage.

NUMÉROS EXTRÊMES des séries sorties au tirage.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS EXTRÊMES des séries sorties au tirage.	ANNÉES de remboursement.
141 à 150	1953	**22.101 à 22.110**	**1954**
831 à 840	**1954**	**22.701 à 22.710**	»
851 à 860	»	**22.741 à 22.750**	»
1.231 à 1.290	»	**23.071 à 23.080**	»
1.471 à 1.480	»	23.381 à 23.390	1953
2.631 à 2.640	»	**23.481 à 23.490**	**1954**
3.271 à 3.280	1953	**24.131 à 24.140**	»
3.571 à 3.580	**1954**	24.371 à 24.380	1953
5.031 à 5.040	1944	25.691 à 25.700	1945
5.270	opp.	**27.141 à 27.150**	**1954**
6.141 à 6.150	1953	**27.481 à 27.490**	»
7.911 à 7.920	**1954**	**28.081 à 28.090**	»
8.061 à 8.070	1953	28.132	opp.
8.201 à 8.210	»	28.591 à 28.600	1953
9.681 à 9.690	»	**28.791 à 28.800**	**1954**
9.921 à 9.930	**1954**	**29.291 à 29.300**	»
10.461 à 10.470	»	**29.711 à 29.720**	»
10.521 à 10.530	1945	**30.051 à 30.060**	»
11.181 à 11.190	**1954**	**30.131 à 30.140**	»
12.121 à 12.130	1953	**30.331 à 30.340**	»
12.191 à 12.200	**1954**	**30.491 à 30.499**	»
12.641 à 12.650	»	**31.121 à 31.130**	»
12.791 à 12.800	»	31.491 à 31.500	1953
12.821 à 12.830	»	**31.631 à 31.640**	**1954**
14.031 à 14.040	1944	**32.151 à 32.160**	»
15.011 à 15.020	**1954**	**32.351 à 32.360**	»
15.631 à 15.640	1953	**33.171 à 33.180**	»
16.261 à 16.270	**1954**	**33.551 à 33.560**	»
17.031 à 17.040	1953	**33.631 à 33.640**	»
17.361 à 17.370	»	34.951 à 34.960	1953
17.551 à 17.560	»	**34.991 à 35.000**	**1954**
18.241 à 18.250	**1954**	**35.991 à 36.000**	»
19.941 à 19.950	»	**36.271 à 36.280**	»
19.981 à 19.988	1953	36.691 à 36.700	opp.
20.371 à 20.380	**1954**	**37.091 à 37.100**	**1954**
20.561 à 20.570	»	**37.781 à 37.790**	»
21.181 à 21.190	»	**38.021 à 38.030**	»
21.281 à 21.290	1953	**38.231 à 38.240**	»
21.521 à 21.530	»	38.461 à 38.470	1953
21.531 à 21.540	**1954**	**38.641 à 38.650**	**1954**

Numéro du coupon devant être attaché au titre.

Remboursement 1941, 4e tirage, coupon n° 20, 1er juin 1945.
Remboursement 1945, 5e tirage, coupon n° 31, 1er juin 1946.
Remboursement 1953, 6e tirage, coupon n° 47, 1er juin 1954.
Remboursement 1951, 7e tirage, coupon n° 49, 1er juin 1955.

Les obligations désignées par le sort sont remboursables à raison de 997 F (1e et 5e tirages), 1.000 F (6e et 7e tirages), à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris (2e), et aux sièges, succursales ou agences:

Du Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris (2e);
Du Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris (9e);
De la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris (9e);
De la Société marseillaise de crédit industriel et commercial et de dépôts, 4, rue Auber, Paris (9e);
De la Banque de l'Union parisienne, 6 et 8, boulevard Haussmann, Paris (9e);
De la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, Paris (9e);
Du Crédit algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris (2e);
Du Crédit industriel et commercial, 66, rue de la Victoire, Paris (9e);
De la Société nouvelle de la Compagnie algérienne de crédit et de banque, 50, rue d'Anjou, Paris (8e);
Du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon, Paris (1er);
De la Banque de l'Indochine, 96, boulevard Haussmann, Paris (8e).

BILANS

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

19, RUE DES CAPUCINES, PARIS (1er)

Situation au 30 septembre 1954.

ACTIF

Espèces en caisse et à la Banque de France						189.635.862
Portefeuille des effets						9.592.893.059
Portefeuille des titres						6.412.773.098
Avances sur dépôts de titres						19.630.365
Correspondants						35.251.333.803
Emprunteurs — Prêts fonciers — Ordinaires — Sur obligations		31.884.496.608				
Sur avance de l'Etat		296.814.941				
Sur fonds de modernisation et d'équipement		2.419.618.937	34.622.471.188			
Sur capital social et réserves. (1) Dont 315.515.000 F à l'état d'actes conditionnels.		21.540.699	(1)			
				34.872.021.488		
Crédits consolidables du Sous-Comptoir des Entrepreneurs (opérations liées)			249.550.000			
Ouvertures de crédit hypothécaire avec compte courant			1.640.335.000			
Réparation de dommages de guerre			3.943.365.677	8.222.949.127		
Court terme mobilisables. (2) Dont 268.255.000 F à l'état d'actes conditionnels.			2.639.218.450	(2)		
Amélioration de l'habitat — Prêts directs (A l'état d'actes conditionnels)			28.611.000			
Crédits consolidables du Sous-Comptoir des Entrepreneurs (Opérations liées)			26.884.000	55.495.000	311.999.462.460	
Spéciaux Construction — Directs — Métropole — Ordinaires		8.130.856.968				
Logements économiques et familiaux	336.831.900	8.467.688.838				
(3) Dont 500.811.000 F à l'état d'actes conditionnels.		(3)	12.742.581.162			
Afrique du Nord		4.274.892.294		268.849.027.445		468.541.831.526
Crédits consolidables du Sous-Comptoir des Entrepreneurs (opérations liées) — Ordinaires		221.794.314.983				
Logements économiques et familiaux		34.312.131.000	256.106.445.983			
Prêts maritimes					4.266.126	
Prêts aux collectivités publiques — Sur obligations				110.156.045.369		
Sur avance de l'Etat				1.505.390.791		
Sur fonds de modernisation et d'équipement				35.040.639.387	156.541.402.940	
Sur capital social et réserves, sur effets et sur ressources diverses				9.839.017.393		
Débiteurs divers						1.913.571.265
Comptes d'ordre et divers						10.260.657.253
Immeubles						199.217.734
Résultats						»
Total de l'actif						532.384.583.964

PASSIF

Dépôts de fonds en comptes courants						6.228.789.700
Correspondants						8.934.072.394
Fonds national d'amélioration de l'habitat						4.614.866.118
Fonds forestier national						283.912.473
Versements différés — Sur prêts fonciers — Autres que les prêts spéciaux construction — Réalisés et en réalisation			469.912.795			
A l'état d'actes conditionnels (prêts du Crédit foncier et crédits consolidables du Sous-Comptoir des Entrepreneurs)			888.845.000	1.358.757.795		
Spéciaux construction — Réalisés et en réalisation			344.936.750		258.376.551.528	
A l'état d'actes conditionnels (prêts du Crédit foncier et crédits consolidables du Sous-Comptoir des Entrepreneurs)			256.697.256.983	257.011.793.733		262.958.189.423
Sur prêts aux collectivités publiques					4.587.631.895	
Trésor public : son compte avance de 3 milliards (convention du 3 décembre 1936)						1.870.215.236
Trésor algérien : son compte avance de 2 milliards (convention des 2 et 29 juillet 1952)						1.919.247.341
Fonds de modernisation et d'équipement						37.596.375.986
Obligations foncières — Montant au pair en circulation					45.343.856.750	
A déduire : primes à amortir					556.348.327	44.787.508.423
Obligations communales — Montant au pair en circulation					120.822.438.500	
A déduire : primes à amortir					1.699.474.519	119.122.963.981
Bons à lots en circulation						2.482.748.529
Obligations et bons à lots à rembourser, intérêts, lots et dividendes échus à payer						999.760.996
Créditeurs divers						2.136.057.818
Comptes d'ordre et divers						33.863.441.009
Provisions pour l'amortissement des emprunts						1.263.927.699
Réserves et provisions diverses						2.018.519.928
Capital social						1.200.000.000
Résultats						»
Total du passif						532.384.583.964

HORS BILAN

I. — **Engagements de mobilisation d'effets représentatifs de crédits à court et à moyen terme** 67.597.102.080

II. — Effets représentatifs de crédits à court et à moyen terme circulant sous l'endos du Crédit foncier de France 209.228.810.349

Certifié conforme aux écritures:

Le Gouverneur: HENRI DEFOY.

AVIS DIVERS

BRAZIL RAILWAY COMPANY

(Incorporée dans l'Etat du Maine, E. U. A.)

Aux porteurs des bons 6 1/2 0/0 (ex-6 0/0).

Avis est donné par les présentes qu'en exécution des dispositions de la clause 17 (A) de l'arrangement concordataire en date du 18 juillet 1917 une assemblée des porteurs desdits bons sera tenue à l'hôtel de la Société des ingénieurs civils, 19, rue Blanche, dans la ville de Paris, le 25 novembre 1954, à onze heures et demie du matin, avec l'objet suivant.

Elire pour une période de cinq ans commençant le 1er janvier 1955 les représentants des bons dans le comité conjoint.

23 octobre 1954.

Par ordre du conseil d'administration:
BRAZIL RAILWAY COMPANY
par C. E. Van Name,
secrétaire.

Les détenteurs de bons au porteur doivent obtenir de la banque, compagnie de trust ou autre établissement dépositaire chez qui leurs bons sont déposés un certificat de dépôt pour vote dans la forme prescrite leur donnant droit d'assister soit personnellement, soit par procuration, à l'assemblée. Les porteurs de titres nominatifs peuvent assister à l'assemblée personnellement sans produire un certificat de dépôt pour vote, mais s'ils désirent se faire représenter par procuration, ils doivent obtenir un certificat de dépôt pour vote comme cela est indiqué ci-dessus. Des formules de certificat de dépôt pour vote et de procuration peuvent être obtenues à l'un quelconque des établissements indiqués ci-dessous.

Les certificats de dépôts pour vote et les procurations devront être déposés avant la date de l'assemblée à l'un quelconque des établissements mentionnés ci-dessous:

A New-York:

The Chase National Bank of the City of New-York, 11, Broad Street.

A Londres:

MM. Binder, Hamlyn and Co., 121, Queen Victoria Street, E. C. 4.

A Paris:

Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, Boulevard Haussmann;
Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

A Bruxelles:

Banque Lambert, 11, rue des Colonies.

COMPAGNIE UNIVERSELLE du CANAL MARITIME de SUEZ

74e tirage des actions de capital.

Le tirage des 19.396 actions de capital à amortir en 1954 sera effectué en séance publique le vendredi 3 décembre 1954, à neuf heures trente, au domicile administratif de la compagnie, 1, rue d'Astorg, à Paris (8e).

Les titres seront remboursés à partir du 1er janvier 1955, sous réserve des dispositions légales relatives à la fermeture des établissements payeurs, à la caisse de la compagnie et chez ses correspondants, en France et à l'étranger. En vertu de l'article 68 des statuts, il sera délivré lors du remboursement, aux propriétaires d'actions amorties, un nombre égal d'actions de jouissance.

Dépôt des titres dans les caisses de la compagnie.

Payement à domicile des coupons.

A l'occasion de ce tirage, la compagnie rappelle qu'elle assure gratuitement la garde des actions, parts de fondateur et obligations qu'elle a émises.

Par ailleurs, les actionnaires et les porteurs de parts de fondateur peuvent recevoir, sans frais, par chèque bancaire ou virement à leur compte chèque postal, le montant des coupons des titres déposés.

CREDIT NATIONAL

pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre.

Société anonyme au capital de 735 millions de francs

Siège social: 45, rue Saint-Dominique, à PARIS

R. C.: Seine n° 54 B 4452.

Mobilisation de crédits à moyen terme.

Escompte et pension: taux d'escompte de la Banque de France majoré de 0,55 0/0.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

2 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. **Comité des fêtes de Littry.** But: venir en aide au bureau de bienfaisance de Littry. Siège social: mairie de Littry (Calvados).

4 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de la Savoie. **Association familiale pour formation professionnelle agricole des jeunes de la région de Novalaise.** But: formation professionnelle agricole des jeunes. Siège social: salle des fêtes, Novalaise.

5 octobre 1954. Déclaration à la préfecture du Nord. **Club des Moraus du Jazz.** But: initiation à la musique de jazz. Siège social: 66, rue de l'Yser, Linselles.

6 octobre 1954. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association du personnel de l'atelier de fabrication de Caen.** But: défendre les intérêts généraux du personnel de l'atelier de fabrication de Caen, et notamment faire respecter les droits acquis par le personnel à la suite de la fermeture de l'atelier de fabrication de Caen, faire reprendre ses activités à l'établissement, en tant qu'établissement de l'Etat, ainsi que veiller à ce que les engagements pris entre l'Etat et les sociétés privées qui se sont engagées à réemployer le personnel licencié soient respectés. Siège social: 37 *ter*, rue d'Harcourt, Caen.

7 octobre 1954. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Comité d'assistance par le travail aux aveugles et invalides civils d'Indre-et-Loire.** But: obtenir l'amélioration de la situation sociale des aveugles et invalides civils. Siège social: local appartenant à l'Union, 4, place des Halles, Tours.

8 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **Association familiale intercommunale de Souprosse.** But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales, soutien d'un centre ménager. Siège social: centre ménager agricole, Souprosse (Landes).

9 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Mortagne. **La Pertuisienne.** But: culture artistique, loisirs populaires des jeunes de la Perrière et des environs: musique instrumentale, sports, excursions, séances théâtrales ou cinématographiques. Siège social: mairie de la Perrière (Orne).

9 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de l'Aude. **Association Carpe capendulenne à Capendu.** But: lutte contre le braconnage et la pollution des rivières. Siège social: mairie de Capendu.

9 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association des anciens professeurs et élèves de Baclair.** But: entretenir entre ses membres les relations d'amitié formées au collège. Siège social: collège de Baclair, Nointot (Seine-Inférieure).

12 octobre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. **Foyer familial.** But: culture et formation des familles et des jeunes, éducation familiale, professionnelle et sportive. Siège social: Aux Merles, Valeille-en-Forez, par Feurs (Loire).

13 octobre 1954. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Association sétoise catholique des parents d'élèves des lycées et collèges de l'Etat.** But: groupement des parents d'élèves catholiques. Siège social: Les Embruns, chemin rural n° 1, Sète.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

AUTORISATIONS

(Décret-loi du 12 avril 1939.)

13 octobre 1954. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture du Puy-de-Dôme le 26 octobre 1954.) **Union générale des travailleurs d'Espagne en exil.** But: réunir tous les travailleurs qui, en Espagne, appartenaient à l'Union générale des travailleurs et leur venir en aide. Siège social: 31, rue du Tournel, Clermont-Ferrand.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.